



# Le journal des Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

## Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

|                |    |                |    |                   |    |
|----------------|----|----------------|----|-------------------|----|
| SANTE PUBLIQUE | 07 | INFRASTRUCTURE | 02 | EDUCATION         | 10 |
| SOCIAL         | 02 | ADMINISTRATION | 39 | DEFENSE           | 01 |
| ECONOMIE       | 03 | RURAL          | 01 | TELECOMMUNICATION | 02 |

N° 2897

20 Septembre 2023

20 September 2023

05:00 PM/17H:00

# DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Prestataire

Raison Sociale<sup>(\*)</sup> :

N° Carte Contribuable<sup>(\*)</sup> :

N ° Registre de Commerce<sup>(\*)</sup> :

Statut Juridique<sup>(\*)</sup> :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise<sup>(\*)</sup> :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA):

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse<sup>(\*\*)</sup> : ..... B.P. : .....

Tél.<sup>(\*)</sup>: ..... Fax : .....

E-mail<sup>(\*)</sup> : .....

Site web : .....

#### Information sur la Commande Publique

Type Procédure<sup>(\*)</sup> : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice<sup>(\*)</sup> : .....

Référence<sup>(\*)</sup> : .....

Maître d'Ouvrage<sup>(\*)</sup> : ..... Autorité Contractante : .....

Objet<sup>(\*)</sup> : .....

Montant(en chiffres)<sup>(\*)</sup> : .....

Date Signature<sup>(\*)</sup> : .....

#### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire<sup>(\*)</sup>:

(N° Compte ARMP)

Express Union

(N° 91190008943026)

CC EC-SA

(N° 100-017265-314-30)

BICEC

(N° 97568660005/16)

Banque Atlantique

(N° 9510173000510)

SCB-CAMEROUN

(N° 9000019311691)

Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement<sup>(\*)</sup> : .....

Date de Versement<sup>(\*)</sup> : .....

#### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement<sup>(\*)</sup> :

Oui  Non

Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)<sup>(\*)</sup> :  Oui  Non

Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.

(\*\*) quartier, rue, etc....

## SOMMAIRE

#

### RESUME DES CONSULTATIONS

|   |                             |  |
|---|-----------------------------|--|
| 1 | <b>Reference</b>            | <a href="#">022/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>   |
|   | <b>Titre/objet</b>          | DECISION N°022/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°021/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 18 AOUT 2023 POUR LES SERVICES DE RESTAURATION POUR LE QUATRIEME TRIMESTRE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).   |
|   | <b>Nature de prestation</b> | Services et Prestations Intellectuelles  |
|   | <b>Date de clôture</b>      | N/A  |
|   | <b>Reference</b>            | <a href="#">A262/A/ARSEL/DG/SIGAMP</a> <a href="#">Lire</a>  |
| 2 | <b>Titre/objet</b>          | DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°009/AOAO/ARSEL/SIGAMP/CIPM/2023 DU 25/08/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE LA CONDUITE DE L'AUDIT COMPTABLE, FINANCIER ET ORGANISATIONNEL DES OPÉRATEURS DU SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ.   |
|   | <b>Nature de prestation</b> | Services et Prestations Intellectuelles  |
|   | <b>Date de clôture</b>      | N/A  |
|   | <b>Reference</b>            | <a href="#">63/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  |
| 3 | <b>Titre/objet</b>          | DECISION N°063/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 RELATIF A L'AMENAGEMENT PAYSAGER SOMMAIRE DES SITES IDENTIFIÉS COMME DÉPOT DE BUS DU PMUD EN VUE DE LEUR SECURISATION.  |
|   | <b>Nature de prestation</b> | Services et Prestations Intellectuelles  |
|   | <b>Date de clôture</b>      | N/A  |
|   | <b>Reference</b>            | <a href="#">005/DM/AONO/CADAER/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>   |
| 4 | <b>Titre/objet</b>          | DECISION MUNICIPALE N°005/DM/AONO/CADAER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NEW-DEIDO, OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°05/AONO/CIPM/CADLER/2023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA - FINANCEMENT < BIP MINEDUB - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DÉPENSE : IY00769 —IMPUTATION : 57 15 102 01 641408 523314                      |
|   | <b>Nature de prestation</b> | Bâtiments et Equipements Collectifs  |
|   | <b>Date de clôture</b>      | N/A  |
|   | <b>Reference</b>            | <a href="#">PRESS RELEASE N° 03/2023/PAMOL</a> <a href="#">Lire</a>  |
| 5 | <b>Titre/objet</b>          | PRESS RELEASE N° 03/2023 POSTPONMENT OF RID'S OPENING SESSIONS.THE GENERAL MANAGER OF PANIOL PLANTATIONS PIC INLBRMS THE 13IDDRERS WHO TENDERED FOR THE UNDCRRNENTIONCD THAT DUC TO UNFORCSEEN EIREUNISTANNEES, THE DATE FOR SUBMISSION/13IDS OPENING SCHEDULCD FOR 20/09/2023 HAS HCCN POSTPONCD TO 27/09/2023.I) N°005/ONIT/PAMOL/TD/ITB/2023 FOR THE SUPPLY OF 1.5 TONS MINVAN TO PAMOLTHE VENUE AND TIME REMAIN THE SAME.PARNOL REGRET THE INCONVENIENCE THIS MAY CAUSE. YOURS SINCERLY. |
|   | <b>Nature de prestation</b> | Approvisionnements Généraux  |
|   | <b>Date de clôture</b>      | N/A  |



#

## RESUME DES CONSULTATIONS

|           |                             |  |
|-----------|-----------------------------|--|
|           | <b>Reference</b>            | <a href="#">002/AONO013/CAY5/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  |
| <b>6</b>  | <b>Titre/objet</b>          | ADDITIF N°002/AONO013/CAY5/CIPM/2023 DU 20/09/2023RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 21/08/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC AU QUARTIER ESSOS FACE UNITED EXPRESS VOYAGE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.  |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Autres Infrastructures   |
|           | <b>Date de clôture</b>      | N/A  |
|           | <b>Reference</b>            | <a href="#">005/DM/AONO/CADAER/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>   |
| <b>7</b>  | <b>Titre/objet</b>          | COMMUNIQUE N°005/DM/AONO/CADAER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NEW-DEIDO, OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/CIPM/CAD1ER/2023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1" - FINANCEMENT : BIP MINEDUB - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE N° : IY00769 —IMPUTATION : 57 15 102 01 641408 523314   |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Bâtiments et Equipements Collectifs  |
|           | <b>Date de clôture</b>      | N/A  |
|           | <b>Reference</b>            | <a href="#">002/DM/AONO/CAD/1ER/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  |
| <b>8</b>  | <b>Titre/objet</b>          | DECISION MUNICIPALE N°002/DM/AONO/CAD/1ER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DU PROLONGEMENT DE LA RUE MOUDOUROU A BONATEKI-DEIDO (PHASE I) OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/CIPM/CAD1ER/2023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1" - FINANCEMENT : BIP MINTP - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE N° : IY05258 -IMPUTATION : 57 36 126 01 641408 523511 - AE/CP : 27 000 000 FCFA  |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Routes et Infrastructures Routières  |
|           | <b>Date de clôture</b>      | N/A  |
|           | <b>Reference</b>            | <a href="#">003/LOT1/DM/AONO/CADAER/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  |
| <b>9</b>  | <b>Titre/objet</b>          | DECISION MUNICIPALE N°003/LOT1/DM/AONO/CADAER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS MATERNELS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'EP BALI) OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/CIPM/CAD1ER/2023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1" - FINANCE ME RE : BIP MINDEVEL - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE N° : IY02866 -IMPUTATION : 57 27 100 02 641408 523314 |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Bâtiments et Equipements Collectifs  |
|           | <b>Date de clôture</b>      | N/A  |
|           | <b>Reference</b>            | <a href="#">003/LOT2/DM/AONO/CADAER/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  |
| <b>10</b> | <b>Titre/objet</b>          | DECISION MUNICIPALE N°003/LOT2/DM/AONO/CADAER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS MATERNELS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1" (LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'EP BALI) OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/CIPM/CAD1ER/2023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1" - FINANCEMENT : 13'11 MINDEVEL - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE : IY02866 -IMPUTATION : 57 27 100 02 641408 523314     |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Bâtiments et Equipements Collectifs  |
|           | <b>Date de clôture</b>      | N/A  |



#

## RESUME DES CONSULTATIONS

|           |                             |   |
|-----------|-----------------------------|---|
| <b>11</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">0871-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/rtm</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | PORTANT INFRACTUOSITÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°28/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 19 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ET D'UNE BÂCHE À EAU POTABLE À L'AÉROPORT DE NGAOUNDÉRÉ.  |
|           | <b>Nature de prestation</b> | N/A   |
|           | <b>Date de clôture</b>      | N/A   |
| <b>12</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">N/A</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | ADDITIF ET RECTIFICATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°017/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2023 DU 22/08/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT DE CERTAINES VOIRIES DANS LES QUARTIERS DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 6 : (1) PONT-MAETUR MENDONG – CARREFOUR DU CHEF – AKOK-NDOË 2; (2) CARREFOUR-TERMINUS – PAYS-BAS – MEWOULOU ; (3) CARREFOUR BANANE – CARREFOUR DU CHEF - HAUTE TENSION.  |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Routes et Infrastructures Routières   |
|           | <b>Date de clôture</b>      | N/A   |
| <b>13</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">ADDITIF N° 02</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | ADDITIF N°02 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00/AONO/RG-PU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2023...  |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Bâtiments et Equipements Collectifs   |
|           | <b>Date de clôture</b>      | N/A   |
| <b>14</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">002/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP</a> <a href="#">Lire</a>   |
|           | <b>Titre/objet</b>          | ADDITIF RECTIFICATIF N°002/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 15/09/2023 AUX SOUMISSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTRIET N°004/AONR/FODECC/CSPM /2023 DU 08 SEPTEMBRE 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE POUR LA REDACTION DU MANUEL DE PROCEDURES D'OPERATIONALISATION DU GUICHET DE TRANSITION AGROECOLOGIQUE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE  |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Services et Prestations Intellectuelles   |
|           | <b>Date de clôture</b>      | N/A   |
| <b>15</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">2221 -23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/rtm</a> <a href="#">Lire</a>   |
|           | <b>Titre/objet</b>          | PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 28/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 19/07/2023.   |
|           | <b>Nature de prestation</b> | N/A   |
|           | <b>Date de clôture</b>      | N/A   |
| <b>16</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">004/LOT2/DM/AONO/CAD/1ER/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | COMMUNIQUE N°004/LOT2/DM/AONO/CAD/1ER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA LE' (LOT N°2 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP BONAMOUANG), OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/CIPM/CADJ."/2023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA LER - FINANCEMENT : T3IP MINDDEVEL - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE N° : IY02866 -IMPUTATION : 57 27 100 02 641408 523318 |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Bâtiments et Equipements Collectifs   |
|           | <b>Date de clôture</b>      | N/A   |



#

## RESUME DES CONSULTATIONS

|           |                             |   |
|-----------|-----------------------------|---|
| <b>17</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">N°0011 Lire</a>   |
|           | <b>Titre/objet</b>          | COMMUNIQUE N°0011 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'ASMI N°004/ASMI/MINEPAT/SWEDD/UCP/2023 DU 08 MAI 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) ASSISTANT(E) AU COORDONNATEUR NATIONAL AU SEIN DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET SWEDD  |
|           | <b>Nature de prestation</b> | N/A   |
|           | <b>Date de cloture</b>      | N/A   |
| <b>18</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">23//0161/C/UDO/DENSPD/jrss/2023 du 19/09/2023 Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | COMMUNIQUE N°23//0161/C/UDO/DENSPD/JRSS/2023 DU 19/09/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES INSTITUTIONS DE CONSEILS DEVANT SOUMMISSEUR À L'APPEL D'OFFRES RESTREINT RELATIF À LA RÉVISION/DÉVELOPPEMENT DE CURRICULUM POUR LE CENTRE DE RÉFÉRENCE EN MAINTENANCE INDUSTRIELLE À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE POLYTECHNIQUE DE DOUALA CAMPUS PK17 DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA.                      |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Services et Prestations Intellectuelles   |
|           | <b>Date de cloture</b>      | N/A   |
| <b>19</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">021/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | DECISION N°021/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°020/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 18 AOUT 2023 POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES POUR CORONAROGRAPHIE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).  |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Approvisionnements Généraux   |
|           | <b>Date de cloture</b>      | N/A   |
| <b>20</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">064/D/CUD/SB/DSGP/SDPM/2023 Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | DECISION N°064/D/CUD/SB/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 EN VUE DU SUPPORT ET HEBERGEMENT DU NUMERO COURT ET SMS.   |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Services et Prestations Intellectuelles   |
|           | <b>Date de cloture</b>      | N/A   |
| <b>21</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">006/DM/AONO/CADAER/SB/CIPM/2023 Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | DECISION MUNICIPALE N°006/DM/AONO/CADAER/SB/CIPM/2023 PORTANT ATTRITION DEFINITIVE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE BONAPRISO OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/CIPM/CAD1ER/2023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1 <sup>e</sup> - FINANCEMENT BIP MINSANTE - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE N° : IY06155 —IMPUTATION : 57 40 047 06 641408 524412 |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Bâtiments et Equipements Collectifs   |
|           | <b>Date de cloture</b>      | N/A   |



#

## RESUME DES CONSULTATIONS

|           |                             |  |
|-----------|-----------------------------|--|
|           | <b>Reference</b>            | <a href="#">004/LOWDM/AONO/CADAER/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  |
| <b>22</b> | <b>Titre/objet</b>          | DECISION MUNICIPALE N°004/LOWDM/AONO/CADAER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRITION DEFINITIVE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (LOT : TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP BONAMOUANG), OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/CIPM/CAD1E12023 DU 31/03/2023 ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1 <sup>e</sup> - FINANCEMENT : BIP MINDEVEL - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE N° : IY02866 —IMPUTATION : 57 27 100 02 641408 523318 |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Bâtiments et Equipements Collectifs  |
|           | <b>Date de clôture</b>      | N/A  |
|           | <b>Reference</b>            | <a href="#">0036/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2023 DU 12/09/23</a> <a href="#">Lire</a>  |
| <b>23</b> | <b>Titre/objet</b>          | AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00036/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROGRAMME INTEGRE DE VALORISATION ET TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES (TRANSFAGRI) 3EME C2D FINANCEMENT : CONVENTION CCM 1278 01 S, LIGNE « AUDITS SUPERVISION, COMMUNICATION, CONSULTANTS ».   |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Services et Prestations Intellectuelles  |
|           | <b>Date de clôture</b>      | 20-10-2023   |
|           | <b>Reference</b>            | <a href="#">021/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>   |
| <b>24</b> | <b>Titre/objet</b>          | COMMUNIQUE N°021/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°020/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 18 AOUT 2023 POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES POUR CORONAROGRAPHIE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).  |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Approvisionnements Généraux  |
|           | <b>Date de clôture</b>      | N/A  |
|           | <b>Reference</b>            | <a href="#">005/AAMI/CR ES/2023</a> <a href="#">Lire</a>   |
| <b>25</b> | <b>Titre/objet</b>          | AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N005/AAMI/CR ES/20232 DU 02 JUIN 2023 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS/BUREAUX D'ETUDES POUR REALISER L'ETAT DES LIEUX DES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES AFFECTEES A L'EXERCICE DES COMPETENCES TRANSFEREEES AUX REGIONS ET EVALUATION DES BESOINS D'APPUI-CONSEIL DU MINTOUL, DU MINTRANS, DU MINEPDED, DU MINDUH   |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Services et Prestations Intellectuelles  |
|           | <b>Date de clôture</b>      | 19-06-2023   |
|           | <b>Reference</b>            | <a href="#">00143/D/MINEPIA/SG/DAG/2023</a> <a href="#">Lire</a>   |
| <b>26</b> | <b>Titre/objet</b>          | DECISION N° 00143/D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 19 SEPTEMBRE 2023 DÉCLARANT INFRICTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00039/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 26 JUIN 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE NORMALISATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE ET D'ÉQUIPEMENT D'UNE SALLE DE RÉUNION DU BÂTIMENT R+1 SISE À MVOG BETSI EN PROCÉDURE D'URGENCE.   |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Autres Infrastructures   |
|           | <b>Date de clôture</b>      | N/A  |



#

## RESUME DES CONSULTATIONS

|           |                             |   |
|-----------|-----------------------------|---|
| <b>27</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">ADDITIF N° 01</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | ADDITIFS AUX DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CIPM-UDS/2023 DU POUR L'ACQUISITION DE SEPT (07) VEHICULES DE TYPE PICK-UP 4X4 A L'UNIVERSITE DE DSCHANG (EN PROCEDURE D'URGENCE) AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CIPM-UDS/2023 DU 31 AOUT 2023 POUR L'ACQUISITION DE CINQ (05) VEHICULES DE TYPE SUV A L'UNIVERSITE DE DSCHANG (EN PROCEDURE D'URGENCE) APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/CIPM-UDS/2023 DU 31 AOUT 2023 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULES DE TYPE WAGON 4X4 A L'UNIVERSITE DE DSCHANG (EN PROCEDURE D'URGENCE)   |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Approvisionnements Généraux   |
|           | <b>Date de cloture</b>      | N/A   |
| <b>28</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">001/AP/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/SAB/SAFI/23</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | 001/AP/MLNEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/SAB/SAFI/23 DU 18 SEPTEMBRE 2023 APPEL A PROJETS POUR LE COFINANCEMENT DES PLANS D'AFFAIRES DES ENTREPRISES AGRICOLES ET RURALES  |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Prestation Intellectuelle   |
|           | <b>Date de cloture</b>      | 29-09-2023  |
| <b>29</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">ADDITIF N° 014 AS 024/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>   |
|           | <b>Titre/objet</b>          | ADDITIF N° 014 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°024/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 09 AOUT 2023 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX DE DIVERS SERVICES A L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).FINANCEMENT : BUDGET HGOPED 2023DURÉE D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS : 60 (SOIXANTE) JOURS MONTANT PRÉVISIONNEL 92 850 000COÛT D'ACHAT DU DAO 81 250 (QUATRE-VINGT-UN MILLE DEUX CENT CINQUANTE) FCFA À VERSER DANS LE COMPTE CAS ARMPOBJET : - MODIFICATION DU MONTANT PRÉVISIONNEL- MODIFICATION DES DESIGNATIONS, DU MONTANT PRÉVISIONNEL ET DU MONTANT DE LA CAUTION DE SOUMISSION DU LOT N°2 (EQUIPEMENTS D'ORL)- MODIFICATION DES DESIGNATIONS, DU MONTANT PRÉVISIONNEL ET DU MONTANT DE LA CAUTION DE SOUMISSION DU LOT N°3 (EQUIPEMENTS DU LABORATOIRE CLINIQUE) |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Approvisionnements Généraux   |
|           | <b>Date de cloture</b>      | N/A   |
| <b>30</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">N°003/CES/CPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>   |
|           | <b>Titre/objet</b>          | COMMUNIQUE N°003/CES/CPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/23/AONO/CES/SG/2023 DU 26 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL À YAOUNDÉ PHASE II : BLOC VILLA PRINCIPALE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2023 ET SUIVANTS.   |
|           | <b>Nature de prestation</b> | N/A   |
|           | <b>Date de cloture</b>      | N/A   |
| <b>31</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">003531/CAMPOST/DG/CGM</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | PORANT PUBLICATION DES RESULTATS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000020/AONR/CAMPOST/CIPM/2023 DU 10/08/2023 POUR LA SOUSCRITION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE AU PROFIT DU PERSONNEL DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023 FINANCEMENT: BUDGET DE LA CAMPOST, EXERCICE 2023 IMPUTATION BUDGETAIRE : 668400000000 "ASSURANCE MALADIE"   |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Services et Prestations Intellectuelles   |
|           | <b>Date de cloture</b>      | N/A   |



#

## RESUME DES CONSULTATIONS

|    |   |
|----|---|
| #  | <b>Reference</b> <a href="#">020/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/09-2023 du 19/09/2023</a> <a href="#">Lire</a><br><b>Titre/objet</b> DEMANDE DE COTATIONS N° 020 /DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/09-2023 DU 19/09/2023, RELATIVE À L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES ET MATÉRIELS INFORMATIQUE POUR LE GUICHET UNIQUE CHARGÉ DES OPÉRATIONS DE CONTRACTUALISATION DES INSTITUTEURS<br><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux<br><b>Date de clôture</b> 19-10-2023   |
| 32 | <b>Reference</b> <a href="#">022/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023</a> <a href="#">Lire</a><br><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°022/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°021/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 18 AOUT 2023 POUR LES SERVICES DE RESTAURATION POUR LE QUATRIEME TRIMESTRE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).<br><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles<br><b>Date de clôture</b> N/A  |
| 33 | <b>Reference</b> <a href="#">003/LOT2/DMMONO/CADAER/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a><br><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°003/LOT2/DMMONO/CADAER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRITION DEFINITIVE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS MATERNELS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1" (LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'EP BALI) OBJETS DE L'AVIS D'APPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/CIPM/CAD1ER/2023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1" - FINANCEMENT: BIP MINDDEVEL - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE N° : IY02866 —IMPUTATION : 57 27 100 02 641408 523314<br><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs<br><b>Date de clôture</b> N/A |
| 34 | <b>Reference</b> <a href="#">003/LOT/DMMONO/CADAER/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a><br><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°003/LOT/DMMONO/CADAER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRITION DEFINITIVE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS MATERNELS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1" (LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'EP BALI) OBJETS DE L'AVIS D'APPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/CIPM/CAD1ER/2023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1" - FINANCEMENT: BIP MINDDEVEL - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE N° : IY02866 -IMPUTATION : 57 27 100 02 641408 523314<br><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs<br><b>Date de clôture</b> N/A   |
| 35 | <b>Reference</b> <a href="#">003/LOT/DMMONO/CADAER/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a><br><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°003/LOT/DMMONO/CADAER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRITION DEFINITIVE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS MATERNELS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1" (LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'EP BALI) OBJETS DE L'AVIS D'APPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/CIPM/CAD1ER/2023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1" - FINANCEMENT: BIP MINDDEVEL - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE N° : IY02866 -IMPUTATION : 57 27 100 02 641408 523314<br><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs<br><b>Date de clôture</b> N/A   |
| 36 | <b>Reference</b> <a href="#">N°0010</a> <a href="#">Lire</a><br><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°0010 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'ASMI N°003/ASMI/MINEPAT/SWEDD/UCP/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LE RECRUTEMENT DE L'EXPERT EN COMMUNICATION DU PROJET SWEDD<br><b>Nature de prestation</b> N/A<br><b>Date de clôture</b> N/A   |



#

## RESUME DES CONSULTATIONS

|           |                             |   |
|-----------|-----------------------------|---|
| <b>37</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">N°009</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | COMMUNIQUE N°009 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'ASMI N°008/ASMI/MINEPAT/SWEDD/UCP/2023 DU 29 MAI 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) ASSISTANT(E) EN SUIVI EVALUATION ET SUIVI DES COMPOSANTES AU SEIN DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET SWEDD  |
|           | <b>Nature de prestation</b> | N/A   |
|           | <b>Date de clôture</b>      | N/A   |
| <b>38</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">2023/00026/C/MINFI/SG</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | COMMUNIQUE N° 2023/00026/C/MINFI/SG PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÉT N° 00017/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2023 DU 29 MAI 2023 POUR LA SELECTION D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION DU DISPOSITIF DE FORMATION ET D'INSERTION AGROPASTORAL ET HALIEUTIQUE « PCP-AFOP » POUR LES EXERCICES 2023, 2024 ET CLOTUREFINANCEMENT : CONVENTION CCM 1278 01 S, LIGNE « AUDITS SUPERVISION, COMMUNICATION, CONSULTANTS ». |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Services et Prestations Intellectuelles   |
|           | <b>Date de clôture</b>      | N/A   |
| <b>39</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">038/AONO/CUY/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>   |
|           | <b>Titre/objet</b>          | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°038/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 18/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DES ATELIERS INDUSTRIELS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ EXERCICE 2023 ; LIGNE : 222 180 (ÉQUIPEMENT DES AUTRES SERVICES TECHNIQUES ET ATELIERS INDUSTRIELS)   |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Approvisionnements Généraux   |
|           | <b>Date de clôture</b>      | 26-10-2023  |
| <b>40</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">26/23/DCO/SDCC/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°26/23/DCO/SDCC/CIPM DU 18/09/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE MATERIELS ELECTRONIQUE POUR L'USINE D'EGRENAGE DE GOUNA  |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Approvisionnements Généraux   |
|           | <b>Date de clôture</b>      | 19-10-2023  |
| <b>41</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">? 299 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | DECISION ? 299 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 DU 14 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 033/AONO/ MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 03/04/2023, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LA ROUTE NATIONALE N°3 BEKOKO- LIMBE- IDENAU, DANS LA REGION DU SUD-OUEST. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023, ET 2024.  |
|           | <b>Nature de prestation</b> | N/A   |
|           | <b>Date de clôture</b>      | N/A   |



#

## RESUME DES CONSULTATIONS

|    |  |
|----|--|
| #  | <b>Reference</b> <a href="#">000728/D/CAMPOST/DG/CGM</a> <a href="#" style="color: blue;">Lire</a><br><b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000020/AONO/CAMPOST/CIPM/2023 DU 10/08/2023, POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE AU PROFIT DU PERSONNEL DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) AU TITRE DE L'EXECICE 2023FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAMPOST, EXERCICE 2023IMPUTATION BUDGETAIRE : 668400000000 "ASSURANCE MALADIE"<br><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles<br><b>Date de clôture</b> N/A  |
| 42 | <b>Reference</b> <a href="#">039/AONO/CUY/CIPM/2023</a> <a href="#" style="color: blue;">Lire</a><br><b>Titre/objet</b> AVISD'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°039/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 18/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES PIECES DE RECHANGE ET DES EQUIPEMENTS DES VEHICULES LEGERS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ EXERCICE 2023 ; LIGNE : 222 150 (MATÉRIEL D'ENTRETIEN DES VÉHICULES ET ENGINS).<br><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux<br><b>Date de clôture</b> 26-10-2023  |
| 43 | <b>Reference</b> <a href="#">055BIS/23/AOIO/SDCC/CIPM</a> <a href="#" style="color: blue;">Lire</a><br><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°055BIS/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/09/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE CHAUSETTES POUR L'EMBALLAGE DES BALLES DE COTON DES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON<br><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux<br><b>Date de clôture</b> 27-10-2023  |
| 44 | <b>Reference</b> <a href="#">005/AONO/CEN/CIPM/2023</a> <a href="#" style="color: blue;">Lire</a><br><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CEN/CIPM/2023 DU 18 SEPT 2023, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE A LA CENAME, EN PROCEDURE D'URGENCE (LOT UNIQUE) FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT CENAME - EXERCICES 2023 & 2024<br><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles<br><b>Date de clôture</b> 18-10-2023   |
| 45 | <b>Reference</b> <a href="#">004/LOT1/DM/AONO/CAD/1ER/SG/CIPM/2023</a> <a href="#" style="color: blue;">Lire</a><br><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°004/LOT1/DM/AONO/CAD/1ER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRITION DEFINIVE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (LOT N°1 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE TROIS SALLES DE CLASSE A L'EP DEIDO), OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/CIPM/CADLER/2023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1 <sup>er</sup> - FINANCEMENT : BIP MINDEVEL - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE N° : IY02866 -IMPUTATION : 57 27 100 02 641408 523318<br><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs<br><b>Date de clôture</b> N/A |
| 46 | <b>Reference</b> <a href="#">004/LOT1/DM/AONO/CAD/1ER/SG/CIPM/2023</a> <a href="#" style="color: blue;">Lire</a><br><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°004/LOT1/DM/AONO/CAD/1ER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRITION DEFINIVE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (LOT N°1 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE TROIS SALLES DE CLASSE A L'EP DEIDO), OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/CIPM/CADLER/2023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1 <sup>er</sup> - FINANCEMENT : BIP MINDEVEL - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE N° : IY02866 -IMPUTATION : 57 27 100 02 641408 523318<br><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs<br><b>Date de clôture</b> N/A |



#

## RESUME DES CONSULTATIONS

|           |                             |   |
|-----------|-----------------------------|---|
| <b>47</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">005/DC/HGOPED/CIPM/2023 DU 19/09/2023</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | AVIS DE CONSULTATION N°005/DC/HGOPED/CIPM/2023 DU 19/09/2023 RELATIVE A LA RÉHABILITATION DE LA LIGNE SOUTERRAINE MOYENNE TENSION DE L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).FINANCEMENT : BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED)- EXERCICE 2023   |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Approvisionnements Généraux   |
|           | <b>Date de clôture</b>      | 10-10-2023  |
| <b>48</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">003/DC/CAD 3/CIPM/2023 DU 18/09/2023</a> <a href="#">Lire</a>   |
|           | <b>Titre/objet</b>          | AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/CAD 3/CIPM/2023 DU 18/09/2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE PAVAGE DE LA ROUTE ENTREE COGEFAR PK 10 DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI, « PHASE 3»FINANCEMENT : CUDEXERCICE : 2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III  |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Routes et Infrastructures Routières   |
|           | <b>Date de clôture</b>      | 11-10-2023  |
| <b>49</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">014/AONO/CRA/SG/CIPM/2023 DU 18 SEPT 2023</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 014/AONO/CRA/SG/CIPM/2023 DU 18 SEPT 2023 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE IJASSURANCE MALADIE ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS PAR LE CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA. (LOT 1 : ASSURANOES DES MEMBRES DES ORGANES DÉLIBÉRANTS ; LOT 2 : ASSURANCES DU CHEF DE L'EXÉCUTIF, DES ADJOINTS ET DU PERSONNEL). (EN PROCEDURE D'URGENCE)   |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Services et Prestations Intellectuelles   |
|           | <b>Date de clôture</b>      | 17-10-2023  |
| <b>50</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">23/23/DCO/SDCC/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°23/23/DCO/SDCC/CIPM DU 18/09/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 4 000 BOBINES DE RUBAN ADHESIF A LA SODECOTON.   |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Approvisionnements Généraux   |
|           | <b>Date de clôture</b>      | 11-10-2023  |
| <b>51</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">003/DC/CAYIII/CIPM/STADU</a> <a href="#">Lire</a>   |
|           | <b>Titre/objet</b>          | AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/CAYIII/CIPM/STADU/DU 08 SEPTEMBRE 2023 POUR L'ACQUISITION EN LOCATION DES ENGINS INDISPENSABLES A L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE DE CONSTRUCTION DES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES DE NSIMEYONG II AU LIEUDIT « NKONG BIBEGA » DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIIFINANCEMENT : FONDS PROPRES DE LA CAYIII EXERCICE : 2023 IMPUTATION : AUTORISATION DE DÉPENSE N° : |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Travaux   |
|           | <b>Date de clôture</b>      | 09-10-2023  |
| <b>52</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">000141/AONO/UDO-CIPM/2023 DU 14 septembre 2023</a> <a href="#">Lire</a>   |
|           | <b>Titre/objet</b>          | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000141/AONO/UDO-CIPM/2023 DU 14 SEPTEMBRE 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU BÂTIMENT DE LA DIRECTION DES AFFAIRES ACADEMIQUES ET DE LA COOPERATION (DAAC) AU CAMPUS I DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA EXERCICE 2023.  |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Bâtiments et Equipements Collectifs   |
|           | <b>Date de clôture</b>      | 20-09-2023  |



#

## RESUME DES CONSULTATIONS

|           |                             |   |
|-----------|-----------------------------|---|
| <b>53</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">004/AAMI/CR ES/2023</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°004/AAMI/CR ES/2023 DU 02 JUIN 2023 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS/BUREAUX D'ETUDES POUR L'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION DU CONSEIL REGIONAL DE L'EST  |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Services et Prestations Intellectuelles   |
|           | <b>Date de cloture</b>      | 19-06-2023  |
| <b>54</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">002/AAMI/CR ES/2023</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°02 /AAMI/CR ES/2023 DU 25 MAI 2023 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS/BUREAUX D'ETUDES POUR REALISER L'ETUDE DE FAISABILITE DES PROJETS DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE QUATRE (04) LYCEES PROFESSIONNELS DANS LA REGION DE L'EST   |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Services et Prestations Intellectuelles   |
|           | <b>Date de cloture</b>      | 16-06-2023  |
| <b>55</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">077/CUD/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>   |
|           | <b>Titre/objet</b>          | COMMUNIQUE N° 077/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 028/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 RELATIF A L'AMENAGEMENT PAYSAGER SOMMAIRE DES SITES IDENTIFIES COMME DEPOT DE BUS DU PMUD EN VUE DE LEUR SECURISATION.FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2023 ET SUIVANT  |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Services et Prestations Intellectuelles   |
|           | <b>Date de cloture</b>      | N/A   |
| <b>56</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">ADDITIF N° 03</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | ADDITIF N°03 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/RG-PU/C.FBAN/CIPM-AG/2023...   |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Approvisionnements Généraux   |
|           | <b>Date de cloture</b>      | N/A   |
| <b>57</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">109/23/AONO/SDCC/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°109/23/AONO/SDCC/CIPM DU 13/09/2023 POUR LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE LA CELLULE ÉLECTRIQUE + CONSTRUCTION DE DEUX BUREAUX AU DESSUS ET LE RENOUVELLEMENT PEINTURE DU BATIMENT USINE - GUIDER, EN DEUX (02) LOTS  |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Travaux   |
|           | <b>Date de cloture</b>      | 11-10-2023  |
| <b>58</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">0035/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2023 DU 12/09/23</a> <a href="#">Lire</a>   |
|           | <b>Titre/objet</b>          | AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00035/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP—ACEFA) POUR LES EXERCICES 2023 A 2024 ET CLOTUREFINANCEMENT : CONVENTION CCM 1278 01 S, LIGNE « AUDITS SUPERVISION, COMMUNICATION, CONSULTANTS ». |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Services et Prestations Intellectuelles   |
|           | <b>Date de cloture</b>      | 23-10-2023  |



#

## RESUME DES CONSULTATIONS

|           |                             |   |
|-----------|-----------------------------|---|
| <b>59</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">N°001/CES/CPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>   |
|           | <b>Titre/objet</b>          | COMMUNIQUE N°001/CES/CPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CES/SG/2023 DU 26 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES MATERIELS DE SÉCURISATION DU SYSTÈME INFORMATIQUE AU COMPLEXE SIÈGE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2023.  |
|           | <b>Nature de prestation</b> | N/A   |
|           | <b>Date de clôture</b>      | N/A   |
| <b>60</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">N°1335/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023</a> <a href="#">Lire</a>   |
|           | <b>Titre/objet</b>          | COMMUNIQUE RADIO/PRESSECOMMUNIQUE N°1335/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 DU 14 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 033/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 03/04/2023, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LA ROUTE NATIONALE N°3 BEKOKO- LIMBE- IDENAU, DANS LA REGION DU SUD-OUEST. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET 2024. |
|           | <b>Nature de prestation</b> | N/A   |
|           | <b>Date de clôture</b>      | N/A   |
| <b>61</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">060/AONR/CUD/CIPM N°2/2023 DU 19/09/2023</a> <a href="#">Lire</a>   |
|           | <b>Titre/objet</b>          | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°060/AONR/CUD/CIPM N°2/2023 DU 19/09/2023 RELATIF AUX ETUDES EN VUE DE L'AMENAGEMENT DU PONT DU QUARTIER 105 RELIANT SODIKO ET BONAMATOUMBE   |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Bâtiments et Equipements Collectifs   |
|           | <b>Date de clôture</b>      | 17-10-2023  |
| <b>62</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">N°002/CES/CPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>   |
|           | <b>Titre/objet</b>          | COMMUNIQUE N°002/CES/CPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/SG/CPM/2023 DU 05 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ENTRETIEN, DE NETTOYAGE DES LOCAUX ET AUTRES ESPACES INTÉRIEURS AU SIÈGE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL SIS À MBALLA II-YAOUNDÉ.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2023.   |
|           | <b>Nature de prestation</b> | N/A   |
|           | <b>Date de clôture</b>      | N/A   |
| <b>63</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">25/23/DCO/SDCC/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°25/23/DCO/SDCC/CIPM DU 18/09/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PALANS MANUELS A CHAINE  |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Approvisionnements Généraux   |
|           | <b>Date de clôture</b>      | 19-10-2023  |
| <b>64</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">004/DC/HGOPED/CIPM/2023 DU 19/09/2023</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | AVIS DE CONSULTATION N°004/DC/HGOPED/CIPM/2023 DU 19/09/2023 RELATIVE A LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS ET DU GENIE CIVIL (POSTE DE LIVRAISON H59) DE L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED). FINANCEMENT : BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED)- EXERCICE 2023   |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Approvisionnements Généraux   |
|           | <b>Date de clôture</b>      | 09-10-2023  |



#

## RESUME DES CONSULTATIONS

|           |                             |  |
|-----------|-----------------------------|--|
| <b>65</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">007/AONO/CAD3/CIPM/2023 DU 18/09/2023</a> <a href="#">Lire</a>   |
|           | <b>Titre/objet</b>          | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/CAD3/CIPM/2023 DU 18/09/2023 POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III.FINANCEMENT : FONDS PROPRES BUDGET COMMUNAL CAD3 ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III   |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Approvisionnements Généraux  |
|           | <b>Date de cloture</b>      | 11-10-2023   |
| <b>66</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">015/AONO/CRA-AD/SG/CIPM/2023 DU 18 SEPT 2023</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 015/AONO/CRA-AD/SG/CIPM/2023 DU 18 SEPT 2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE, DES MOTOCYCLETTE (LOT1) ET ENGINS GENIE CIVIL (LOT2) DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA. (EN PROCEDURE D'URGENCE)   |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Services et Prestations Intellectuelles  |
|           | <b>Date de cloture</b>      | 17-10-2023   |
| <b>67</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">001/AONO/CAYIII/CIPM/STADU</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CAYIII/CIPM/STADU DU 08 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE MATERNELLE D'OLEZOA GROUPE A &B DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIICOMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III   |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Travaux  |
|           | <b>Date de cloture</b>      | 09-10-2023   |
| <b>68</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">002/DMMONO/CADAER/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | COMMUNIQUE N°002/DMMONO/CADAER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DU PROLONGEMENT DE LA RUE MOUDOUROU A BONATEKI-DEIDO (PHASE I) OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/CIPM/CAD1E112023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA LE' - FINANCEMENT : BIP MINTP - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE N° : IY05258 -IMPUTATION :57 36 126 01 641408 523511 - AE/CP : 27 000 000 FCFA |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Routes et Infrastructures Routières  |
|           | <b>Date de cloture</b>      | N/A  |
| <b>69</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">076/CUD/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | COMMUNIQUE N° 076/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 EN VUE DU SUPPORT ET HEBERGEMENT DU NUMERO COURT ET SMS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023 ET SUIVANT   |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Services et Prestations Intellectuelles  |
|           | <b>Date de cloture</b>      | N/A  |
| <b>70</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">24/23/DCO/SDCC/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>   |
|           | <b>Titre/objet</b>          | AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°24/23/DCO/SDCC/CIPM DU 18/09/2023 POUR LA FOURNITURE DE 15 000 000 D'ETIQUETTES POUR LE CONDITIONNEMENT DE DIAMAOR A LA SODECOTON.   |
|           | <b>Nature de prestation</b> | N/A  |
|           | <b>Date de cloture</b>      | 12-10-2023   |



#

## RESUME DES CONSULTATIONS

|           |                             |  |
|-----------|-----------------------------|--|
| <b>71</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">04/AONO/ CUG /SG/ DST /CIPM/AG/2023</a> <a href="#">Lire</a>   |
|           | <b>Titre/objet</b>          | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ CUG /SG/ DST /CIPM/AG/2023 DU 15/09/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE ET D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 POUR LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES EN PROCEDURE D'URGENCE  |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Approvisionnements Généraux  |
|           | <b>Date de cloture</b>      | 10-10-2023   |
| <b>72</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">019/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/09-2023 du 18/09/2023</a> <a href="#">Lire</a>   |
|           | <b>Titre/objet</b>          | DEMANDE DE COTATIONS N° 019/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/09-2023 DU 18/09/2023, RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ET DES FOURNITURES DE BUREAU POUR L'APPUI À LA COMMISSION NATIONALE DE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MANUEL.   |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Approvisionnements Généraux  |
|           | <b>Date de cloture</b>      | 18-10-2023   |
| <b>73</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">006/DM/AONO/CADAER/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>   |
|           | <b>Titre/objet</b>          | COMMUNIQUE N°006/DM/AONO/CADAER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE BONAPRISO OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/CIPM/CAD1ER/2023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1" - FINANCEMENT BIP MINSANTE - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE N° : IY06155 -IMPUTATION : 57 40 047 06 641408 524412   |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Bâtiments et Equipements Collectifs  |
|           | <b>Date de cloture</b>      | N/A  |
| <b>74</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">004/LOT1/DM/AONO/CAD/1ER/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>   |
|           | <b>Titre/objet</b>          | COMMUNIQUE N°004/LOT1/DM/AONO/CAD/1ER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA LER (LOT N°1 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE TROIS SALLES DE CLASSE A L'EP DEIDO), OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/CIPM/CAD1ER/2023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1" - FINANCEMENT : BIR MINDEVEL - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE N° : IY02866 -IMPUTATION : 57 27 100 02 641408 523318 |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Bâtiments et Equipements Collectifs  |
|           | <b>Date de cloture</b>      | N/A  |
| <b>75</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">003/DC/RE/B13/ SIGAMP/CDPMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>  |
|           | <b>Titre/objet</b>          | DEMANDE DE COTATION N°09/DC/RE/B13/CDPMP/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ELEVAGE ET DE L'INDUSTRIE ANIMALE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST, LOT UNIQUE.   |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Approvisionnements Généraux  |
|           | <b>Date de cloture</b>      | 05-10-2023   |
| <b>76</b> | <b>Reference</b>            | <a href="#">ADDITIF N° 04</a> <a href="#">Lire</a>   |
|           | <b>Titre/objet</b>          | ADDITIF N°04 N°002/DC/RG-OU/C.FBAN/CIPM-AG/2023 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN  |
|           | <b>Nature de prestation</b> | Approvisionnements Généraux  |
|           | <b>Date de cloture</b>      | N/A  |



## HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**DECISION N°022/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°021/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 18 AOUT 2023 POUR LES SERVICES DE RESTAURATION POUR LE QUATRIEME TRIMESTRE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).**

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

### **LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,**

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu Le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne d'Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'Application du code des Marchés Publics.

Vu La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023.

Vu L'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°021/AONO/HGD/CIPM/2023 du 18 août 2023.

Vu La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 19 septembre 2023 portant proposition d'attribution.

### **DECIDE :**

**Article 1er.** – L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation sus citée :

| Maître d'Ouvrage                                    | Entreprise attributaire               | Montant TTC en F CFA | Délai           |
|---|---------------------------------------|----------------------|-----------------|
| Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala | HERITAGE Ltd<br><br>BP : 1177 Bamenda | 99 987 852           | Trois (03) mois |

**Article 2.**-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

*DOUALA le 20 Septembre 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NAMME LUMA HENRY***



## COMMUNE DE YAOUNDE VI

**ADDITIF ET RECTIFICATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°017/AONO/CAY6/SG/ST/CIPM/2023 DU 22/08/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT DE CERTAINES VOIRIES DANS LES QUARTIERS DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 6 : (1) PONT-MAETUR MENDONG – CARREFOUR DU CHEF – AKOK-NDOÉ 2; (2) CARREFOUR-TERMINUS – PAYS-BAS – MEWOULOU ; (3) CARREFOUR BANANE – CARREFOUR DU CHEF - HAUTE TENSION.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)    [Affichage Web](#)

| 1 | Autres                |
|---|-----------------------|
|   | Au lieu de ...<br>N/A |



## 1 Autres

### Lire plutot

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI**, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de sa municipalité, un d'Offres National Ouvert (AONO) pour la réalisation des opérations sus-indiquées.

#### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des **travaux d'aménagement de certaines voiries dans les quartiers** de l'Arrondissement de Yaoundé 6, Département du Mfoundi, Région du Centre répartie comme suit :

| N° TRONCON | ITINERAIRE   | LONGUEUR (m) |
|------------|--|--------------|
| 1          | Pont-MAETUR Mendong – Carrefour du Chef – Akok-Ndoé 2. | 3 450        |
| 2          | Carrefour Terminus – Pays-Bas – Mewoulou.              | 1 100        |
| 3          | Carrefour-Banane – Carrefour du Chef – Haute-Tension.  | 2 100        |

### (SANS CHANGEMENT)

### AAO

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| Point 9 : Remise des offres   | <u>Lire plutôt</u> : ...au plus tard le Jeudi 05/10/2023 à 14 heures... |
| Point 11 : Ouverture des plis | <u>Lire plutôt</u> : ...aura lieu le Jeudi 05//10/2023 à 15 heures...   |

### RPAO

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| Données particulières : Point 19 | <u>Lire plutôt</u> : ...au plus tard le Jeudi 05/10/2023 à 14 heures... |
| Données particulières : Point 20 | <u>Lire plutôt</u> : ...aura lieu le Jeudi 05/10/2023 à 15 heures...    |

YAOUNDE le 19 Septembre 2023

Le MAIRE

**YOKI ONANA JACQUES**



## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°063/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 028/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 RELATIF A L'AMENAGEMENT PAYSAGER SOMMAIRE DES SITES IDENTIFIES COMME DEPOT DE BUS DU PMUD EN VUE DE LEUR SECURISATION.**

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala,  
Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 028/AONO/CUD/CIPM/2023 du 03 Juillet 2023 pour l'aménagement paysager sommaire des sites identifiés comme dépôt de bus du PMUD en vue de leur sécurisation ;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Administratives, techniques et financières du 22 Aout 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives techniques et financières du 28 Août 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant la proposition d'attribution N° 008/EEA/BEV/CIPM2/CUD/2023 du 04 Septembre 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

### DECIDE :

**Article 1er** : L'entreprise ci-après est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionnée pour les montant et délai ci-après

| Lot | Soumissionnaires  | Montants (FCFA TTC)  | Délais<br>(en mois) |
|-----|---|--|---------------------|
|     | <b>SOCIETE AFRICAINE<br/>D'INGENIERIE ET DE<br/>SERVICES SARL<br/>(SAIS)</b><br><br><b>BP : 8171 Douala</b> | <b>44 313 300</b><br><b>(quarante-quatre millions trois cent treize mille trois cents)</b> | <b>12</b>           |

**Article 2** : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-





# JOURNAL DES MARCHES PUBLICS

DOUALA le 19 Septembre 2023

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**



# **COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)**

**DECISION MUNICIPALE N°005/DM/AONO/CADAER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NEW-DEIDO, OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/CIPM/CADLER/2023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA - FINANCEMENT < BIP MINEDUB - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE : IY00769 —IMPUTATION : 57 15 102 01 641408 523314**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



**Monsieur LENGUE MALAPA, MAIRE DE DOUALA 1ER, COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,**

Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;  
 Vu La loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoires Décentralisées ;  
 Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 MAI 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Novembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu Le décret n°2012/076 du 08 MAI 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu La circulaire NO 003/CAB/PM du 18 MAI 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu La circulaire N°003 /CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;

Vu La circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 1er juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution

du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023

Vu Les textes régissant les corps de métiers ;

Considérant Les normes en vigueur et D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché.

Considérant les dispositions du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres de référence ;

Considérant les nécessités de services,

## DECIDE

**Article 1er : Les TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NEW-DEIDO, OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/CIPM/CAD1er/2023 DU 31/03/2023 sont définitivement attribués à l'entreprise :**

**JUST ALL SERVICES SARL (JAS SARL)**

B.P : 17204 Akwa - Douala. Tel : + 237 6 79 29 72 17 / + 237 6 96 06 98 33 Email : [las\\_services@yahoo.fr](mailto:las_services@yahoo.fr)

Représentée par Monsieur EKOJ JONGWANE Justin, son Directeur Général

N° RC: DLA/2015/B/1279 - N° Contribuable M021512287143 G rattaché au CIME DOUALA BONANJO - Régime fiscal : Réel - CNPS 351-0108171-J 02

Compte bancaire N° 10035 01140 40007431011 19 Domicilié à BGFBANK S.A. Agence de BERYL BONABERI - DLA

## **Article 2 : Montants d'adjudication :**

|                   | <b>Montant HTVA</b>  | <b>TVA 19,25%</b>  | <b>.AIR 2,2 %</b>                                     | <b>Montant TTC</b>   | <b>NAP</b>   |
|-------------------|--|--|---|--|--|
| <b>En chiffre</b> | 16 351 460   | 3 147 656  | 359 732   | 19 499 116   | 15 991 728   |
| <b>En lettre</b>  | Seize millions trois cent cinquante et un mille quatre cent soixante | Trois millions cent quarante sept mille six cent cinquante six | Trois cent cinquante-neuf mille sept cent trente deux | Dix-neuf millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent seize | Quinze millions neuf cent quatre-vingt-onze mille sept cent vingt huit |

**Article 3 :** Lesdits travaux devront être terminés dans un délai de **QUTRE MOIS** pour compter de la date de notification de leur Ordre de Service de Démarrer

**Article 4 :** La présente Decision Municipale d'attribution définitive qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistrée puis publiée partout où besoin sera.





## COMMUNE DE FOUMBAN

**ADDITIF N°03 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°07/AONO/RG-PU/C.FBAN/CIPM-AG/2023...**

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

### 1 Remises des offres

#### Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original cl six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service Technique de la Mairie de Foumban contre récépissé au plus tard le 19/09/2023 à 10 heures précises, heure locale sous pli fenné. Au-delà de cette licure, aucune offre ni aucune modification ou retrait ne sera acceptée. Toute offre devra porter la mention.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°007/AONO/RG-PU/C.FBAN7CIPM-AG/2023 DU 30 AOÛT 2023 POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE  
DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN  
« A n 'ouvrir qu 'eu séance de dépouillement »**

#### Lire plutot

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original cl six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service Technique de la Mairie de Foumban contre récépissé au plus tard le **25/09/2023 à 10 heures précises**, heure locale sous pli fenné. Au-delà de cette licure, aucune offre ni aucune modification ou retrait ne sera acceptée. Toute offre devra porter la mention.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°007/AONO/RG-PU/C.FBAN7CIPM-AG/2023 DU 30 AOÛT 2023 POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE  
DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN  
« A n 'ouvrir qu 'eu séance de dépouillement »**

### 2 Ouverture des Plis

#### Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 19/09/2023 à 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Foumban. en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

#### Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **25/09/2023 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Foumban. en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

FOUMBAN le 18 Septembre 2023

Le MAIRE

**NDAM NJOYA ADAMOU**



## AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°009/AOAO/ARSEL/SIGAMP/CIPM/2023 DU 25/08/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE LA CONDUITE DE L'AUDIT COMPTABLE, FINANCIER ET ORGANISATIONNEL DES OPÉRATEURS DU SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ.**

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

| 1 | <b>Recevabilité des Offres</b>   |
|---|--|
|   | <p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre.</p>  |
|   | <p><b>Lire plutot</b></p> <p>Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.</p> <p>Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre.</p> <p><b>Ladite caution est fixée à 400 000 XAF (quatre cent mille francs CFA).</b></p> |

| 2 | <b>Autres</b>   |
|---|---|
|   | <p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>   |
|   | <p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>RPAO</b><br/><b>Critères éliminatoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence ou non-conformité des pièces administratives aux prescriptions du DAO et non régularisée dans 48 heures ;</li> <li>- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives et/ou fiscales ;</li> <li>- Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;</li> <li>- Présence dans l'offre administrative ou technique des éléments donnant des indications sur l'offre financière ;</li> <li>- <b>Absence de l'offre témoin</b> ;</li> </ul> <p>Note technique inférieure à 75 points sur 100</p> |



YAOUNDE le 20 Septembre 2023

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NKOU JEAN PASCAL**

## COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)

**COMMUNIQUE N°005/DM/A0NO/CADAER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NEW-DEIDO, OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**  
**N°05/A0NO/CIPM/CAD1ER/2023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1<sup>er</sup>**  
**- FINANCEMENT : BIP MINEDUB - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE N° : IY00769**  
**—IMPUTATION : 57 15 102 01 641408 523314**

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

**Monsieur LENGUE MALAPA, MAIRE DE DOUALA 1<sup>er</sup>, COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR, COMMUNIQUE :**

Les **TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NEW-DEIDO, OBJETS** DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/A0NO/CIPM/CAD1er/2023 DU **31/03/2023** sont définitivement attribués à l'entreprise :

### JUST ALL SERVICES SARL (JAS SARL)

B.P : 17204 Akwa - Douala. -- Tel : + 237 6 79 29 72 17 / + 237 6 96 06 98 33 Email : [Jas\\_services@yahoo.fr](mailto:Jas_services@yahoo.fr)

Représentée par Monsieur EKOJ JONGWANE Justin, son Directeur Général

N° RC: DLA/2015/B/1279 - N° Contribuable M021512287143 G rattaché au CIME DOUALA BONANJO - Régime fiscal : Réel - CNPS 351-0108171-J 02

Compte bancaire N° 10035 01140 40007431011 19 Domicilié à BGFBANK S.A. Agence de BERYL BONABERI - DIA

Travaux pour lesquels les Montants d'adjudication sont ainsi établis :

|            | Montant HTVA   | TVA 19,25%   | AIR 2,2%  | Montant TTC  | NAP  |
|------------|--|--|---|--|--|
| En chiffre | 16 351 460   | 3 147 656  | 359 732   | 19 499 116   | 15 991 728   |
| En lettre  | Seize millions trois cent cinquante et un mille quatre cent soixante | Trois millions cent quarante sept mille six cent cinquante six | Trois cent cinquante-neuf mille sept cent trente deux | Dix-neuf millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent seize | Quinze millions neuf cent quatre-vingt-onze mille sept cent vingt huit |

Les délais d'exécution physique sont fixés à QUATRE (04) MOIS pour compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrer lesdits travaux.

Entreprise dont l'analyse de l'offre enregistrée pour ledit Avis d'Appel d'Offres a révélé ce qui suit :

- son dossier administratif a été déclaré conforme en tous points,
- sa proposition technique a été jugée pertinente et atteste que sa capacité, son expérience et la qualification de son personnel technique sont suffisamment avérées par la réalisation des travaux de référence,
- et son offre financière a été évaluée la moins-disant.

Par ailleurs, ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter dès publication du présent communiqué dans les Services Techniques, de la Planification et du Développement Urbain de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics, sis au Se étage, porte 502 du CITY HALL, immeuble siège de la Mairie de Douala 1er dans la vallée de la Besseke, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur contrat.

Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler ladite attribution.

Enfin, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer retirer leurs soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Faute de quoi, ces offres seront détruites. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler ladite attribution. ?



# **COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)**

**DECISION MUNICIPALE N°002/DM/AONO/CAD/1ER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRITION DEFINITIVE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DU PROLONGEMENT DE LA RUE MOUDOUROU A BONATEKI-DEIDO (PHASE I) OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/CIPM/CAD1ER/2023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1" - FINANCEMENT : BIP MINTP - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE N° : IY05258 -IMPUTATION :57 36 126 01 641408 523511 - AE/CP : 27 000 000 FCFA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



**Monsieur LENGUE MALAPA, MAIRE DE DOUALA IER, COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,**

Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu La loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoires Décentralisées ;

Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 MAI 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Novembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu Le décret n°2012/076 du 08 MAI 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu La circulaire NO 003/CAB/PM du 18 MAI 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu La circulaire N°003 /CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;

Vu La circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 1er juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023

Vu Les textes régissant les corps de métiers ;

Considérant Les normes en vigueur et D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché.

Considérant les dispositions du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres de référence ;

Considérant les nécessités de services,

## DECIDE

**Article 1er : Les TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DU PROLONGEMENT DE LA RUE MOUDOUROU A BONATEKI-DEIDO (PHASE I) OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/A0NO/CIPM/CAD1'12023 DU 31/03/2023 sont définitivement attribués à l'entreprise :**

**JO.EK.FE. Sari B.P : 853 Douala —Tel : 6 94 76 79 04 — 6 92 66 23 11**  
Représentée par Mile **MANDJOLE Ange Audrée**, sa Gérante

**Article 2 : Montants d'adjudication :**

|                   | <b>Montant HTVA</b>                                 | <b>TVA 19,25%</b>   | <b>AIR 5,5 %</b>  | <b>Montant TTC</b>  | <b>NAP</b>  |
|-------------------|---|---|---|---|---|
| <b>En chiffre</b> | 21 258 000  | 4 092 165   | 1 169 190   | 25 350 165  | 20 088 810  |
| <b>En lettre</b>  | Vingt et un millions deux cent cinquante-huit mille | Quatre millions quatre vingt douze mille cent soixante cinq | Un million cent soixante-neuf mille cent quatre-vingt dix | Vingt-cinq millions trois cent cinquante mille cent soixante cinq | Vingt millions quatre? vingt-huit mille huit cent dix |

**Article 3** : Lesdits travaux devront être terminés dans un Mai de **QUATRE MOIS** pour compter de la date de notification de leur Ordre de Service de Démarrer

**Article 4** : La présente Decision Municipale d'attribution définitive qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistrée puis publiée partout ou besoin sera. j

**DOUALA le 31 Aout 2023**

**Le MAIRE**

**LENGUE MALAPA**



# **COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)**

**DECISION MUNICIPALE N°003/LOT1/DM/AONO/CADAER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE  
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS MATERNELS DANS CERTAINES ECOLES  
PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC  
MATERNEL A L'EP BALI) OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE  
D'URGENCE N°03/AONO/CIPM/CAD1ER/2023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE  
DOUALA 1" - FINANCE ME RE : BIP MINDEVEL - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE N° :  
IY02866 -IMPUTATION : 57 27 100 02 641408 523314**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



# JOURNAL DES MARCHES PUBLICS

## **Monsieur LENGUE MALAPA, MAIRE DE DOUALA 1<sup>ER</sup>, COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,**

Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;  
 Vu La loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoires Décentralisées ;  
 Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 MAI 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Novembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu Le décret n°2012/076 du 08 MAI 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu La circulaire NO 003/CAB/PM du 18 MAI 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu La circulaire N°003 /CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;

Vu La circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 1er juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution

du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023

Vu Les textes régissant les corps de métiers ;

Considérant Les normes en vigueur et D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché.

Considérant les dispositions du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres de référence ;

Considérant les nécessités de services,

## DECIDE

**Article 1er : Les TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS MATERNELS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1<sup>ER</sup> (LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'EP BALI) OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/CIPM/CAD1e12023 DU 31/03/2023 sont définitivement attribués à l'entreprise :**

**JO.EK.FE. Sari B.P : 853 Douala —Tel : 6 94 76 79 04 — 6 92 66 23 11**

Représentée par Mme MANDJOLE Ange Audrée, sa Gérante

N° RC/DLA/2022/B/894 -N° Contribuable : **M022217053400U rattaché au CIME** - Régime fiscal : **RSI - CNPS** :  
 351-0124268-000-w

Compte bancaire N° **10035 01170 40014289011 45** Domicile à **BGFIBank —AGENCE QUARTZ (DOUALA)**

## **Article 2 : Montants d'adjudication :**

|                   | <b>Montant HTVA</b>  | <b>TVA 19,25%</b>   | <b>AIR 5,5%</b>  | <b>Montant TTC</b>  | <b>NAP</b>  |
|-------------------|--|---|--|---|---|
| <b>En chiffre</b> | 24 278 550   | 4 673 621   | 1 335 320  | 28 952 171  | 22 943 230  |
| <b>En lettre</b>  | Vingt-quatre millions deux cent soixante-dix mille cinq cent cinquante | Quatre millions six cent soixante treize mille six cent vingt et un | Un million trois cent trente-cinq mille trois cent vingt | Vingt-huit millions neuf cent cinquante-deux mille cent soixante onze | Vingt-deux millions neuf cent quarante-trois mille deux cent trente |

**Article 3 :** Lesdits travaux devront être terminés dans un délai de QUATRE MOIS pour compter de la date de notification de leur Ordre de Service de Démarrer

**Article 4 :** La présente Decision Municipale d'attribution définitive qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistrée puis publiée partout ou besoin sera. j

**DOUALA le 31 Aout 2023**

**Le MAIRE**

**LENGUE MALAPA**



# **COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)**

**DECISION MUNICIPALE N°003/LOT2/DM/AONO/CADAER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE  
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS MATERNELS DANS CERTAINES ECOLES  
PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1" (LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC  
MATERNEL A L'EP BALI) OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE  
D'URGENCE N°03/AONO/CIPM/CAD1ER/2023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE  
DOUALA 1" - FINANCEMENT : 13'11> MINDEVEL - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE :  
IY02866 -IMPUTATION : 57 27 100 02 641408 523314**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



**Monsieur LENGUE MALAPA, MAIRE DE DOUALA 1<sup>ER</sup>, COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,**

Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;  
 Vu La loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoires Décentralisées ;  
 Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 MAI 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Novembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu Le décret n°2012/076 du 08 MAI 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu La circulaire NO 003/CAB/PM du 18 MAI 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu La circulaire N°003 /CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;

Vu La circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 1er juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023

Vu Les textes régissant les corps de métiers ;

Considérant Les normes en vigueur et D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché.

Considérant les dispositions du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres de référence

Considérant les nécessités de services,

## DECIDE

**Article 1er : Les TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS MATERNELS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1<sup>ER</sup> (LOT N°2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'EP NEW-DEIDO) OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/CIPM/CAD1er/2023 DU 31/03/2023 sont définitivement attribués à l'entreprise :**

### ETS REGYS BUILDING

**B.P : 17182 Douala - Cameroun. Tel : 6 96 45 53 21- 6 73 65 31 32**

Représentés par **Monsieur ABOUBAKARV AMADOU**, son Directeur Général

N° RCCM : RC/DLA/2021/A/4167 - N° Contribuable P029316388357Q - CNPS 351-0123443-000-D

Compte bancaire N° 10041 00001 00101100373 30 - Domicilié à ACCESS BANK CAMEROON PLC. Agence d'AKWA

### Article 2 : Montants d'adjudication :

|                   | Montant HTVA   | TVA 19,25%   | AIR 2,2 %                                     | Montant TTC   | NAP  |
|-------------------|--|--|---|---|--|
| <b>En chiffre</b> | 24 918 550   | 4 796 821  | 548 208                                       | 29 715 371  | 24 370 342   |
| <b>En lettre</b>  | Vingt-quatre millions neuf cent dix-huit mille cinq cent cinquante | Quatre millions sept cent quatre vingt seize mille huit cent vingt et un | Cinq cent quarante- huit mille deux cent huit | Vingt-neuf millions sept cent quinze mille trois cent soixante onze | Vingt-quatre millions trois cent soixante-dix mille trois cent quarante deux |

**Article 3 :** Lesdits travaux devront être terminés dans un délai de **QUTRE MOIS** pour compter de la date de notification de leur Ordre de Service de Démarrer

**Article 4 :** La présente Decision Municipale d'attribution définitive qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistrée puis publiée partout ou besoin sera. j



## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**PORTANT INFRACTUOSITÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°28/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 19 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ET D'UNE BÂCHE À EAU POTABLE À L'AÉROPORT DE NGAOUNDÉRÉ.**

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL,**

- Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;  
Vu Les statuts de la société Aéroports Du Cameroun SA ;  
Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;  
Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;  
Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;  
Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;  
Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;  
Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques .  
Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert **N°28/AONO/ADC/CIPM/2023 du 19 juillet 2023** ;  
Vu Le rapport d'analyse des Dossiers Administratifs et des Offres techniques et financières ;  
Considérant la lettre N° 0171-23/ADC/CIPM/se datée du 08 septembre 2023 par laquelle la Commission Interne de Passation des Marchés suggère de déclarer l'Appel d'offres infructueux,

**DECIDE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**—L'Appel d'Offres National Ouvert **N°28/AONO/ADC/CIPM/2023 du 19 juillet 2023**, pour les travaux de construction d'un forage et d'une bâche à eau potable à l'Aéroport de Ngaoundéré, est déclaré infructueux.

**ARTICLE 2**—La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Septembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**



## PAMOL PLANTATIONS PLC

**PRESS RELEASE N° 03/2023 POSTPONMENT OF RID'S OPENING SESSIONS.** THE GENERAL MANAGER OF PANIOL PLANTATIONS PIC INLBRMS THE 13IDERS WHO TENDERED FOR THE UNDCRRNENTIONCD THAT DUC TO UNFORCSEEN EIREUNISTANEES, THE DATE FOR SUBMISSION/13IDS OPENING SCHEDULCD FOR 20/09/2023 HAS HCCN POSTPONCD TO 27/09/2023. I) N°005/ONIT/PAMOL/TD/ITB/2023 FOR THE SUPPLY OF 1.5 TONS MINVAN TO PAMOL THE VENUE AND TIME REMAIN THE SAME. PARNOL REGRET THE INCONVENIENCE THIS MAY CAUSE. YOURS SINCERCLY.

[Télécharger la pièce d'origine](#) [Affichage Web](#)

| 1 | Autres   |
|---|--|
|   | <b>Au lieu de ...</b><br>n/a   |
|   | <b>Lire plutot</b><br>The General Manager of Paniol Plantations Pic inlbrms the 13idders who tendered for the undcrnentioncd that duc to unforcseen eireunistanees, the date for submission/13ids opening schedulcd for 20/09/2023 has hccn postponcd to 27/09/2023.<br>I) N°005/ONIT/PAMOL/TD/ITB/2023 FOR THE SUPPLY OF 1.5 TONS MINVAN TO PAMOL the venue and time remain the same.<br>Parnol regret the inconvenienee this may cause. Yours sincerely. |

EKONDO-TITI le 19 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MBILE TAPEA Solomon**



# HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**ADDITIF N° 014 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°024/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 09 AOUT 2023 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX DE DIVERS SERVICES A L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).FINANCEMENT : BUDGET HGOPED 2023DURÉE D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS : 60 (SOIXANTE) JOURS MONTANT PRÉVISIONNEL 92 850 000COÛT D'ACHAT DU DAO 81 250 (QUATRE-VINGT-UN MILLE DEUX CENT CINQUANTE) FCFA À VERSER DANS LE COMPTE CAS ARMPOBJET : - MODIFICATION DU MONTANT PREVISIONNEL- MODIFICATION DES DESIGNATIONS, DU MONTANT PREVISIONNEL ET DU MONTANT DE LA CAUTION DE SOUMISSION DU LOT N°2 (EQUIPEMENTS D'ORL)- MODIFICATION DES DESIGNATIONS, DU MONTANT PREVISIONNEL ET DU MONTANT DE LA CAUTION DE SOUMISSION DU LOT N°3 (EQUIPEMENTS DU LABORATOIRE CLINIQUE)**

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

| <b>1</b>   | <b>Cautionnement Provisoire</b> |                    |
|--|---------------------------------|--------------------|
| <b>Au lieu de ...</b>  |                                 |                    |
| Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission par lot établie par une première catégorie ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances, valable pendant trente (30) jours de la date originale de validité des offres et dont les montants sont présentés dans le tableau ci-dessous : |                                 |                    |
| N° LOT   | MONTANT PREVISIONNEL            | CAUTION SOUMISSION |
| EQUIPEMENTS DU BLOC OPERATOIRE   | 27 000 000                      | 540 000            |
| EQUIPEMENTS D'ORL  | 15 600 000                      | 312 000            |
| EQUIPEMENTS DU LABORATOIRE CLINIQUE  | 37 000 000                      | 740 000            |
| EQUIPEMENTS DE GYNECOLOGIE   | 7 250 000                       | 145 000            |
| EQUIPEMENT DU LABORATOIRE ANAPATH  | 6 000 000                       | 120 000            |



## 1 Cautionnement Provisoire

### Lire plutot

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission par lot établie par une banque de première catégorie ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances, valable pendant trente (30) jours à compter de la date originale de validité des offres et dont les montants sont présentés dans le tableau ci-dessous :

| N° LOT                              | MONTANT PREVISIONNEL | CAUTION SOUMISSE |
|-------------------------------------|----------------------|------------------|
| EQUIPEMENTS DU BLOC OPERATOIRE      | 27 000 000           | 540 000          |
| EQUIPEMENTS D'ORL                   | 22 100 000           | 442 000          |
| EQUIPEMENTS DU LABORATOIRE CLINIQUE | 30 000 000           | 600 000          |
| EQUIPEMENTS DE GYNECOLOGIE          | 7 250 000            | 145 000          |
| EQUIPEMENT DU LABORATOIRE ANAPATH   | 6 000 000            | 120 000          |

## 2 Autres

### Au lieu de ...

N/A

### Lire plutot

Le coût prévisionnel de la fourniture à l'issue des études préalables par lot est de :

| N° LOT                              | MONTANT PREVISIONNEL |
|-------------------------------------|----------------------|
| EQUIPEMENTS DU BLOC OPERATOIRE      | 27 000 000           |
| EQUIPEMENTS D'ORL                   | 22 100 000           |
| EQUIPEMENTS DU LABORATOIRE CLINIQUE | 30 000 000           |
| EQUIPEMENTS DE GYNECOLOGIE          | 7 250 000            |
| EQUIPEMENT DU LABORATOIRE ANAPATH   | 6 000 000            |
| <b>TOTAL</b>                        | <b>92 350 000</b>    |



# JOURNAL DES MARCHES PUBLICS

DOUALA le 19 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

**NGABA Guy Pascal**



## COMMUNE DE YAOUNDE V

**ADDITIF N°002/AONO013/CAY5/CIPM/2023 DU 20/09/2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 21/08/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC AU QUARTIER ESSOS FACE UNITED EXPRESS VOYAGE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.**

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

| 1 | Remises des offres  |
|---|---|
|   | <p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en <b>sept (07)</b> exemplaires dont <b>un (01)</b> original et <b>six (06)</b> copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard <b>le 20/09/2023 à 13 heures</b>. Elle devra porter la mention :</p> <p><b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE</b><br/> <b>N° 013/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 21/08/2023</b><br/> <b>POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC AU QUARTIER ESSOS FACE UNITED EXPRESS VOYAGE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5</b><br/> <b>FINANCEMENT : BIP MINHDU - Exercice 2023</b><br/> <b>« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p> |
|   | <p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en <b>sept (07)</b> exemplaires dont <b>un (01)</b> original et <b>six (06)</b> copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard <b>le 22/09/2023 à 13 heures</b>.</p>  |

| 2 | Ouverture des Plis  |
|---|---|
|   | <p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des Offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu <b>le 20/09/2023 à 14 heures, heure locale</b>, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.</p> |
|   | <p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des Offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu <b>le 22/09/2023 à 14 heures, heure locale</b>, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5.</p>   |

YAOUNDE le 20 Septembre 2023

Le MAIRE

**BALA Augustin**



## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**PORANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°  
28/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 19/07/2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. Communique :  
L'Appel d'Offres National Ouvert N° 28/AONO/ADC/CIPM/2023 du 19 juillet 2023, pour les travaux de construction  
d'un forage et d'une bâche à eau potable à l'Aéroport de Ngaoundéré.  
Les soumissionnaires concernés sont priés de passer rétirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion  
Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, passé ce délai, celles-ci seront détruites.  
Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 15 Septembre 2023

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**



## **COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)**

**COMMUNIQUE N°004/LOT2/DM/AONO/CAD/1ER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA LE' (LOT N°2 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP BONAMOUANG), OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/CIPM/CADJ."/2023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA LER - FINANCEMENT : T3IP MINDEVEL - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE N° : IY02866 -IMPUTATION : 57 27 100 02 641408 523318**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



**Monsieur LENGUE MALAPA, MAIRE DE DOUALA 1<sup>ER</sup>, COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,  
COMMUNIQUE :**

Les TRAVAUX DE REHABILITATION DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1<sup>ER</sup> (LOT N°1 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP BONAMOUANG), OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/A0NO/CIPM/CAD1er/2023 DU 31/03/2023 sont définitivement attribués à l'entreprise :

**MMG Sarl**

B.P : 8629 Douala —Tel : 6 59 44 68 37 / 6 74 39 76 05 / 6 99 15 83 22 Représentés par Monsieur MEDZENGUE M. Gaétan, son Directeur Général N° Registre du commerce RC/DLA/2021/B/1095 du 22.02.2021 - N° Contribuable : M022118496468D rattaché au CDI DOUALA 4 Régime fiscal : simplifié - CNPS 356-0013709-000-S Compte bancaire N° 10025 00051 17201088457 40 Domicile à NFC BANK —AGENCE DE BONABERI (DOUALA)

Travaux pour lesquels les Montants d'adjudication sont ainsi établis :

|            | <b>Montant HTVA</b>  | <b>NA 19,25%</b>  | <b>AIR 5,5 %</b>  | <b>Montant TTC</b>   | <b>NAP</b>   |
|------------|--|---|---|--|--|
| En chiffre | 12 570 530   | 2 419 827   | 691 379   | 14 990 357   | 11 879 151   |
| En lettre  | Douze millions cinq cent soixante-dix mille cinq cent trente | Deux millions quatre cent dix neuf mille huit cent vingt sept | Six cent quatre-vingt-onze mille trois cent soixante-dix neuf | Quatorze millions neuf cent quatre-vingt-dix mille trois cent cinquante-sept | Onze millions huit cent soixante-dix-neuf mille cent cinquante et un |

Et les délais d'exécution physique sont fixés à QUATRE (04) MOIS pour compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrer lesdits travaux.

Entreprise dont l'analyse de l'offre enregistrée pour ledit Avis d'Appel d'Offres a révélé ce qui suit :

- son dossier administratif a été déclaré conforme en tous points,
- sa proposition technique a été jugée pertinente et atteste que sa capacité, son expérience et la qualification de son personnel technique sont suffisamment avérées par la réalisation des travaux de référence,
- et son offre financière a été évaluée la moins-disant.

Par ailleurs, ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter dès publication du présent communiqué dans les Services Techniques, de la Planification et du Développement Urbain de la Commune d'Arrondissement de Douala 1<sup>er</sup>, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics, sis au Se étage, porte 502 du CITY HALL, immeuble siège de la Mairie de Douala 1<sup>er</sup> dans la vallée de la Besseke, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur contrat.

Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler ladite attribution.

Enfin, le ou les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer retirer leurs soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Faute de quoi, ces offres seront détruites. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler ladite attribution. ?

DOUALA le 31 Aout 2023

Le MAIRE

**LENGUE MALAPA**



## PROJET D'AUTONOMISATION DE LA FEMME AU SAHEL ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE

**COMMUNIQUE N°0011 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'ASMI N°004/ASMI/MINEPAT/SWEDD/UCP/2023 DU 08 MAI 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) ASSISTANT(E) AU COORDONNATEUR NATIONAL AU SEIN DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET SWEDD**

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD) communique :

Comme suite à l'Avis à Sollicitation des Manifestations d'Intérêt ASMI N°004/ASMI/MINEPAT/SWEDD/UCP/2023 du 08 Mai 2023 pour le recrutement d'un(e) Assistant(e) au Coordonnateur National au sein du Projet SWEDD, les résultats suivants :

| Rang             | Noms et prénoms du consultant | NOTE/100     | Adresse complète   |
|------------------|-------------------------------|--------------|--|
| 1 <sup>er</sup>  | MUSONGWE BEBELINE FRU         | <b>90,00</b> | Tel : 679 315 246/699 846 589Email : belfru@yahoo.com.uk |
| 2 <sup>ème</sup> | BOUGA Blorette                | <b>80,50</b> | Tel : 695 549 554/675 461 516Email :bouretta@yahoo.fr    |
| 3 <sup>ème</sup> | NJI FONDOUN Valère            | <b>77,50</b> | Tel : 693 250 738Email : valjni30@gmail.com              |
| 4 <sup>ème</sup> | NGO BILOK Emilie              | <b>72,13</b> | Tel : 698 579 373Email : emilie.654@yahoo.com            |

YAOUNDE le 13 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MBAH NGAMI A. GLORY**



## UNIVERSITÉ DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°23//0161/C/UDO/DENSPD/JRSS/2023 DU 19/09/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES INSTITUTIONS DE CONSEIL DEVANT SOUMISSIONNER À L'APPEL D'OFFRES RESTREINT RELATIF À LA RÉVISION/DÉVELOPPEMENT DE CURRICULUM POUR LE CENTRE DE RÉFÉRENCE EN MAINTENANCE INDUSTRIELLE À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE POLYTECHNIQUE DE DOUALA CAMPUS PK17 DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

**Le Recteur de l'Université de Douala communique :**

Les soumissionnaires suivants ayant répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la pré qualification des institutions de conseil devant soumissionner à l'Appel d'Offres International Restreint, relatif à la révision du programme de formation existant et le développement d'un nouveau programme modulaire basé sur l'approche par compétences, ainsi qu'à la formation des formateurs en maintenance industrielle, à l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de l'Université de Douala sont déclarés pré-qualifiés pour ladite consultation.

Il s'agit de:

1. GFA Consulting Group (Allemagne)
2. Groupe CAYAMBE (France)

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priées de passer retirer leurs offres à l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de l'Université de Douala sise au Campus de PK 17.

*DOUALA le 19 Septembre 2023*

*Le RRECTEUR*

***ONDOA MAGLOIRE***



## HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**DECISION N°021/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°020/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 18 AOUT 2023 POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES POUR CORONAROGRAPHIE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).**

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

### **LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,**

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu Le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne d Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'Application du code des Marchés Publics.

Vu La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023.

Vu L'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°020/AONO/HGD/CIPM/2023 du 18 août 2023.

Vu La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 19 septembre 2023 portant proposition d'attribution.

### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>.** – L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation sus citée :

| Maître d'Ouvrage                                    | Entreprise attributaire            | Montant TTC en F CFA | Délai                   |
|---|------------------------------------|----------------------|-------------------------|
| Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala | NATAN SARL<br><br>BP : 8935 Douala | 81 835 000           | Quatre-vingt (80) jours |

**Article 2.**-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

*DOUALA le 20 Septembre 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NAMME LUMA HENRY***



## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°064/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 EN VUE DU SUPPORT ET HEBERGEMENT DU NUMERO COURT ET SMS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala,  
Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 023/AONO/CUD/CIPM2/2023 du 06 Juin 2023 en vue du support et hébergement du numéro court et sms ;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Administratives, techniques et Financière du 22 Août 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives techniques et financières du 01er Septembre 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant la proposition d'attribution N° 007/EEA/BEV/CIPM2/CUD/2023 du 04 Septembre 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

### DECIDE :

**Article 1er** : L'entreprise ci-après est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionnée pour les montant et délai ci-après :

| Lot | Soumissionnaires                         | Montants (FCFA TTC)  | Délais<br>(en mois) |
|-----|--|--|---------------------|
|     | <b>ETS TORI</b><br><br>BP : 13109 Douala | <b>9 569 250</b><br>( Neuf millions cinq cent soixante-neuf mille deux cent cinquante) | <b>12</b>           |

**Article 2** : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-





## COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)

DECISION MUNICIPALE N°006/DM/A0NO/CADAER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE BONAPRISO OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°06/A0NO/CIPM/CAD1ER/2023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1" - FINANCEMENT BIP MINSANTE - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE N° : IY06155  
—IMPUTATION : 57 40 047 06 641408 524412

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



**Monsieur LENGUE MALAPA, MAIRE DE DOUALA 1<sup>ER</sup>, COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,**

Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;  
 Vu La loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoires Décentralisées ;  
 Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 MAI 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;  
 Vu Le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
 Vu La circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Novembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;  
 Vu Le décret n°2012/076 du 08 MAI 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;  
 Vu La circulaire NO 003/CAB/PM du 18 MAI 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;  
 Vu La circulaire N°003 /CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;  
 Vu La circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;  
 Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 1er juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;  
 Vu La circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023  
 Vu Les textes régissant les corps de métiers ;  
 Considérant Les normes en vigueur et D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché.  
 Considérant les dispositions du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres de référence ;  
 Considérant les nécessités de services,

## DECIDE

**Article 1er :** Les TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE BONAPRISO, OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/CIPM/CAD1e'/2023 DU 31/03/2023 sont définitivement attribués à l'entreprise :

**MAINTENANCE FOURNITURES SERVICES SARL (MFS SARL)** B.P : . --Tel : + 237 6 96 25 06 50 - 677 09 20 22

Représentée par **Monsieur Jean Marie OMBE EDONGO**, son Gérant - N° RC: **RC/YAE/2021/13/2120 DU 04/05/2021**  
 N° Contribuable **M0521160746145** rattaché au CDS YAOUNDE 2 - Régime fiscal : **RSI - CNPS 326-0115986-000-Z**

Compte bancaire N° **10005 00002 08159381001 12** Domicilié à **Afriland First Bank Agence de BONANJO - DLA**  
**Article 2 : Montants d'adjudication :**

|                   | <b>Montant HTVA</b>  | <b>NA 19,25%</b>  | <b>AIR 5,5 %</b>                                | <b>Montant TTC</b>                                       | <b>NAP</b>   |
|-------------------|--|---|---|--|--|
| <b>En chiffre</b> | 14 293 632   | 2 751 524   | 786 150   | 17 045 156   | 13 507 482   |
| <b>En lettre</b>  | Quatorze millions deux cent quatre-vingt-treize mille six cent trente deux | Deux millions sept cent cinquante un mille cinq cent vingt quatre | Sept cent quatre-vingt-six mille cent cinquante | Dix-sept millions quarante-cinq mille cent cinquante six | Treize millions cinq cent sept mille quatre cent quatre-vingt deux |

**Article 3 :** Lesdits travaux devront être terminés dans un délai de **QUTRE MOIS** pour compter de la date de notification de leur Ordre de Service de Démarrer

**Article 4 :** La présente Decision Municipale d'attribution définitive qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistrée puis publiée partout où besoin sera.





## COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)

**DECISION MUNICIPALE N°004/LOWDM/A0NO/CADAER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (LOT : TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP BONAMOUANG), OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/A0NO/CIPM/CAD1E12023 DU 31/03/2023 ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1" - FINANCEMENT : BIP MINDEVEL - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE N° : IY02866 —IMPUTATION : 57 27 100 02 641408 523318**

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

**Monsieur LENGUE MALAPA, MAIRE DE DOUALA 1ER, COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,**  
Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;  
Vu La loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoires Décentralisées ;  
Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 MAI 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;  
Vu Le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu La circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Novembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;  
Vu Le décret n°2012/076 du 08 MAI 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;  
Vu La circulaire NO 003/CAB/PM du 18 MAI 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;  
Vu La circulaire N°003 /CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;  
Vu La circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;  
Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 1er juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;  
Vu La circulaire N° 0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023  
Vu Les textes régissant les corps de métiers ;  
Considérant Les normes en vigueur et D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché.  
Considérant les dispositions du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres de référence  
Considérant les nécessités de services,

### DECIDE

**Article 1er :** Les TRAVAUX DE REHABILITATION DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1" (LOT N°1 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP BONAMOUANG), OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/A0NO/CIPM/CAD1er/2023 DU 31/03/2023 sont définitivement attribués à l'entreprise :MMG Sarl

**B.P : 8629 Douala — Tel : 6 59 44 68 37 / 6 74 39 76 05 /6 99 15 83 22** Représentés par **Monsieur MEDZENGUE M. Gaétan**, son Directeur Général

N° Registre du commerce **RC/DLA/2021/B/1095 du 22.02.2021** - N° Contribuable : **M022118496468D rattaché au CD!**  
**DOUALA 4**  
Régime fiscal : **simplifié - CNPS : 356-0013709-000-S**

Compte bancaire N° **10025 00051 17201088457 40** Domicile à **NFC BANK — AGENCE DE BONABERI (DOUALA)**

### Article 2 : Montants d'adjudication :



|                   | <b>Montant HTVA</b>  | <b>TVA 19,25%</b>   | <b>AIR 5,5 %</b>   | <b>Montant TTC</b>  | <b>NAP</b>   |
|-------------------|--|---|--|---|--|
| <b>En chiffre</b> | 12 570 530   | 2 419 827   | 691 379  | 14 990 357  | 11 879 151   |
| <b>En lettre</b>  | Douze millions cinq cent soixante-dix mille cinq cent trente | Deux millions quatre cent dix neuf mille huit cent vingt sept | Six cent quatre-vingt-onze mille trois cent soixante- dix neuf | Quatorze millions neuf cent quatre-vingt-dix mille trois cent cinquante-sept- | Onze millions huit cent soixante-dix-neuf mille cent cinquante et un |

Article 3 : Lesdits travaux devront être terminés dans un délai de QUATRE MOIS pour compter de la date de notification de leur Ordre de Service de Démarrer

Article 4 : La présente Decision Municipale d'attribution définitive qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistrée puis publiée partout où besoin sera. j



# JOURNAL DES MARCHES PUBLICS

DOUALA le 31 Aout 2023

Le MAIRE

**LENGUE MALAPA**



## MINISTERE DES FINANCES

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00036/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROGRAMME INTEGRE DE VALORISATION ET TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES (TRANSFAGRI) 3EME C2D FINANCEMENT : CONVENTION CCM 1278 01 S, LIGNE « AUDITS SUPERVISION, COMMUNICATION, CONSULTANTS ».**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Contexte

#### Le cadre juridique

Afin de permettre au secteur privé de jouer pleinement son rôle et d'assurer le relais souhaité de l'investissement public pour la consolidation de la dynamique de croissance économique comme prévu dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), plusieurs initiatives (programmes, projets, structures et outils d'encadrement.) ont été mises en place par le Gouvernement. Il s'agit, entre autres : (i) de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) ; (ii) de la Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat (BSTP) ; (iii) du dispositif pilote d'appui à la modernisation de l'outil de production par le crédit-bail ; (iv) du Programme Agropoles ; (v) du Bureau de Mise à Niveau ; (vi) du Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises Agricoles et Agroalimentaires ; (vii) du Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Agropastorales Familiales (ACEFA) ; (viii) des Centres de formation professionnelle sectoriels (CFPS) et les Centres de formation aux métiers non agricoles en milieu rural (CFM) ; (ix) du Centre Technique de l'Agroalimentaire ; etc...

A côté de ces initiatives, le Gouvernement mène également une politique d'accompagnement des industries par des appuis directs. Cette politique devrait s'intensifier dans les prochaines années, afin de développer des « champions nationaux », et de renforcer le développement des entreprises privées notamment dans la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire. Cet accompagnement devrait concerner les entreprises de toute taille afin de permettre :

ü aux petites entreprises de sortir de leur mode de production artisanal pour devenir des acteurs économiques beaucoup plus structurés et pouvant avoir un impact, a minima, au niveau des marchés locaux, voire au niveau national et, dans certaines niches, au niveau international ;

ü aux entreprises moyennes de se moderniser et offrir une alternative crédible aux importations en développant le marché national et sous régional ;

ü aux grandes entreprises de jouer un rôle d'entraînement de leur secteur avec un impact direct sur les exportations et le PIB.

Cependant, l'absence de synergies et de passerelles entre les différents outils mis en place ne permet pas de les rationaliser et d'en tirer le meilleur profit, afin de créer l'effet de levier nécessaire pour booster davantage la contribution du secteur privé, et plus particulièrement celui de l'agroalimentaire, à la création de richesses.

De même, le MINEPAT qui assure la coordination de la mise en œuvre de la politique économique du Gouvernement n'a que peu ou pas de retours sur la mise en œuvre de ces différents dispositifs après la signature des conventions y relatives. Cela ne lui permet pas d'orienter et de promouvoir de manière plus efficace la politique économique du Gouvernement.

A cet effet, il a paru important que soit mis en place un dispositif efficace qui permette non seulement de rationaliser les accompagnements des différentes initiatives du gouvernement, mais également de créer une synergie entre ces outils, afin d'optimiser les appuis aux entreprises pour la création de richesse. Ce dispositif serait logé au MINEPAT, et devra être accompagné d'un mécanisme de suivi-évaluation appréciant les avancées réalisées dans l'atteinte des objectifs.

La priorité est accordée au secteur de l'Agro-industrie, qui dans le DSCE avait déjà été identifié comme un levier important pour l'économie camerounaise, avec ses effets induits notamment sur la production agricole, la transformation et le développement du monde rural.

Cette orientation s'inscrit parfaitement dans le cadre des échanges franco-camerounais et notamment des décisions prises dans la planification du 3e C2D, dans lequel a été inclus un important volet sur la « valorisation, la transformation et l'industrialisation des produits agricoles ». L'objectif de ce dernier est de générer un effet d'entraînement rapide et important sur le développement des industries et de la production agricole.

Ce programme spécifique (dénommé TRANSFAGRI) promeut une approche intégrée alliant le développement de l'auto-entrepreneuriat formel, des TPE/PE, des OP agroalimentaires et des petites et moyennes industries ainsi que la structuration de l'offre de formation professionnelle et le financement du secteur afin de répondre au mieux aux besoins du marché du travail. Pour ce faire, il a été convenu de ne pas créer de nouveaux dispositifs, mais bien de

renforcer et de pérenniser l'existant.

Dans ce cadre, les projets et programmes déjà initiés au cours du 2e C2D, et notamment le programme des centres de formation aux métiers non agricoles en milieu rural (CFM) et des centres de formation professionnelle sectoriels (Cfps) ainsi que le programme PMEAA, constituent un socle important qui répond aux besoins exprimés par les entreprises et acteurs de la branche agroalimentaire. D'autres dispositifs et politiques publiques, tels le Bureau de mise à niveau (BMN) et la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive (SNFI), opérationnels ou en phase d'opérationnalisation, complètent la logique d'ensemble en permettant de mettre à la disposition des acteurs économiques, une gamme de services et d'accompagnements complets dans les bassins de production.

L'approche intégrée qui a été préconisée, concerne trois catégories d'acteurs économiques :

ü les très petites et petites entreprises (TPE/PME) ;

ü les GIC et les coopératives agricoles ;

ü les entreprises industrielles de petite et moyenne taille.

Ces acteurs doivent à terme pouvoir bénéficier de services financiers et non financiers adaptés et développer leurs compétences. Les instruments à mettre en œuvre doivent nécessairement être adaptés aux caractéristiques de ces trois catégories d'acteurs du secteur privé.

Résumé des objectifs du Programme

L'objectif du programme TRANSFAGRI est de mettre à la disposition des PME/PMI et autres acteurs de l'agro-alimentaire, une gamme complète de services et d'accompagnement permettant leur développement économique. Pour cela, le programme tire profit des différentes initiatives du Gouvernement afin de créer un effet de levier important pour le développement des industries et du monde rural. A cet effet, le Programme TRANSFAGRI vise à stimuler la mise en place des passerelles opérationnelles cohérentes entre les différents dispositifs accompagnés afin d'offrir, aux acteurs économiques, un continuum de services, techniques et financiers, à même de répondre aux différents besoins exprimés.

Ce Programme permet d'initier la dynamique d'intégration, de rationalisation et de capitalisation des dispositifs d'appui au développement des acteurs privés souhaitée par le Gouvernement et promue par le MINEPAT.

Le programme TRANSFAGRI se décompose en trois composantes sectorielles et dispose d'une dimension transversale de coordination et de capitalisation (qui fait l'objet du présent document). Les trois premières composantes du programme répondent chacune à un objectif spécifique au niveau sectoriel (développement des PMEA, inclusion financière en zone rurale et en direction des chaînes de valeur agroalimentaires et formation professionnelle). La quatrième, la coordination au niveau du MINEPAT, dont le besoin se fait déjà sentir, coordonner l'ensemble. Elle a un rôle essentiel pour l'appropriation et la pérennisation de l'approche programme. La promotion d'une approche intégrée vise ainsi à doter l'Etat d'une capacité accrue de capitalisation et de coordination dans ce domaine et à maximiser les impacts des projets déjà en cours sur le terrain.

**Composante 1 :** Services non financiers aux entreprises : renforcement des interventions de l'Agence de promotion des PME (APME) en faveur des PME de la branche agro-alimentaire (en continuité avec le projet PMEAA) sous maîtrise d'ouvrage du MINPMEESA (6.5 milliards FCFA) ;

**Composante 2-** Services financiers aux entreprises : contribution à l'opérationnalisation de la SNFI pour améliorer l'accès au financement pour les entreprises des zones rurales et en particulier du secteur agro-alimentaire, sous maîtrise d'ouvrage du MINFI (4 milliards FCFA) ;

**Composante 3-** Développement d'un dispositif de formation professionnelle durable et adapté aux besoins des entreprises, notamment agro-alimentaires, sous maîtrise d'ouvrage du MINEFOP (6.5 milliards FCFA) : densification des centres de formation professionnelle en gestion public/privé (en continuité avec les projets CFM et CFPS) et accompagnement de la mise en place d'un mécanisme performant de pilotage et de financement durable de la formation professionnelle ;

**Composante 4-** Appui à la coordination, au suivi-évaluation et à l'optimisation des appuis aux entreprises du secteur agro-alimentaire, sous maîtrise d'ouvrage du MINEPAT (0.65 milliards FCFA). La composante 4 du programme TRANSFAGRI crée des Synergies opérationnelles entre les dispositifs de politique publique en faveur des acteurs de la valorisation et de la transformation des produits agricoles et agroalimentaires. Elle travaillera sur deux (02) axes (représentant les 2 sous-composantes détaillées plus loin) suivants :

ü Mise en place d'une plate-forme de coordination et d'échanges entre acteurs, ainsi que d'un système d'information et de suivi ;

ü Renforcement de l'activité de surveillance économique au MINEPAT

Chaque composante dispose de comptes ouverts dans une ou plusieurs banques commerciales gérés par la Caisse autonome des Amortissements. Maitre d'Ouvrage du volet Pilotage, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt auprès des cabinets inscrits à l'Ordre National des Experts Comptables du Cameroun en vue de la présélection des prestataires spécialisés en matière dudit Appel d'Offres sujette restreinte pour le recrutement d'un auditeur indépendant en vue

**TRANSFAGRI N°CCM 1443 OPA du 28 Juin 2018** en son point 3.2 fe) qui stipule « le bénéficiaire s'engage à ce de mener un audit comptable et financier du Programme de Valorisation et Transformations des Produits Agricoles et Agroalimentaires (TRANSFAGRI) 3<sup>eme</sup> C2D, pour les exercices 2023 à 2024 et Clôture réalisées par un cabinet d'audit indépendant, internationalement reconnu et de bonne réputation sélectionnée après L'appel d'offres ultérieur sera organiser des l'adoption de la liste restreinte et conduira à la sélection du cabinet de consultants pour la réalisation des prestations suscitées.

Les groupements comprenant des cabinets dont au moins l'un d'eux est inscrit à l'ONECCA, sont autorisés.



### 3. Participation et origine

La participation au présent Avis est ouverte aux structures de prestation de services spécialisées dans la réalisation des audits des projets et programmes de développement.

Cette consultation est ouverte aux candidats ayant une bonne connaissance de l'administration camerounaise, du contexte de l'allégement de la dette et disposant de :

- une expertise confirmée et d'excellentes références en matière d'audit/évaluation projets et programmes dans les pays du sud et en particulier en Afrique Sub-Saharienne ;
- personnel nécessaire ou s'engager à en recruter pour les prestations à exécuter.

### 4. Financement

Les prestations, objet du présent avis, sont financées par la Convention de financement (CCM 1278 01S), ligne « Audits, Supervision, Communication, Consultants ».

### 5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais seront déposés en quatre (04) copies dont (01) original et trois (03) copies marquées comme tels (« copie ») sous pli fermé et scellé au STADE-C2D s/c du Ministère des Finances sis à Nlongkak face OMS au RDC de l'immeuble OYILI, au plus tard le **20 octobre 2023 à 15 heures**. Le dossier de candidature comportera également une **version numérique de l'offre**, déposée sur une clé USB ou un CD-rom. Les dossiers de candidature devront porter la mention suivante :

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00036/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROGRAMME INTEGRE DE VALORISATION ET TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES (TRANSFAGRI) 3EME C2D  
NB : A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*



## 6. Composition du dossier

Les candidats intéressés par cet Appel à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes:

### Volume 1 (Pièces administratives)

- Une lettre de motivation dûment signée, datée et timbrée au taux en vigueur par le candidat ;
- L'original de l'attestation de non redevance délivrée par le service des impôts compétent ;
- L'original de l'attestation de non faillite établie par l'autorité compétente du domicile du consultant datant de moins de trois (3) mois à la date de remise des offres ;
- L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou par un responsable ;
- La déclaration d'intégrité signé (disponible dans sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>) ;
- l'accord de groupement (en cas de groupement) ;
- les pouvoirs du mandataire (en cas de groupement).

*NB : Tous les cabinets constituant un groupement devront fournir individuellement les pièces citées ci-dessus.*

### Volume 2 (Dossier technique)

#### a. La liste du personnel d'encadrement

La mission d'audit sera composée d'une équipe de plusieurs experts, sur la base des travaux à mener et des indications ci-dessous. Le personnel clé devra être le suivant :

- ü Un (01) auditeur senior Expert-comptable diplômé (Chef de Mission) disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience en matière d'audit externe dans les pays en développement,
- ü Quatre (04) autres auditores de niveau BAC +5 ou plus, justifiant d'au moins cinq années d'expérience en audit comptable, financier ou technique.

*D'une manière générale, les experts devront avoir une bonne maîtrise orale et écrite de l'une des langues officielles (Anglais ou/et français) de l'Etat du Cameroun et des aptitudes dans la seconde.*

Le Cabinet fournira la liste du personnel d'encadrement, accompagnée de la pièce suivante, pour chaque expert, datées de moins de trois (03) mois :

- attestation de disponibilité signée sur l'honneur par l'expert concerné.

#### b. Les références du Candidat

Les cabinets présenteront au moins dix références dans les prestations d'audit des projets ou programme public ou privé réalisées en Afrique sub-saharienne au cours des cinq dernières années.

*N.B. : Pour être validée, chaque référence en prestation d'audit devra être justifiée par la photocopie du procès-verbal de réception finale, ou du certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou ses services ou l'attestation de main levée de la caution de bonne fin.*

*Seront privilégiées, les références provenant des administrations publiques ou concessionnaires (ministères, communautés urbaines, organismes parapublics etc).*



## 7. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des dossiers porteront sur :

### Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de candidature ;
- Note technique inférieure à 80 pts/100.

### Critères essentiels

- Références du Cabinet dans la réalisation des prestations similaires d'audit dans les pays du Sub-sahariens au cours des cinq (05) dernières années - 60 pts (06 pts/référence, soit 10 références distinctes au total) :
- Profil des experts permanents du Cabinet correspondant au domaine de la mission (40 pts) :

1. Un (01) auditeur senior Expert-comptable diplômé (Chef de Mission) disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience en matière d'audit externe dans les pays en développement (20 points),
2. Quatre (04) autres auditores de niveau BAC +5 ou plus, justifiant d'au moins cinq années d'expérience en audit comptable, financier ou technique (05 points pour chaque experts).

*NB : les cabinets de consultants qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) sur cent (100) seront retenus pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint (AONR). Si plus de six cabinets obtenaient une note supérieure à 80 sur 100, seuls les six premiers seront sélectionnés pour l'AONR.*

## 8. Renseignements Complémentaires

Les dossiers enregistrés seront examinés par une commission technique mise en place par le MINFI.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Finances – STADE- C2D, sis à Nlongkak face OMS au RDC de l'immeuble OYILI, BP : 33232 Yaoundé, Tél. : (237) 22 20 30 58, Email : [minfi\\_ctb\\_stadec2d@yahoo.com](mailto:minfi_ctb_stadec2d@yahoo.com).

YAOUNDE le 12 Septembre 2023

Le MINISTRE

**MOTAZE Louis Paul**



## HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°021/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°020/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 18 AOUT 2023 POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES POUR CORONAROGRAPHIE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).**

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :**

Par décision N°021/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

| Maître d'Ouvrage                                    | Entreprise attributaire        | Montant TTC en F CFA | Délai                   |
|---|--------------------------------|----------------------|-------------------------|
| Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala | NATAN SARL<br>BP : 8935 Douala | 81 835 000           | Quatre-vingt (80) jours |

Ladite entreprise est invitée à prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

*DOUALA le 20 Septembre 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NAMME LUMA HENRY***



## CONSEIL REGIONAL DE L'EST

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N005/AAMI/CR ES/2023 DU 02 JUIN 2023 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS/BUREAUX D'ETUDES POUR REALISER L'ETAT DES LIEUX DES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES AFFECTEES A L'EXERCICE DES COMPETENCES TRANSFEREES AUX REGIONS ET EVALUATION DES BESOINS D'APPUI-CONSEIL DU MINTOUL, DU MINTRANS, DU MINEPDED, DU MINDUH**

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

### 1. Contexte

La prise en compte de la gestion prévisionnelle des ressources humaines et constituent un élément crucial de la bonne gouvernance et de réduction des fautes de gestion. Les gouvernements, organisations et entreprises du monde entier misent sur la qualité de ses ressources humaines et matérielle pour garantir les rendements et assurer la pérennité de leurs organisations. Par conséquent, pronostiquer sur un état des lieux des différentes ressources tant matérielles qu'humaines est primordial pour aboutir à la gestion prévisionnelle des effectifs et compétences et à des résultats concrets et durables et pour bâtir des institutions efficaces.

La Méthodologie d'évaluation des besoins et de présentation d'un état de lieux des ressources humaines et matérielles a été initialement mise au point par les théoriciens de la gestion stratégique de l'homme au travail pour évaluer et améliorer les performances des ressources disponibles en fournissant un outil commun permettant d'analyser les informations portant sur les aspects essentiels d'un système de gestion. L'essentiel étant d'évaluer la qualité et l'efficacité des compétences et ressources disponibles, élaborer des stratégies, et mettre en lumière les besoins réels.

### 2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des cabinets/bureaux d'études pour réaliser l'état des lieux des ressources humaines et matérielles affectées à l'exercice des compétences transférées aux Régions et Evaluation des besoins d'appui-conseil du MINTOUL, du MINTRANS, du MINEPDED, du MINDUH.

### 3. Consistance des prestations

La présente consultation consiste en la présentation des ressources humaines et matérielle ; réévaluation et ridentification des besoins en appui - conseil. Il s'agira précisément de :

- a) recenser et présenter le personnel en fonction des départements ;
- b) Identifier le matériel ;
- c) présenter les compétences transférées et les ressources affectées
- d) identifier les besoins relatifs au MINTOUL, du MINTRANS, du MINEPDED, du MINDUH

### 4. Période d'exécution

N/A

### 5. Participation et origine

Être une Entreprise de droit camerounais

### 6. Financement

N/A



## 7. Remises des offres

Les dossiers de candidatures comporteront les volumes 1 et 2, rédigés en Français ou en Anglais. Ils devront être remis en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, sous plis fermé et scellé à l'Annexe 3du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon,Tél:(237)222 24 28 28 au plus tard, le 19/06/2023 13 heures précises,(heure locale),avec la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N02/AAMI/CR ES/2023 DU 02 JUIN 2023 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS/BUREAUX D'ETUDES POUR REALISER L'ETAT DES LIEUX DES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES AFFECTEES A L'EXERCICE DES COMPETENCES TRANSFEREES AUX REGIONS ET EVALUATION DES BESOINS D'APPUI-CONSEIL DU MINTOUL, DU MINTRANS, DU MINEPDED, DU MINDUH»  
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

Le dépouillement des offres se fera le19/06/2023 à 14 heures dans la salle de réunion à l'Annexe3du Conseil Régional de l'EST sis au carrefour Teerenstra Nkolbikon.



## 8. Composition du dossier

Les soumissionnaires qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser le prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes ;

### V.1 Volume A(Pièces administratives)

Le « Volume A » comportera les pièces administratives suivantes et datées de moins de trois(03) mois à l'ouverture des plis ;

- La déclaration de manifestation d'intérêt timbrée au tarif en vigueur du cabinet/bureau d'études faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social et les pouvoirs délégués aux signataires ;
- L'attestation de non redevance ;
- Le statut ou texte qui justifie l'existence du/des candidat(s) en cas de groupement ;
- Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par la Directeur Général de l'ARMP ou son représentant. ^

**Nota bene:** l'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées après 48 heures entraînera l'élimination du candidat. En cas de groupement, les pièces administratives doivent être produites pour chaque entreprise et doivent dater de moins de trois(03) mois.

### V.2 Volume B(Dossier Technique)

#### V.2.1 Expérience du Cabinet

Le Cabinet devra :

- Disposer d'au moins cinq (05)ans d'expérience générale dans la réalisation des études de même type.

#### V.2.2 Références du Candidat

Le candidat qui doit avoir une existence établie depuis au moins cinq(05)ans, devra justifier ses références déclinées comme suit:

- Un (02) marchés dans la réalisation des études de même type avec une structure publique ou privée d'un individuel d'un montant cumulé d'au moins 10 millions de FCFA.

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque prestation devra être justifiée par l'extrait du contrat comportant la première et la dernière page, les attestations de service fait ou les procès-verbaux de réception ou recettes techniques correspondants délivrés par les organes compétents (les documents devront être clairs et lisibles).

#### V.2.3 Profil du personnel

Le candidat fournira la liste de son personnel qu'il compte mobiliser pour la mission à savoir :

- Un chef de mission H-F. un diplôme universitaire d'étude supérieure bac+ 4/5 en gestion des ressources humaines , psychologie sociale ou équivalent ; avoir une expérience d'au moins 5 ans en gestion des ressources humaines et en élaboration des plan stratégiques-+ maîtriser la GREC maîtriser la méthodologie de la recherche en sociale et des organisation avoir un sens marqué d'organisation , de

responsabilité,de rigueur et d'intégrité avoir une maîtrise de technique rédactionnelle capacité à faire preuve de confidentialité , de professionnalisme et d'éthique élevée capacité de communiquer efficacement et à instaurer confiance dans une équipe maîtrise du MS : pack office capacité à travailler sous pression avoir une expérience en tant qu'enseignant de recherche en sciences sociales serait un atout ;

- un expert assistant en gestion des ressources humaines un diplôme universitaire d'étude supérieur bac + 3en gestion des ressources humaines avoir une expérience 2 an en tant qu'assistant ressource humaine avoir une forte capacité rédactionnelle ;

- un experten comptabilité un diplôme universitaire bac+2 en comptabilité avoir une expérience de 2 ans dans le domaine de comptabilité avoir une forte capacité d'écoute et de rigueur ;

- un expert en logistique diplôme universitaire en logistique bac+2 en avoir une expérience de 2ans et avoir une forte capacité d'écoute et de rigueur.

#### V.2.4 Autorisation vérification des déclarations

Maître d'Ouvrage,de procéder à toute vérification jugée nécessaire pour s'assurer de l'exactitude des informations et déclarations faites par le postulant dans le cadre de cet AAMI.

V.2.5 Engagementsur l'honneur de la connaissance de l'environnement de travail Cet engagement,signée par le Directeur Général de l'entreprise ou du Mandataire du groupement, devra indiquer que le candidat maîtrise l'environnement dans lequel il sera appelé à exécuter cette prestation au cas où il serait l'adjudicataire du contrat y relatif.



## 9. Critères d'évaluation

Le soumissionnaire devra remplir les critères ci-après ;

1. être une Entreprise de droit camerounais ;
2. justifier des capacités administratives et techniques requises, notamment ;  
Présenter un dossier administratif conforme ;
  - Avoir une expérience suffisante dans le domaine visé ;
  - Disposer du personnel conforme aux prescriptions du présentAAMI.

### IV.1. Critères éliminatoires

- Pièce du dossier administratif absente ou non conforme après 48 heures accordées ;
- fausse déclaration, pièces falsifiées ;
- note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- absence d'au moins une référence ;
- absence de l'engagement sur l'honneur de la connaissance de l'environnement de travail.

### IV.2. Critères essentiels

L'offre technique fera l'objet d'une évaluation sur 100 points suivant les critères ci-après ;

- Expérience 20 points :
- Personnel 70 points ;
- Présentation de l'offre 10 points.

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront retenus.

## 10. Renseignements Complémentaires

N/A

## 11. Evaluation et publication des résultats

L'Avis d'Appel d'Offres tiendra lieu de publication des résultats de la pré- qualification.

Les entreprises retenues à l'issue du présent AAMI seront consultées dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint y afférent, lot unique conformément à l'article 76 du décret n°2018/366 portant code des Marchés Publics au Cameroun

BERTOUA le 2 Juin 2023

Le PRÉSIDENT

**WOUAMANE MBELE**



# **MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES**

**DECISION N° 00143/D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 19 SEPTEMBRE 2023 DÉCLARANT INFRUCTUEUX  
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00039/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 26 JUIN 2023 RELATIF  
AUX TRAVAUX DE NORMALISATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE ET D'ÉQUIPEMENT D'UNE SALLE DE  
RÉUNION DU BÂTIMENT R+1 SISE À MVOG BETSI EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)    [Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°0006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publics pour l'Exercice 2022 ;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics.

Considérant L'appel d'offres national ouvert n°00039/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 du 26 juin 2023 relatif aux travaux de normalisation du réseau électrique et d'équipement d'une salle de réunion du bâtiment r+1 sise à Mvog Betsi en procédure d'urgence

## **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : la consultation susmentionnée est déclarée infructueuse, en raison du montant Toutes Taxes Comprises du soumissionnaire supérieur au montant prévisionnel de l'appel d'offres national ouvert.

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 19 Septembre 2023

*Le MINISTRE*

**DR TAIGA**



## COMMUNE DE FOUMBAN

**ADDITIF N°02 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°00/AONO/RG-PU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2023...**

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

| 1 | Autres   |
|---|--|
|   | <b>Au lieu de ...</b><br><br>PORTANT MODIFICATION DE CERTAINS ARTICLES DANS LE DAO |
|   | <b>Lire plutot</b><br><br>voir la pièce jointe en annexe                           |

FOUMBAN le 18 Septembre 2023

Le MAIRE

**NDAM NJOYA ADAMOU**



## PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LA VALEE DE LA BENOUE(VIVA-BENOUE)

**001/AP/MLNEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/SAB/SAFI/23 DU 18 SEPTEMBRE 2023 APPEL A  
PROJETS POUR LE COFINANCEMENT DES PLANS D'AFFAIRES DES ENTREPRISES AGRICOLES ET  
RURALES**

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

### 1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un Crédit de l'Association Internationale pour Développement (IDA) pour financer le Projet de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour apporter des appuis aux producteurs sous forme de subventions selon les manuels spécifiques du Projet qui s'inscrivent dans la logique gouvernementale de changement du paradigme d'octroi des subventions et s'adosse au Manuel de subvention agricole élaboré par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et rendu exécutoire par l'Arrêté N°068/PM du 28 août 2019 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

### 2. Objet

un appel à projets pour le financement de business plans dans le secteur Agricole portés par des personnes physiques (promoteur individuel) ou des personnes morales (coopératives, organisations professionnelles agricoles ou entreprise privée).

### 3. Consistance des prestations

Le Projet de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA Bénoué) à travers sa sous-composante 2.2 (cofinancement des plans d'affaires) vise la facilitation des relations d'affaires entre les bénéficiaires et les institutions de financement, en vue du co-financement de leurs plans d'affaires, par l'intermédiaire de trois guichets de subvention spécifiques.

### 4. Période d'exécution

Les porteurs d'idées de microprojets remplissant les conditions ci-dessus citées et désirant prendre part à cet appel à projets sont invités à monter leur avant-projet (cf Fiche d'identification d'avant-projet) et les déposer à l'Unité de Gestion du Projet VIVA Bénoué sis à Lagdo ou auprès des Délégations d'Arrondissements de l'Agriculture et du Développement Rural de Lagdo, Tchéboa et Garoua 3, tous les jours ouvrables, jusqu'au **29 Septembre 2023 à 16 h 00**

### 5. Participation et origine

A cet effet, le Projet VIVA Bénoué lance dans les arrondissements de Lagdo, Tchéboa et Garoua 3 (Département de la Bénoué, Région du Nord au Cameroun), un appel à projets pour le financement de business plans dans le secteur Agricole portés par des personnes physiques (promoteur individuel) ou des personnes morales (coopératives, organisations professionnelles agricoles ou entreprise privée).

Les activités éligibles au cofinancement dans le cadre du projet VIVA Bénoué, se présentent ainsi qu'il suit de manière non exhaustive, par type de guichet:



| Guichet   | Exemples des activités éligibles  | Subvention du Projet           | Apport du bénéficiaire         |
|---|---|--------------------------------|--------------------------------|
| <b>Guichet 1 :</b><br>Inférieur ou égal à 500.000 F CFA | Petite irrigation et d'autres petits plans d'affaires (motopompes, tuyaterie, des petits investissements...)  | Femme : 90%<br><br>Homme : 80% | Femme : 10%<br><br>Homme : 20% |
| <b>Guichet 2 :</b><br>De 500.001 F à 3.000.000 F        | Petite mécanisation (motoculteurs, décortiqueuses, petits ateliers de machinisme Agricole, caisses à outils...)   | Femme : 90%<br><br>Homme : 80% | Femme : 10%<br><br>Homme : 20% |
| <b>Guichet 3 :</b><br>De 3.000.001 F à 50.000.000 F     | Plans d'affaires des entreprises agricoles et rurales (acquisition des gros équipements) opérations de labour, décorticage et conditionnement, stockage/magasins, manutention, maintenance ...) | 50%                            | 50%                            |

Les microprojets à financer seront sélectionnés sur la base de la qualité des plans d'affaires proposés par les promoteurs.

## 6. Financement

Projet de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour apporter des appuis aux producteurs sous forme de subventions selon les manuels spécifiques du Projet qui s'inscrivent dans la logique gouvernementale de changement du paradigme d'octroi des subventions et s'adosse au Manuel de subvention agricole élaboré par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et rendu exécutoire par l'Arrêté N°068/PM du 28 août 2019 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

## 7. Remises des offres

Les porteurs d'idées de microprojets remplissant les conditions ci-dessus citées et désirant prendre part à cet appel à projets sont invités à monter leur avant-projet (cf Fiche d'identification d'avant-projet) et les déposer à l'Unité de Gestion du Projet VIVA Bénoué sis à Lagdo ou auprès des Délégations d'Arrondissements de l'Agriculture et du Développement Rural de Lagdo, Tchéboa et Garoua 3, tous les jours ouvrables, jusqu'au **29 Septembre 2023 à 16 h 00**



## 8. Composition du dossier

Les microprojets à financer seront sélectionnés sur la base de la qualité des plans d'affaires proposés par les promoteurs.

Les promoteurs éligibles doivent remplir les conditions suivantes :

### **Pour les personnes physiques :**

- Avoir au moins 18 ans ;
  - Justifier d'une activité éligible dans la zone d'intervention du projet ;
  - Avoir un compte bancaire dans une institution financière;
  - Justifier de l'apport personnel dans le financement ;
  - Justifier d'une propriété ou loyer à long terme pour ce qui est des exploitants agricoles ;
  - Avoir respecté ses engagements antérieurs avec les Projets/Programmes et services de l'Etat ;
  - Disposer d'un numéro d'identifiant unique (NIU).

### **Pour les personnes morales :**

- Justifier d'une activité éligible dans la zone d'intervention du projet ;
- Avoir un compte bancaire dans une institution financière;
- Avoir une existence légale ;
- Avoir un statut juridique conforme à la Loi : coopératives, GIE, SARL, SA, SUARL ;
- Justifier de l'apport personnel dans le financement ;
- Disposer d'un dossier administratif et fiscal à jour ;
- Justifier d'une propriété ou loyer à long terme pour ce qui est des exploitants agricoles ;
- Avoir respecté ses engagements antérieurs avec les Projets/Programmes et services de l'Etat ;

## 9. Critères d'évaluation

Les microprojets à financer seront sélectionnés sur la base de la qualité des plans d'affaires proposés par les promoteurs.

Les promoteurs éligibles doivent remplir les conditions suivantes :

### **Pour les personnes physiques :**

- Avoir au moins 18 ans ;
  - Justifier d'une activité éligible dans la zone d'intervention du projet ;
  - Avoir un compte bancaire dans une institution financière;
  - Justifier de l'apport personnel dans le financement ;
  - Justifier d'une propriété ou loyer à long terme pour ce qui est des exploitants agricoles ;
  - Avoir respecté ses engagements antérieurs avec les Projets/Programmes et services de l'Etat ;
  - Disposer d'un numéro d'identifiant unique (NIU).

### **Pour les personnes morales :**

- Justifier d'une activité éligible dans la zone d'intervention du projet ;
- Avoir un compte bancaire dans une institution financière;
- Avoir une existence légale ;
- Avoir un statut juridique conforme à la Loi : coopératives, GIE, SARL, SA, SUARL ;
- Justifier de l'apport personnel dans le financement ;
- Disposer d'un dossier administratif et fiscal à jour ;
- Justifier d'une propriété ou loyer à long terme pour ce qui est des exploitants agricoles ;
- Avoir respecté ses engagements antérieurs avec les Projets/Programmes et services de l'Etat ;



## 10. Renseignements Complémentaires

Le canevas d'élaboration des avant-projets peut être retiré auprès de l'UGP VIVA Bénoué, à l'Antenne de Garoua ou auprès des Délégations d'arrondissements de l'Agriculture et du Développement Rural de Lagdo, Tchéboa et Garoua 3. Il peut également téléchargé sur la page Facebook du VIVA Bénoué ou par WhatsApp à travers les numéros 676130607 / 675890098.

Pour de plus amples informations, veuillez prendre attache avec les Spécialiste Agribusiness et Agri finance du Projet VIVA Bénoué aux numéros 699 018 995 / 694 093 456.

## 11. Evaluation et publication des résultats

Le canevas d'élaboration des avant-projets peut être retiré auprès de l'UGP VIVA Bénoué, à l'Antenne de Garoua ou auprès des Délégations d'arrondissements de l'Agriculture et du Développement Rural de Lagdo, Tchéboa et Garoua 3. Il peut également téléchargé sur la page Facebook du VIVA Bénoué ou par WhatsApp à travers les numéros 676130607 / 675890098.

Pour de plus amples informations, veuillez prendre attache avec les Spécialiste Agribusiness et Agri finance du Projet VIVA Bénoué aux numéros 699 018 995 / 694 093 456.

*GAROUA le 18 Septembre 2023*

*Le COORDONNATEUR*

***MAHAMAT HABIBOU***



## FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**ADDITIF RECTIFICATIF N°002/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 15/09/2023AUX SOUMISSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°004/AONR/FODECC/CSPM /2023 DU 08 SEPTEMBRE 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE POUR LA REDACTION DU MANUEL DE PROCEDURES D'OPERATIONNALISATION DU GUICHET DE TRANSITION AGROECOLOGIQUE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE**

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

| 1  | Critères d'évaluation |
|--|-----------------------|
| <p><b>Au lieu de ...</b></p>   |                       |
| <p><b>1. Critères éliminatoires :</b><br/>Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :<br/>Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures accordé par la CSPM ;<br/>Absence de la caution de soumission ;<br/>Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;<br/>Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;<br/>Présence des informations financières dans les pièces administratives ou l'Offre technique ;<br/>Offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copies pour les soumissions off line uniquement ;<br/>Absence de présentation de l'offre financière témoin destinée à l'ARMP dans une enveloppe séparée scellée et marquée comme tel pour les soumission off line uniquement;</p> |                       |
| <p><b>2. Critères Essentiels :</b><br/>L'évaluation de l'Offre Technique portera sur les critères essentiels suivants :<br/>Présentation générale de l'Offre : 03 points<br/>Expérience et références du Cabinet/Bureau d'Etudes : 10 points<br/>Organisation et méthodologie : 30 points<br/>Moyens logistiques et matériel : 07 points<br/>Qualification et compétences techniques et professionnelles du personnel clé : 50 points<br/><b>TOTAL : 100 POINTS</b></p>  |                       |
| <p><b>14/ Méthode de sélection du Cabinet ou du Bureau d'Etudes :</b><br/>Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'Offre aura été évaluée la mieux disante et ayant satisfait à tous les critères éliminatoires.<br/>Le score financier se calculera selon la formule suivante :<br/><math>SF = 100 \times Fm/F</math>,<br/>SF étant le score financier,<br/>FM la proposition financière la moins disante et<br/>F le montant de la proposition considérée.<br/>Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :<br/><b>T=0,80 et F=0,20</b><br/>La note globale est : <b>0,80 x St + 0,20 x Sf.</b></p>   |                       |



## 1 Critères d'évaluation

### Lire plutot

Critères d'évaluation

13-1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures accordé par la CSPM ;

Absence ou non conformité de la caution de soumission lors de l'ouverture des offres;

Fausses déclarations ou pièces falsifiées :

Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;

Présence des informations financières dans les pièces administratives ou l'Offre technique ;

Offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copies pour les soumissions off line uniquement ;

Absence de présentation de l'offre financière témoin destinée à l'ARMP dans une enveloppe séparée scellée et marquée comme tel pour les soumission off line uniquement;

Critères éliminatoire

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures accordé par la CSPM ;

Absence ou non conformité de la caution de soumission lors de l'ouverture des offres;

Fausses déclarations ou pièces falsifiées :

Note technique inférieure à 70 points sur 100

Présence des informations financières dans les pièces administratives ou l'Offre technique ;

Offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copies pour les soumissions off line uniquement ;

Absence de présentation de l'offre financière témoin destinée à l'ARMP dans une enveloppe séparée scellée et marquée comme tel pour les soumission off line uniquement;

## 2 Autres

### Au lieu de ...

N/A

### Lire plutot

VOIR FICHIER JOINT

YAOUNDE le 15 Septembre 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

**NDO ARISTIDE**



## CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

**COMMUNIQUE N°003/CES/CPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/23/AONO/CES/SG/2023 DU 26 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL À YAOUNDÉ PHASE II : BLOC VILLA PRINCIPALE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2023 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

**Le Président du Conseil Economique et Social communique :**

L'Entreprise SGC SARL BP 14 038 Yaoundé, tél : 677 939 900, est attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, pour un montant TTC de FCFA Un Milliard Sept Cent Deux Millions Trois Cent Quatre-Vingt-Sept Mille Six Cent Trente-Neuf (1 702 387 639) et un délai d'exécution des prestations de douze (12) mois.

Cette Entreprise est invitée à se présenter au Secrétariat Général du Conseil Economique et Social pour finalisation du marché correspondant.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à passer sous quinzaine retirer leurs Offres au Secrétariat Général du Conseil Economique et Social, faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires dont les Offres n'ont pas été retenues.

YAOUNDE le 13 Septembre 2023

*Le PRÉSIDENT*

**AYANG LUC**



## CAMEROON POSTAL SERVICES

**PORANT PUBLICATION DES RESULTATS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT  
N°000020/AONR/CAMPOST/CIPM/2023 DU 10/08/2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE  
D'ASSURANCE MALADIE AU PROFIT DU PERSONNEL DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES  
(CAMPOST) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023 FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAMPOST, EXERCICE  
2023 IMPUTATION BUDGETAIRE : 668400000000 "ASSURANCE MALADIE"**

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Postal Services (CAMPOST), communique :

**Par décision N°000728/D/CAMPOST/DG/CGM du 19 SEPTEMBRE 2023**

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres National Restreint relatif à la souscription d'une police d'assurance maladie au profit du personnel de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) au titre de l'exercice 2023, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

| N° | Soumissionnaires   | Montant TTC<br>(en FCFA)<br>lu | Montant TTC<br>(en FCFA) corrigé | Observations  |
|----|--|--------------------------------|----------------------------------|---|
| 1  | NSIA ASSURANCES<br><br>BP 2759 Douala,<br><br>Tél : +237 233 433 113     | 78 677 000                     | 78 677 000                       | <b>Mieux disant :</b><br><br>Meilleur note globale définitive : 91,4/100 points<br><br><b>Attributaire du Marché : 1<sup>er</sup></b><br><br><b>Délai d'exécution : 12 mois</b> |
| 2  | ZENITHE INSURANCE SA<br><br>BP 1540 Douala<br><br>Tél : +237 233 434 132 | 78 407 499                     | 79 325 945                       | note globale définitive : 86,2/100 points : 2 <sup>ème</sup>  |

La société attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, **au plus tard dans les trois (03) jours** qui suivent, à la Cellule de la Gestion des Marchés de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) pour l'établissement et la souscription du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.





## PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

**DEMANDE DE COTATIONS N° 020 /DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/09-2023 DU 19/09/2023, RELATIVE À L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES ET MATÉRIELS INFORMATIQUE POUR LE GUICHET UNIQUE CHARGÉ DES OPÉRATIONS DE CONTRACTUALISATION DES INSTITUTEURS**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

### 1. Objet

J'ai l'honneur de solliciter par la présente, vos propositions les plus avantageuses relatives à « **L'acquisition des Consommables et Matériels Informatique pour l'appui à la commission nationale de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la politique du manuel** ».

### 2. Participation et origine

- ETS COPIE DE LUXE, BP : ; Tel:(+237)677 217 675,celestinmkeni@yahoo.com
- KESMER SERVICES, BP : 6315 – Douala ; Tel:(+237)694 566 430, keudemalain@gmail.com
- ETS DEMS, BP : 2 757 – Yaoundé ; Tel:(+237)675 925 409, etsdems@gmail.com
- Ets ROM, BP : 2 228 – Yaoundé ; Tel:(+237)670 658 198

### 3. Financement

Le financement relatif à ce marché est assuré à 100% par le Crédit IDA.

### 4. Remises des offres

Vous trouverez joint dans la demande de cotations, le Bordereau Descriptif et Quantitatif de ces fournitures que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard **le 19 Octobre 2023, à 14 h**, sous enveloppe cachetée, adressée à **l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC, située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, BP : 35 450, Yaoundé-CAMEROUN, Tél : (237) 243 00 66 75**, et portant la mention :

« *Demande de Cotations N° 020 /DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/09-2023 du 19/09/2023, relative à l'acquisition des Consommables et Matériels Informatique pour le guichet unique chargé des opérations de contractualisation des instituteurs*  
*An'ouvrirqu'enséancededépouillementdesoffres*».

### 5. Delai de Livraison

Les fournitures sont à livrer, dans les Services du Premier Ministre, dans un délai maximum de **vingt-un (21) jours** suivant la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

### 6. Ouverture des Plis

L'ouverture des cotations aura lieu à l'adresse sus-indiquée, le **19 Octobre 2023 à 15 heures précises**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

### 7. Durée Validité des Offres

Les offres resteront valides pour une durée de 45 jours à compter de la date d'ouverture des plis.



# JOURNAL DES MARCHES PUBLICS

YAOUNDE le 19 Septembre 2023

*Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL PAR ORDRE*

***MBASSI TSALLA BERTIN BARNABE***



## HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°022/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°021/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 18 AOUT 2023 POUR LES SERVICES DE RESTAURATION POUR LE QUATRIEME TRIMESTRE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).**

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :**

Par décision N°022/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

| Maître d'Ouvrage                                    | Entreprise attributaire           | Montant TTC en F CFA | Délai           |
|---|-----------------------------------|----------------------|-----------------|
| Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala | HERITAGE Ltd<br>BP : 1177 Bamenda | 99 987 852           | Trois (03) mois |

Ladite entreprise est invitée à prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

*DOUALA le 20 Septembre 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NAMME LUMA HENRY***



## **COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)**

**COMMUNIQUE N°003/LOT2/DMMONO/CADAER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRITION DEFINITIVE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS MATERNELS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1" (LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'EP BALI) OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/A0NO/CIPM/CAD1ER/2023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1" - FINANCEMENT•: BIP MINDEVEL - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE N° : IY02866 —IMPUTATION : 57 27 100 02 641408 523314**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



**Monsieur LENGUE MALAPA, MAIRE DE DOUALA 1<sup>ER</sup>, COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,  
COMMUNIQUE :**

Les TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS MATERNELS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1<sup>ER</sup> (LOT N°2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'EP NEW-DEIDO) OBJETS DE L'AVIS D'APPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/A0NO/CIPM/CAD1er/2023 DU 31/03/2023 sont définitivement attribués à l'entreprise :

**ETS REGYS BUILDING**

B.P : 17182 Douala — Cameroun. Tel : 6 96 45 53 21— 6 73 65 31 32

Représentés par Monsieur ABOUBAKARY AMADOU, son Directeur Général

N° RCCM : RC/DLA/2021/A/4167 - N° Contribuable P029316388357Q- CNPS 351-0123443-000-D

Compte bancaire N° 10041 00001 00101100373 30 - Domicilié à ACCESS BANK CAMEROON PLC. Agence d'AKWA

Travaux pour lesquels les **Montants d'adjudication** sont ainsi établis :

|            | <b>Montant HTVA</b>  | <b>TVA 19,25%</b>  | <b>AIR 2,2 %</b>                             | <b>Montant TTC</b>  | <b>NAP</b>   |
|------------|--|--|--|---|--|
| En chiffre | 24 918 550   | 4 796 821  | 548 208                                      | 29 715 371  | 24 370 342   |
| En lettre  | . Vingt-quatre millions neuf cent dix-huit mille cinq cent cinquante | Quatre millions sept cent quatre vingt seize mille huit cent vingt et un | Cinq cent quarante-huit mille deux cent huit | Vingt-neuf millions sept cent quinze mille trois cent soixante onze | Vingt-quatre millions trois cent soixante-dix mille trois cent quarante deux |

Et les délais d'exécution physique sont fixés à QUATRE (04) MOIS pour compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrer lesdits travaux.

Entreprise dont l'analyse de l'offre enregistrée pour ledit Avis d'Appel d'Offres a révélé ce qui suit :

- son dossier administratif a été déclaré conforme en tous points,
- sa proposition technique a été jugée pertinente et atteste que sa capacité, son expérience et la qualification de son personnel technique sont suffisamment avérées par la réalisation des travaux de référence,
- et son offre financière a été évaluée la moins-disant.

Par ailleurs, ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter dès publication du présent communiqué dans les Services Techniques, de la Planification et du Développement Urbain de la Commune d'Arrondissement de Douala 1<sup>ER</sup>, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics, sis au Se étage, porte 502 du CITY HALL, immeuble siège de la Mairie de Douala 1<sup>ER</sup> dans la vallée de la Besseke, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur contrat.

Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler ladite attribution.

Enfin, le ou les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer retirer leurs soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Faute de quoi, ces offres seront détruites. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler ladite attribution. ?

**DOUALA le 31 Aout 2023**

**Le MAIRE**

**LENGUE MALAPA**



## **COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)**

**COMMUNIQUE N°003/LOT/DMMONO/CADAER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS MATERNELS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1" (LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'EP BALI) OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/CIPM/CAD1ER/2023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1" - FINANCEMENT: BIP MINDEVEL - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE N° : IY02866 -IMPUTATION : 57 27 100 02 641408 523314**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



**Monsieur LENGUE MALAPA, MAIRE DE DOUALA IER, COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR, COMMUNIQUE**

**Les TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS MATERNELS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA rr (LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'EP BALI) OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/CIPM/CAD1er/2023 DU 31/03/2023 sont définitivement attribués à l'entreprise :**

**JO.EK.FE. Sari**

**B.P : 853 Douala - Tel : 6 94 76 79 04 - 6 92 66 23 11**

Représentée par Mlle **MANDJOLE Ange** Audrée, sa Gérante

N° **RC/DLA/2022/B/894** -N° Contribuable : **M022217053400U** rattaché au CIME - Régime fiscal : **RSI - CNPS** :  
**351-0124268-000-w**

Compte bancaire N° **10035 01170 40014289011 45** Domicile à **BGFIBank - AGENCE QUARTZ (DOUALA)**

Travaux pour lesquels les **Montants d'adjudication** sont ainsi établis :

|            | <b>Montant HTVA</b>  | <b>TVA 19,25%</b>   | <b>AIR 5,5%</b>  | <b>Montant TTC</b>  | <b>NAP</b>  |
|------------|--|---|--|---|---|
| En chiffre | 24 278 550   | 4 673 621   | 1 335 320  | 28 952 171  | 22 943 230  |
| En lettre  | Vingt-quatre millions deux cent soixante-dix mille cinq cent cinquante | Quatre millions six cent soixante treize mille six cent vingt et un | Un million trois cent trente-cinq mille trois cent vingt | Vingt-huit millions neuf cent cinquante-deux mille cent soixante onze | Vingt-deux millions neuf cent quarante-trois mille deux cent trente |

Et les délais d'exécution physique sont fixés à QUATRE (04) MOIS pour compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrer lesdits travaux.

Entreprise dont l'analyse de l'offre enregistrée pour ledit Avis d'Appel d'Offres a révélé ce qui suit :

- son dossier administratif a été déclaré conforme en tous points,
- sa proposition technique a été jugée pertinente et atteste que sa capacité, son expérience et la qualification de son personnel technique sont suffisamment avérées par la réalisation des travaux de référence,
- et son offre financière a été évaluée la moins-disant.

Par ailleurs, ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter dès publication du présent communiqué dans les Services Techniques, de la Planification et du Développement Urbain de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics, sis au Se étage, porte 502 du CITY HALL, immeuble siège de la Mairie de Douala 1er dans la vallée de la Besseke, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur contrat.

Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler ladite attribution.

Enfin, le ou les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer retirer leurs soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Faute de quoi, ces offres seront détruites. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler ladite attribution. ?

**DOUALA le 31 Aout 2023**

**Le MAIRE**

**LENGUE MALAPA**



## PROJET D'AUTONOMISATION DE LA FEMME AU SAHEL ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE

**COMMUNIQUE N°0010 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'ASMI N°003/ASMI/MINEPAT/SWEDD/UCP/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LE RECRUTEMENT DE L'EXPERT EN COMMUNICATION DU PROJET SWEDD**

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD) communique :

Comme suite à l'Avis à Sollicitation des Manifestations d'Intérêt ASMI N°003/ASMI/MINEPAT/SWEDD/UCP/2023 du 18 Avril 2023 pour le recrutement de l'Expert en Communication du Projet SWEDD, les résultats suivants :

| Rang             | Noms et prénoms du consultant | NOTE/100     | Adresse complète                                     |
|------------------|-------------------------------|--------------|--|
| 1 <sup>er</sup>  | MESSI BALA<br>Jacques         | <b>86,50</b> | Tel : 677 82 30 63<br>Email :messibala2014@gmail.com |
| 2 <sup>ème</sup> | NDOMO NGONO<br>Josiane Nadège | <b>76,35</b> | Tel : 690 30 75 77 Email :josianendomo2016@gmail.com |

YAOUNDE le 13 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MBAH NGAMI A. GLORY**



# **PROJET D'AUTONOMISATION DE LA FEMME AU SAHEL ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE**

**COMMUNIQUE N°009 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'ASMI N°008/ASMI/MINEPAT/SWEDD/UCP/2023 DU 29 MAI 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) ASSISTANT(E) EN SUIVI EVALUATION ET SUIVI DES COMPOSANTES AU SEIN DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET SWEDD**

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD) communique :

Comme suite à l'Avis à Sollicitation des Manifestations d'Intérêt ASMI N°008/ASMI/MINEPAT/SWEDD/UCP/2023 du 29 Mai 2023 pour le recrutement d'un(e) Assistant(e) en suivi évaluation et suivi des composantes au sein du Projet SWEDD, les résultats suivants :

| Rang             | Noms et prénoms du consultant | NOTE/100     | Adresse complète  |
|------------------|-------------------------------|--------------|---|
| 1 <sup>er</sup>  | KOUAM Emmanuel                | <b>96,25</b> | Tel : 692 55 65 15<br>Email : emmanuekouam@yahoo.fr   |
| 2 <sup>ème</sup> | NGONGANG TCHAMEN Gaius        | <b>94,75</b> | Tel : 693 923 537/658 026<br>214<br>Email :<br><a href="mailto:ngonganggaius@gmail.com">ngonganggaius@gmail.com</a> |
| 3 <sup>ème</sup> | TSACHOUNG Jean Marie          | <b>92,50</b> | Tel : 691 450 761/675 342<br>742<br>Email :<br><a href="mailto:tdachim70@gmail.com">tdachim70@gmail.com</a>         |
| 4 <sup>ème</sup> | WANDJI WANDJI Adonis Abel     | <b>88,7</b>  | Tel : 699 47 80 13 ,Email :<br><a href="mailto:abelwandji@gmail.com">abelwandji@gmail.com</a>                       |
| 5 <sup>ème</sup> | BITE'E NTI Samuel             | <b>87,38</b> | Tel : 693 923 537/658 026<br>214 Email :<br><a href="mailto:ngonganggaius@gmail.com">ngonganggaius@gmail.com</a>    |
| 6 <sup>ème</sup> | BATCHANOU KAMTCHOUM Peguy     | <b>87,25</b> | Tel : 699 88 45 06 Email :<br><a href="mailto:pguy_b@yahoo.fr">pguy_b@yahoo.fr</a>                                  |

YAOUNDE le 13 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MBAH NGAMI A. GLORY**



## MINISTERE DES FINANCES

**COMMUNIQUE N° 2023/00026/C/MINFI/SG PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 00017/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2023 DU 29 MAI 2023 POUR LA SELECTION D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION DU DISPOSITIF DE FORMATION ET D'INSERTION AGROPASTORAL ET HALIEUTIQUE « PCP-AFOP » POUR LES EXERCICES 2023, 2024 ET CLOTUREFINANCEMENT : CONVENTION CCM 1278 01 S, LIGNE « AUDITS SUPERVISION, COMMUNICATION, CONSULTANTS ».**

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

Le Ministre des Finances porte à la connaissance des soumissionnaires de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°00017/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2023 du 29 mai 2023, que les Cabinets ci-après ont été préqualifiés pour soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la sélection d'un cabinet chargé de réaliser l'audit comptable et financier du Programme de Consolidation et de Pérennisation du dispositif de formation et d'insertion agropastoral et halieutique « PCP-AFOP » pour les exercices 2023, 2024 et clôture :

| N° | CONSULTANTS                               | ADRESSES                        | TELEPHONE/FAX                      |
|----|---|---------------------------------|------------------------------------|
| 1  | ARC-AUDIT & CONSULTING SARL               | B.P. 6297 Yaoundé-Cameroun      | (+237) 222 213 631 / 699 909 759   |
| 2  | Groupement NGUENE NGUENE & FAC Consulting | B.P : 14 354 Yaoundé – Cameroun | (+237) 679 50 05 20 / 655 67 35 86 |
| 3  | BBI Advisory & Audit                      | B.P: 16 258 Yaoundé – Cameroun  | (+237) 222 23 13 90 / 697 54 60 99 |
| 4  | OKALLA AHANDA & Associés                  | B.P: 12 628 Douala              | (+237) 233 42 78 78                |
| 5  | MAZARS                                    | BP :3791 Cameroun               | (+237) 656 876 303 / 233 424 247   |
| 6  | Audit-Conseil-Formation                   | B.P 12 489 Douala               | (+237) 233 43 04 52 / 233 42 89 02 |

Les candidats n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres auprès du Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution du C2D sis au Quartier Bastos à Yaoundé (Immeuble OYILI à côté de l'OMS), B.P : 33 232, Tél/Fax : (237) 222-20- 30- 57. Email : [minfi\\_ctb\\_stadec2d@yahoo.com](mailto:minfi_ctb_stadec2d@yahoo.com), dans un délai de quinze (15) jours, faute de quoi, elles seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 12 Septembre 2023

Le MINISTRE

**MOTAZE Louis Paul**



## COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°038/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 18/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DES ATELIERS INDUSTRIELS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ EXERCICE 2023 ; LIGNE : 222 180 (ÉQUIPEMENT DES AUTRES SERVICES TECHNIQUES ET ATELIERS INDUSTRIELS)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Ville de Yaoundé lance un appel d'offres national ouvert, pour la fourniture des équipements des ateliers industriels de la Communauté Urbaine de Yaoundé.

### 2. Consistance des prestations

Le matériel à fournir est réparti par atelier suivant:

- Atelier de maçonnerie et préfabrication en BA ;
- Peinture et Sérigraphie ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Plomberie ;
- Électricité.

### 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel TTC la suite des études est de deux cent millions (200 000 000) FCFA soit :

- Lot 1 : cent millions (100 000 000) FCFA ;
- Lot 2 : cent millions (100 000 000) FCFA.

### 4. Allotissement

La fourniture est constituée en deux (02) lots :

- **Lot 1** : Atelier de menuiserie bois.
- **Lot 2** : Ateliers de maçonnerie et préfabrication, Peinture-Sérigraphie, menuiserie métallique, électricité, plomberie.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou groupement d'entreprises nationales spécialisées en fourniture des équipements industriels.

### 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, Exercice 2023, sur la ligne 222 180 (Équipement des autres services techniques et ateliers industriels).

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics, de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> ou <http://www.marchespublics.cm>



## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables à la Sous-Direction des marchés publics de la Communauté urbaine de Yaoundé, 2<sup>ème</sup> étage, porte 223 du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, payable au compte CAS ouvert par l'ARMP dans les agences BICEC.

## 9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé 2<sup>ème</sup> étage, porte 223 du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, au plus tard le **26/10/2023** à 13 heures et devra porter la mention:

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison des fournitures est de trois (3) mois

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement agréé par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'un million (1 000 000) francs CFA pour le lot 1 et d'un million (1 000 000) francs CF pour le lot 2, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être en cours de validité ou datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **26/10/2023** à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé, dans le bâtiment abritant la CIPM, Elig Belibi (Rue du PADY).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.



## 14. Critères d'évaluation

### 16.1.Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

1. absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres;
2. absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
3. non-conformité d'une pièce administrative 48h après notification de la non-conformité au soumissionnaire;
4. pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
5. plus d'un critère essentiel non satisfaisant.

### 16.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

1. l'expérience de la structure au cours des cinq (05) dernières années (2022-2021-2020-2019-2018) dans la fourniture et l'installation des équipements similaires, d'un montant cumulé de 50 000 000 francs CFA TTC par lot;
2. la conformité à 70% des spécifications techniques pour chaque lot;
3. la disponibilité d'un service après-vente ;
4. le chronogramme et le délai de livraison inférieur à trois (03) mois;
5. l'expérience du personnel dans la fourniture et installation des équipements industriels ;
6. l'acceptation des conditions du marché.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requis et dont l'offre est évaluée la moins disante.

Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-Direction des marchés publics de la Communauté urbaine de Yaoundé, 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, porte 223.

**N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.**

YAOUNDE le 18 Septembre 2023

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA LUC**



## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°26/23/DCO/SDCC/CIPM DU 18/09/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE MATERIELS ELECTRONIQUE POUR L'USINE D'EGRENAGE DE GOUNA**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la **fourniture de trois (03) lots de matériels électrique pour l'usine d'égrenage de GOUNA**

### 2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture de trois (03) lots de matériels électrique pour l'usine d'égrenage de GOUNA, repartis comme suit:

**LOT N°1: fourniture d'un lot de climatiseurs;**

**LOT N°2: fourniture d'un lot de matériel de plomberies;**

**LOT N°3: fourniture d'un lot de matériel de 120 poteaux d'éclairage.**

### 3. Cout Prévisionnel

les montants prévisionnels sont de **12 000 000 FCFA pour le lot 1, à 30 000 000 FCFA pour le lot 2 et à 15 000 000 FCFA pour le lot 3.**

### 4. Allotissement

repartis comme suit:

**LOT N°1: fourniture d'un lot de climatiseurs;**

**LOT N°2: fourniture d'un lot de matériel de plomberies;**

**LOT N°3: fourniture d'un lot de matériel de 120 poteaux d'éclairage.**

### 5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé à la présente Demande de Cotation

### 6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2023

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03



## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **70 000 FCFA** non remboursable sur le compte n°**97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

## 9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 19/10/2023 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

### **AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°26/23/DCO/SDCC/CIPM DU 18/09/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE MATERIELS ELECTRONIQUE POUR L'USINE D'EGRENAGE DE GOUNA**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

## 10. Delai de Livraison

Les fournitures objet de la Demande de Cotation devront être livrées en position rendu Magasin Transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **150 jours pour chacun des lots**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 19/10/2023 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

### **AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°26/23/DCO/SDCC/CIPM DU 18/09/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE MATERIELS ELECTRONIQUE POUR L'USINE D'EGRENAGE DE GOUNA**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

## 13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 19/10/2023 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunions à la Direction Générale de la SODECOTON.

## 14. Critères d'évaluation

N/A



## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande,lot par lot, au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de Demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots .

## 16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de soixante (60) jours à compter de la date de remise des soumissions.

## 17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

*GAROUA le 18 Septembre 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MOURRAIN Henri Pierre***



## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION ? 299 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 DU 14 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 033/AONO/ MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 03/04/2023, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LA ROUTE NATIONALE N°3 BEKOKO- LIMBE- IDENAU, DANS LA REGION DU SUD-OUEST. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023, ET 2024.**

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

**Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,**

Vu la Constitution ; Vu la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ; Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret N° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu Décision N°481/D/MINTP/CAB du 20 décembre 2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu Décision N° 0000007/CAB/MINMAP du 31 Janvier 2022 portant nomination du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures au Ministère des Travaux Publics (CIPM-TCRI) ; Vu la Circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 033/AONO/ MINTP/CIPM-TCRI/2023 du 03/04/2023, pour l'exécution des travaux de reconstruction des ouvrages d'assainissement sur la route nationale N°3 Bekoko- Limbe- Idenau, dans la Région du Sud-Ouest; Vu Les offres des soumissionnaires ;

Vu Les rapports de la Sous – Commission d'Analyse des offres y relatives.

Vu La lettre N° L 61-2023/CIPM-TCRI du 07 Août 2023 du Président de la Commission au Ministre des Travaux Publics ; Vu La Notification de Proposition d'Attribution N°18/L/MINTP/CIPM-TCRI/ 2023 DU 07/08/2023.

**DECIDE:**

**Article 1 :** L'Entreprise dont le nom suit est retenu pour l'exécution des travaux de reconstruction des ouvrages d'assainissement sur la route nationale N°3 Bekoko- Limbe- Idenau, dans la Région du Sud-Ouest

| SOUMISSIONNAIRE RETENU |         |                 |                                |                       |                                     |                                     |              |
|------------------------|---------|-----------------|--------------------------------|-----------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------|
| N° du lot              | Régions | Soumissionnaire | Budget prévisionnel TTC (FCFA) | Montant TTC (FCFA) lu | Montant TTC (FCFA) après correction | Montant TTC (FCFA) après correction | Délai (mois) |
|                        |         |                 |                                |                       |                                     |                                     |              |



# JOURNAL DES MARCHES PUBLICS

|        |           |  |                  |                  |                  |   |    |
|--------|-----------|--|------------------|------------------|------------------|---|----|
| UNIQUE | SUD-OUEST | Sté Groupe<br>SORCHIPRAM/<br>UNION<br>ENTERPRISE | 2 200 000<br>000 | 1 827 754<br>906 | 1 947 004<br>892 | Un milliard<br>neuf cent<br>quarante-sept<br>millions<br>quatre mille<br>huit cent<br>quatre-vingt<br>douze | 10 |
|        | TOTAL     |  |                  | 1 827 754<br>906 | 1 947 004<br>892 |   |    |

YAOUNDE le 14 Septembre 2023

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

**Article 2:** Le mandataire de l'Entreprise attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.



## CAMEROON POSTAL SERVICES

**PORANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000020/AONO/CAMPOST/CIPM/2023 DU 10/08/2023, POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE AU PROFIT DU PERSONNEL DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) AU TITRE DE L'EXECICE 2023FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAMPOST, EXERCICE 2023IMPUTATION BUDGETAIRE : 668400000000 "ASSURANCE MALADIE"**

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL

**VU** La constitution ;  
**VU** La Loi N° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques  
**VU** Le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;  
**VU** La Loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2023 ;  
**VU** Le Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;  
**VU** Le Décret N° 2004/095 du 23 avril 2004 portant création de la CAMPOST ;  
**VU** La Résolution N°000001/CAMPOST/CA du 07 juillet 2016 portant nomination de M.KALDADAK Pierre en qualité de Directeur Général de la CAMPOST ;  
**VU** La Résolution N°00001/CAMPOST/CA du 26 juin 2020 portant adoption de l'instruction régissant la passation et le contrôle de l'exécution des marchés de la CAMPOST ;  
**VU** La Résolution N°00001/CAMPOST/CA du 30 avril 2021 portant constatation la Composition de la Commission Interne de Passation des marchés de la CAMPOST ;  
**VU** La proposition d'attribution d'un marché de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMPOST n°00000100 du 15 septembre 2023 ;  
**Considérant** Le Dossier d'Appel d'Offres National Restreint n°000020/AONR/CAMPOST/CIPM/2023 du 10 août 2023 pour la souscription d'une police d'assurance maladie au profit du personnel de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) au titre de l'exercice 2023.

**DECIDE :**

**ARTICLE 1er** -La société ci-après, a été retenue comme Adjudicataire du Marché pour la souscription d'une police d'assurance maladie au profit du personnel de la Cameroon Postal Services(CAMPOST) au titre de l'exercice 2023 :

| N° | Adjudicataire  | Montant TTC lu à l'ouverture (en FCFA) | Montant TTC corrigé (en FCFA) | Délai   | Observations   |
|----|--|--|-------------------------------|---------|--|
| 1  | NSIA ASSURANCES<br><br>BP 2759 Douala,<br><br>Tél : +237 233 433 113 | 78 677 000                             | 78 677 000                    | 12 Mois | du 1 <sup>er</sup> Octobre 2023 au 30 Septembre 2024 |

**ARTICLE 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera.

YAOUNDE le 19 Septembre 2023

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**KALDADAK PIERRE**



## COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°039/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 18/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES PIECES DE RECHANGE ET DES EQUIPEMENTS DES VEHICULES LEGERS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ EXERCICE 2023 ; LIGNE : 222 150 (MATÉRIEL D'ENTRETIEN DES VÉHICULES ET ENGINS).**

### **FINANCEMENT**

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

### **1. Objet**

Le Maire de la Ville de Yaoundé lance un appel d'offres national ouvert, pour la fourniture des pièces de rechange et des équipements des véhicules légers de la Communauté Urbaine de Yaoundé.

### **2. Consistance des prestations**

Les prestations comprennent, la fourniture des pièces de rechange, le transport, la manutention, l'installation, la mise en fonction et la réception des équipements des véhicules légers de la Communauté Urbaine de Yaoundé, du matériel listé ci-dessous :

- Pièces mécaniques ;
- Pneus et équipement ;
- Outils.

### **3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel toute taxe comprise à l'issue des études préalables est de quatre-vingt-cinq millions (85 000 000) francs CFA.

### **4. Allotissement**

La fourniture est constituée en un (01) lot unique.

### **5. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou groupement d'entreprises nationales spécialisées en fourniture des pièces automobiles.

### **6. Financement**

La prestation objet du présent appel d'offres sera financée par le budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, Exercice 2023, Ligne 222 150 (Matériel d'entretien des véhicules et engins).

### **7. Consultation du Dossier**

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics, de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses: <http://www.marchespublics.cm> ou <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis au journal des marchés (JDM) dans le site l'ARMP, Cameroon-tribune ou COLEPS.

La version électronique du DAO peut être consultée sur la plateforme COLEPS.



## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables à la Sous-Direction des marchés publics de la Communauté urbaine de Yaoundé, 2ème étage, porte 223 du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, payable au compte CAS ouvert par l'ARMP dans les agences BICEC.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

## 9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Sous-Direction des marchés publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé 2ème étage, porte 223 du bâtiment de l'Hôtel de Ville de

Yaoundé, au plus tard le **26/10/2023 à 13 heures** et devra porter la mention :

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **26/10/2023 à 13 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison des fournitures est de trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement agréée par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'un million (1 000 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être en cours de validité ou datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **26/10/2023 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé, dans le bâtiment abritant la CIPM, Elig Belibi (Rue du PADY).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.



## 14. Critères d'évaluation

### 16.1.Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres;

absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;

non-conformité d'une pièce administrative 48h après notification de la non-conformité au soumissionnaire;

pièces falsifiées ou fausse déclaration ;

plus d'un critère essentiel non satisfaisant ;

le non-respect des formats de fichiers requis pour la soumission des offres en ligne le cas échéant ;

l'absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS pour la soumission hors ligne le cas échéant.

### 16.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

l'expérience de la structure dans la fourniture des pièces de rechange et des équipements des véhicules au cours des trois (03) dernières années (2022-2021-2020) d'un montant cumulé de 20 000 000 francs CFA TTC;

la conformité à 80% des spécifications techniques;

la disponibilité d'un service après-vente ;

le chronogramme et le délai de livraison ;

l'acceptation des conditions du marché.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requis et dont l'offre est évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant quatre-vingt-dix jours (90) pour compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-Direction des marchés publics de la Communauté urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, porte 223 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses: <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

**N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 1517**

YAOUNDE le 18 Septembre 2023

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**



## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°055BIS/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/09/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE CHAUSSETTES POUR L'EMBALLAGE DES BALLES DE COTON DES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la **fourniture de deux (02) lots de chaussettes pour l'emballage des balles de coton des usines d'Egrenage de la SODECOTON.**

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appels d'offres consistent en la fourniture de deux (02) lots de chaussettes pour l'emballage des balles de coton des usines d'Egrenage de la SODECOTON.

### 3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des fournitures envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **1 170 000 000 FCFA** pour le lot 1 et à **630 000 000 FCFA** pour le lot 2.

### 4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en deux (02) lots, répartis comme suit :

**Lot N° 1 : Fourniture de 450 000 chaussettes PE pour coffre de presse type 20" x 54" ;**

**Lot N° 2 : Fourniture de 250 000 chaussettes PE pour coffre de presse type 20" x 41" ;**

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

### 6. Financement

Le financement de ces prestations est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2023.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.



## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E-mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **400 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 27/10/2023 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°055BIS/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/09/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE CHAUSSETTES POUR L'EMBALLAGE DES BALLES DE COTON DES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **180** jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **23 400 000 FCFA** pour le lot 1 et à **12 600 000 FCFA** pour le lot 2 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

**Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques**

**L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.**



## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **27/10/2023 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

## 14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

### Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
3. Fausses déclarations ;
4. Présence des documents falsifiés ou de faux documents dans le dossier ;
5. Non-conformité de l'ensemble des spécifications techniques de la fourniture ci-après décrites ;

### LOT N°1 : fourniture de 450 000 chaussettes PE pour coffre de presse type 20" x 54"

#### Caractéristiques de la matière

##### **450 000 chaussettes PE pour la presse 20"X 54"**

|                               |                                  |                          |
|-------------------------------|----------------------------------|--------------------------|
|                               |                                  |                          |
| Date de mise à jour : 08-2023 |                                  | Désignation : Chaussette |
| FT-002/2023 A                 | CHAUSSETTE POUR PRESSE 20x54     | Normes et Particularités |
|                               | PE Spécialement pour Balle Coton |                          |
| Longueur                      | 1 970 mm                         | Tolérance +/-30 mm       |
| Largeur                       | 750 mm                           | Tolérance +/-20 mm       |
| Soufflets                     | 250 mm x 2                       | Tolérance +/-10 mm       |
|                               |                                  | Sur chaque Soufflet      |



|                              |   |                                      |
|------------------------------|---|--------------------------------------|
| Matière                      | PE spéciale avec 05 Couches * voir annexe le détail de la structure | DIN 4102                             |
| Epaisseur                    | 140 microns pour les 05 couches **                                  | Tolérance : +/- 10 micromètres       |
| Couleur                      | Vert  | Vert Sodecoton Pantone               |
| Poids unitaire               | Mini 650 gr   |                                      |
| Traitement anti-UV           | 1 600 H pour zone tropicale   | +/- 10 H                             |
|                              |   | DIN 53384                            |
| Perforations                 | Macro perforation spéciale  | uniquement perforation circulaire    |
| Etanchéité à la vapeur d'eau | 5g/m <sup>2</sup> /24 h en ambiance tropicale                       | Tolérance : +/- 0.5 g/m <sup>2</sup> |
|                              |   | DIN 1062-3                           |
| Résistance                   | Dart test : 750g  | Tolérance : +/- 10 g                 |
|                              |   | DIN 10274                            |



|                   |  |  |
|-------------------|--|--|
| Rupture           | Largeur : 32N/mm2<br><br>Longueur : 34N/mm2                            | Tolérance: +/- 1 N/mm2<br><br>Tolérance: +/- 1 N/mm2                   |
| Elongation        | Largeur : 800 %<br><br>Longueur : 800 %                                | Tolérance: +/- 10<br><br>Tolérance: +/- 10<br><br>AST D 1922 DIN 53455 |
| Recyclage         | Toutes les matières utilisées sont EN Polyéthylène (PE) recyclable     | Matière en Polyéthylène  |
| Couche extérieure | non glissante pour stockage<br><br>avec impression logo sur deux faces | Coefficient : 0.65<br><br>Tolérance : +/- 0.02                         |
| Couche intérieure | Glissant pour cadence ensachage  | Coefficient : 0.30<br><br>Tolérance : +/- 0.02                         |
| Conditionnement   | 1000 Chaussettes par Palette ou Sac                                    |  |

- Structure des couches,
  - Couche A : entre 14 et 15 µm
  - Couche B : entre 22 et 23 µm
  - Couche C : entre 56 et 57 µm
- Epaisseur Total : entre 140 et 150 µm
  - Couche D : entre 23 et 24 µm
  - Couche E : entre 18 et 19 µm

## SCHEMA DE PRESENTATION (LOT 1)



## COTATION DE PRE MARQUAGE DE LA CHAUSSETTE PE 20"X54"

**N.B : les offres accompagnées d'un lot d'échantillon de 10 emballages pour test et vérification.**

**Les emballages qui ne répondront pas aux critères de lecture de code-barres et aux spécificités techniques exigées sont rejétés**

**Pour la composition de la matière de la chaussette, fournir par un laboratoire indépendant Européen la composition et structure des couches datant de moins de 03 mois à la date de soumission.**

**Le soumissionnaire s'engage à fournir à la demande de la SODECOTON des codes-barres autocollants en Polyéthylène de la même structure que les chaussettes de grande adhésion et selon les spécifications de la SODECOTON**

**LOT N°2 : fourniture de 250 000 chaussettes PE pour coffre de presse type 20" x 41"**

|                               |                                  |   |
|-------------------------------|----------------------------------|---|
|                               |                                  |   |
| Date de mise à jour : 08-2023 |                                  | Désignation : Chaussette pour Presse      |
| FT-002/2023 B                 | CHAUSSETTE POUR PRESSE 20x41     | Normes et Particularités                  |
|                               | PE Spécialement pour Balle Coton |   |
| Longueur                      | 1 800 mm                         | Tolérance +/-30 mm                        |
| Largeur                       | 920 mm                           | Tolérance +/-20 mm                        |
| Soufflets                     | 250 mm x 2                       | Tolérance +/-10 mm<br>Sur chaque Soufflet |



|                              |   |                                      |
|------------------------------|---|--------------------------------------|
| Matière                      | PE spéciale avec 05 Couches * voir annexe le détail de la structure | DIN 4102                             |
| Epaisseur                    | 140 microns pour les 05 couches **                                  | Tolérance : +/- 10 micromètres       |
| Couleur                      | Vert  | Vert Sodecoton Pantone               |
| Poids unitaire               | Mini 650 gr   |                                      |
| Traitement anti-UV           | 1 600 H pour zone tropicale   | +/- 10 H                             |
|                              |   | DIN 53384                            |
| Perforations                 | Macro perforation spéciale  | uniquement perforation circulaire    |
| Etanchéité à la vapeur d'eau | 5g/m <sup>2</sup> /24 h en ambiance tropicale                       | Tolérance : +/- 0.5 g/m <sup>2</sup> |
|                              |   | DIN 1062-3                           |
| Résistance                   | Dart test : 750g  | Tolérance : +/- 10 g                 |
|                              |   | DIN 10274                            |



|                   |  |  |
|-------------------|--|--|
| Rupture           | Largeur : 32N/mm2<br><br>Longueur : 34N/mm2                            | Tolérance: +/- 1 N/mm2<br><br>Tolérance: +/- 1 N/mm2                   |
| Elongation        | Largeur : 800 %<br><br>Longueur : 800 %                                | Tolérance: +/- 10<br><br>Tolérance: +/- 10<br><br>AST D 1922 DIN 53455 |
| Recyclage         | Toutes les matières utilisées sont EN Polyéthylène (PE) recyclable     | Matière en Polyéthylène  |
| Couche extérieure | non glissante pour stockage<br><br>avec impression logo sur deux faces | Coefficient : 0.65<br><br>Tolérance : +/- 0.02                         |
| Couche intérieure | Glissant pour cadence ensachage  | Coefficient : 0.30<br><br>Tolérance : +/- 0.02                         |
| Conditionnement   | 1000 Chaussettes par Palette ou Sac                                    |  |

● Structure des couches,

- Couche A : entre 14 et 15 µm
- Couche B : entre 22 et 23 µm
- Couche C : entre 56 et 57 µm
- Couche D : entre 23 et 24 µm
- Couche E : entre 18 et 19 µm

● Epaisseur Total : entre 140 et 150 µ

**SCHEMA DE PRESENTATION (LOT 2)**

**COTATION DE PRE MARQUAGE DE LA CHAUSSETTE PE 20''X41''**

**N.B : les offres accompagnées d'un lot d'échantillon de 10 emballages pour test et vérification.**

**Les emballages qui ne répondront pas aux critères de lecture de code-barres et aux spécificités**



techniques exigées sont rejetés

**Pour la composition de la matière de la chaussette, fournir par un laboratoire indépendant Européen la composition et structure des couches datant de moins de 03 mois à la date de soumission.**

**Le soumissionnaire s'engage à fournir à la demande de la SODECOTON des codes-barres autocollants en Polyéthylène de la même structure que les chaussettes de grande adhésion et selon les spécifications de la SODECOTON.**

6 - Certificat ISO 9001 du fournisseur ;

7 - Attestation, d'un client cotonnier qui utilise déjà ce type d'emballage ;

8 - Absence des fiches techniques du fabricant ;

9 - Non-validation d'au moins 70% des sous-critères ;

10 - Absence d'un prix unitaire quantifié ;

11 - Absence des fiches techniques du fabricant ;

12 - Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé **en original** (joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur, le cas échéant) ;

13 - Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page).

## **Critères essentiels**

- La présentation de l'offre.....oui/non ;

- Capacité financière .....oui/non ;

- Les références du soumissionnaire.....oui/non ;

- Planning de livraison.....oui/non.

## **Evaluation des offres financières**

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu magasin transit de la SODECOTON à Garoua II.

## **15. Attribution**

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.**





## 16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

## 17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

*GAROUA le 15 Septembre 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

*MOURRAIN Henri Pierre*



# CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CEN/CIPM/2023 DU 18 SEPT 2023, RELATIF  
AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE A LA CENAME, EN PROCEDURE D'URGENCE  
(LOT UNIQUE) FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT CENAME - EXERCICES 2023 & 2024**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la CENAME lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert relatif au recrutement d'une Société de gardiennage à la CENAME pour les années 2023 et 2024 (lot Unique).

## 2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent Appel d'Offres est constituée de :

**Lot Unique** – Recrutement d'une Société de Gardiennage à la CENAME pour les exercices 2023 et 2024, dont la consistance est de :

Siège social CENAME à Yaoundé, sept (07) agents minimum,  
Magasin CENAME à la Gare Marchandises de Yaoundé, trois (03) agents minimum,  
Résidence du Directeur Générale à Yaoundé, deux (02) agents minimum,  
Antenne de N'Gaoundéré, trois (03) agents.

Lesdites prestations sont reparties comme suit :

- Tranche ferme (3 mois)** : du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 31 décembre 2023,
- Tranche conditionnelle (12 mois)** : du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette opération est de : **37 563 750 (Trente-sept millions cinq cent soixante-trois mille sept cent cinquante) francs CFA Toutes taxes comprises.**

## 4. Allotissement

Les prestations de gardiennage sont constituées en lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte aux Sociétés de Gardiennage installées en République du Cameroun, titulaires d'un agrément valide d'exercice de prestation de gardiennage et ayant une expérience avérée dans les domaines concernés.



## 6. Financement

Le financement de la prestation, objet du présent Appel d'Offres est assuré par le budget de fonctionnement de la CENAME, des exercices 2023 et 2024, imputation **612 060**.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 22 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : [www.cename.net](http://www.cename.net) ; E-mail : [contact@cename.cm](mailto:contact@cename.cm) et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> au <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis au journal des marchés (JDM) OU COLEPS dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : [www.cename.net](http://www.cename.net) ; e-mail : [contact@cename.cm](mailto:contact@cename.cm), dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable dans le compte numéro **33598860005-94** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » domicilié à la **BICEC - Cameroun**.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (*dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles*), seront déposées contre récépissé au Secrétariat du Directeur Général de la **CENAME**, Tél. : **222 23 29 20 / 22 23 29 22, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, au plus tard le **18/10/2023 à 14 heures** et devront porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CEN/CIPM/2023 DU 18/09/2023, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE A LA CENAME, EN PROCEDURE D'URGENCE (LOT UNIQUE).**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

La période d'exécution des prestations de gardiennage objet de présent Appel d'Offres est de **quinze (15) mois**, répartie comme suit :

-**Tranche ferme (3 mois)** : du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 31 décembre 2023,

-**Tranche conditionnelle (12 mois)** : du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024.

## 11. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission est arrêtée au montant de **751 275 (sept cent cinquante un mille deux cent soixante-quinze) francs CFA**. Cette caution est fournie sous forme d'une garantie bancaire émise par une banque commerciale de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ou une compagnie d'assurance autorisée à émettre les cautions dans le cadre des marchés publics et dont le modèle sera conforme à celui présenté par le Maître d'Ouvrage dans le présent DAO (pièce produite en original).



## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ou une compagnie d'assurance autorisée à émettre les cautions dans le cadre des marchés publics, d'une durée de validité de **cent vingt (120) jours** à compter de la date d'ouverture des offres,

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

## 13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en un temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu **le 18/10/2023 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CENAME dans la salle des réunions de ladite structure. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

## 14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon la notation binaire (OUI/NON), conformément aux critères ci-après :

### Critères éliminatoires :

Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture ;

Incomplétude du dossier administratif après un délai de 48 heures accordé à compter de l'ouverture des plis;

Présentation d'une fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Absence d'agrément en cours de validité ;

Obtention d'un nombre de critères essentiels inférieurs à 20 OUI sur 24.

### Critères essentiels :

Matériels et équipements : ..... 08 OUI ;

Expérience ou références dans les prestations similaires ..... 03 OUI ;

Capacité financière ..... 01 OUI ;

Personnel ..... 07 OUI ;

Méthodologie d'exécution des prestations ..... 05 OUI.

**NB :** Seules les offres ayant obtenu au moins un score de 20 « OUI » sur 24 critères essentiels tels que déclinés dans la grille d'évaluation en annexe du présent dossier d'appel d'offres seront retenues pour l'évaluation des offres financières.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME, sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 22 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : [www.cename.net](http://www.cename.net) ; E-mail : [contact@cename.cm](mailto:contact@cename.cm).

### ASSISTANCE TECHNIQUE

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email [dsi@minmap.cm](mailto:dsi@minmap.cm).

### LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48. Pour la CONAC : **1517**.



YAOUNDE le 18 Septembre 2023

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**SALIHOU SADOU**

## COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)

**DECISION MUNICIPALE N°004/LOT1/DM/A0NO/CAD/1ER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (LOT N°1 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE TROIS SALLES DE CLASSE A L'EP DEIDO), OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/CIPM/CADLER/2023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1" - FINANCEMENT : BIP MINDEVEL - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE N° : IY02866 -IMPUTATION : 57 27 100 02 641408 523318**

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

Monsieur LENGUE MALAPA, MAIRE DE DOUALA 1ER, COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,  
Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;  
Vu La loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoires Décentralisées ;  
Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 MAI 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;  
Vu Le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu La circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Novembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés. Publics ;  
Vu Le décret n°2012/076 du 08 MAI 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;  
Vu La circulaire NO 003/CAB/PM du 18 MAI 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;  
Vu La circulaire N°003 /CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;  
Vu La circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;  
Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 1er juin 2012 relative à la passation-et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;  
Vu La circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023  
Vu Les textes régissant les corps de métiers ;  
Considérant Les normes en vigueur et D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché.  
Considérant les dispositions du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres de référence ;  
Considérant les nécessités de services,

### DECIDE

**Article 1er : Les TRAVAUX DE REHABILITATION DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1" (LOT N°1 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE TROIS SALLES DE CLASSE A L'EP DEIDO), OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/CIPM/CADV/2023 DU 31/03/2023 sont définitivement attribués à l'entreprise :**

**ETS ESCO & FILS**

B.P : **4075 Douala —Tel : 6 77 80 27 74** Représentés par **Monsieur ESSONO Conrad**, son Directeur Général.

N° Registre du commerce **RC/DLA/2008/A/1970 du 17.11.2008** N° Contribuable : **P116200436703M rattaché au CIME DOUALA BONANJO**

Régime fiscal : **REEL CNPS : 351-0124268-000-w**

Compte bancaire N° **10029 00002 30245016228 77** Domicile à **ECOBANK —AGENCE DE BONANJO (DOUALA)**

**JDM N° 2897 DU 20 Septembre 2023**

**Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm**

page 116/214

21/09/2023

**Article 2 : Montants d'adjudication :**

|                   | <b>Montant HTVA</b>  | <b>TVA 19,25%</b>  | <b>AIR 2,2 %</b>                          | <b>Montant TTC</b>   | <b>NAP</b>  |
|-------------------|--|--|---|--|---|
| <b>En chiffre</b> | 20 932 128   | 4 029 435  | 460 507                                   | 24 961 562   | 20 471 621  |
| <b>En lettre</b>  | Vingt millions neuf cent trente-deux mille cent vingt huit | Quatre millions vingt neuf mille quatre cent trente cinq | Quatre cent soixante mille cinq cent sept | Vingt-quatre millions neuf cent soixante et mille cinq cent soixante-deux -\ | Vingt millions quatre cent soixante-onze mille six cent vingt et un |

**Article 3 :** Lesdits travaux devront être terminés dans un délai de **QUATRE MOIS** pour compter de la date de notification de leur Ordre de Service de Démarrer

**Article 4 :** La présente Decision Municipale d'attribution définitive qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistrée puis publiée partout où besoin sera. j



# JOURNAL DES MARCHES PUBLICS

DOUALA le 31 Aout 2023

Le MAIRE

**LENGUE MALAPA**

# HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**AVIS DE CONSULTATION N°005/DC/HGOPED/CIPM/2023 DU 19/09/2023 RELATIVE A LA RÉHABILITATION  
DE LA LIGNE SOUTERRAINE MOYENNE TENSION DE L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉRIQUE ET  
PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).FINANCEMENT : BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉRIQUE  
ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED)- EXERCICE 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala, Autorité Contractante, lance une consultation relative à la réhabilitation de la ligne souterraine moyenne tension de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED).

## 2. Consistance des prestations

La prestation consiste essentiellement en la réhabilitation de la ligne souterraine moyenne tension dont les spécifications techniques détaillées sont contenus dans la pièce N°4 relative aux spécificités techniques.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) est de **vingt millions (20 000 000) F CFA**. Ce montant sera supporté par la ligne budgétaire **N°202304810730067222701** de l'HGOPED.

## 4. Allotissement

La réhabilitation est repartie en un(01) lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux entreprises installées au Cameroun et disposant d'un agrément ENEO.

## 6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED ) Sise à Yassa , BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309 Douala-Cameroun, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **trente-cinq mille (35 000) FCFA** au Compte CAS – ARMP n° 33 59 88 00001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun aux heures ouvrables tous les jours ouvrables au service des marchés. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireux (se) de participer à la Demande de Cotation



## 7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED ) au plus tard **10/10/2023 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

### CONSULTATION N°005/DC/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 19/09/2023

#### RELATIVE A LA RÉHABILITATION DE LA LIGNE SOUTERRAINE MOYENNE TENSION DE L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).

« **À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** »

## 8. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les livraisons.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la présente DC. Le montant est fixé à **quatre cent mille F CFA (400 000)**. Ladite caution devra être valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours**.

## 10. Ouverture des Plis

Ces offres seront dépouillées au plus tard le **10/10/2023 à 13 heures précises**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) dans la salle de réunion de la Direction Général. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres dont ils ont la charge.

## 11. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Pour la comparaison des offres, les critères éliminatoires ci-après seront pris en compte :

- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après 48 heures ;
- Absence d'agrément ENEO ;
- Présence de documents falsifiés ou de fausses déclarations ;
- Non-intégralité des produits à livrer ;
- Absence du CV du chef de projet avec minimum 10 ans d'expérience en ingénierie électrique;
- De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture tel que décrite dans la partie description des fournitures ;
- L'absence ou la non-conformité de la garantie et du service après-vente ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié;
- L'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- Descriptif des fournitures non signé, non paraphé, non daté et cacheté à la dernière page ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non-abandon de l'exécution d'un marché antérieur sur les trois dernières années ;
- CCAP non paraphé à chaque page et non daté, non cacheté, non signé à la dernière page ;
- Le DQE non paraphé, non signé, non daté et non cacheté, à la dernière page ;
- Absence d'un sous détail des prix unitaire ;
- Absence d'attestation de visite de site ;
- N'avoir pas obtenu au moins deux (02) oui sur les trois (03) critères essentiels

### Critères essentiels

L'évaluation des offres sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :



| Critères   | Nbre de OUI |
|--|-------------|
| Présentation de l'offre                                      | 03          |
| Expérience du soumissionnaire dans des livraisons similaires | 01          |
| Délai de livraison   | 01          |
| <b>TOTAL</b>   | <b>05</b>   |

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

*DOUALA le 19 Septembre 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT*

***NGABA Guy Pascal***



## COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/CAD 3/CIPM/2023 DU 18/09/2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE PAVAGE DE LA ROUTE ENTREE COGEFAR PK 10 DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI, « PHASE 3»FINANCEMENT : CUDEXERCICE : 2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , FINANCEMENT : CUD

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 3ème, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Douala 3ème, une demande de cotation, Pour les travaux de pavage des voies d'accès COGEFAR à NYALLA entrée HAOUSSA (suite), dans la Commune d'Arrondissement de Douala 3ème, Département du WOURI, Région du Littoral.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objets de la présente consultation comprennent ***le PAVAGE DE LA ROUTE ENTREE COGEFAR PK 10 DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ème, DÉPARTEMENT DU WOURI, « PHASE 3»*** (Suite) ... (100mL).

| LOT    | Nature de la prestation   | Localité    | Arrondissement | Administration bénéficiaire             |
|--------|---|-------------|----------------|---|
| Unique | <b><i>TRAVAUX DE PAVAGE DE LA ROUTE ENTREE COGEFAR PK 10 DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ème, DÉPARTEMENT DU WOURI, « PHASE 3»</i></b> | Douala 3ème | Douala 3ème    | Commune d'Arrondissement de Douala 3ème |

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre et ceux du second œuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

- Installation;
- Terrassement et nettoyage ;
- Ouvrages d'art et assainissement ;
- Divers.

### 3. Cout Prévisionnel

n/a

### 4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

### 5. Financement

Les travaux, objet de la présente consultation sont financés par le Budget de la CUD de l'Exercice 2023, suivant le tableau ci-après :

| Lot | Nature de la Prestation | M |
|-----|-------------------------|---|
|     |                         |   |

|        |   |
|--------|---|
| Unique | TRAVAUX DE PAVAGE DE LA ROUTE ENTREE COGEFAR PK 10 DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ème, DÉPARTEMENT DU WOURI, « PHASE 3» |
|--------|---|

## 6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques Compétents du secrétariat général de la Commune d'Arrondissement de Douala 3ème.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala 3ème, dès Publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Douala 3ème, d'une somme non remboursable de **soixantequinze mille (75 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat de la DC.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis de cotation et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait de la DC, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune d'Arrondissement de Douala 3ème au plus tard le **11/10/2023 à 14** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**« DEMANDE DE COTATION  
N° 03/DC/CAD 3/CIPM/2023 DU 18/09/ 2023  
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE PAVAGE DE LA ROUTE ENTREE COGEFAR PK 10 DANS  
L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ème, DÉPARTEMENT DU WOURI, « PHASE 3»**

**Financement : CUD**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 000 000 (UN MILLION ) Francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

**Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Avis de demande de cotation.**

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **11 octobre 2023 à 15 Heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Douala 3ème, dans la salle de réunion de Douala 3ème.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

## 12. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires particuliers

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- absence d'un pli ou d'une pièce Administrative 11
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une pièce d'un volume ;
- Non-respect du modèle des pièces ;
- Absence d'un sous-détail de prix pour les prix à corriger suivant l'article 30.1.c du RGAO ;
- Absence de la qualité à exercer comme Ingénieur du Conducteur des Travaux.
- présence de fausses déclarations, de pièces fausses ou falsifiées ;
- Absence ou fausse déclaration sur l'honneur de la non défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs.
- Absence d'une ligne de crédit pour préfinancement des marchés d'au moins 30 000 000 (trente millions) délivrée par une banque de premier ordre

## Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et **détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment)** :

|   |         |
|---|---------|
| 1. Présentation générale de l'Offre.....                          | Oui/non |
| 1. Références techniques de l'entreprise .....                    | Oui/non |
| 1. Qualification et l'expérience du personnel d'encadrement ..... | Oui/non |
| 1. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels.....   | Oui/non |
| 1. Méthodologie d'exécution .....                                 | Oui/non |
| 1. Capacité financière .....                                      | Oui/non |

## Qualification Technique

Le non-respect de l'un des cinq (05) derniers critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre. Chaque critère sera validé après satisfaction de :

- 50%, pour les critères ayant deux (02) sous-critères ;
- 66%, pour les critères ayant trois (03) sous-critères ;
- 75%, pour les critères ayant plus de trois (03) sous-critères.

## 13. Attribution

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 3ème, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 jours** à compter de la date fixée pour la remise des offres.



## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage, à la Commune d'Arrondissement de Douala 3ème, aux heures ouvrables.

### Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

*DOUALA le 18 Septembre 2023*

*Le MAIRE*

***EPOUPA BOSSAMBO Valentin***



## CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 014/AONO/CRA/SG/CIPM/2023 DU 18 SEPT 2023 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE IJASSURANCE MALADIE ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS PAR LE CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA. (LOT 1 : ASSURANNOES DES MEMBRES DES ORGANES DÉLIBÉRANTS ; LOT 2 : ASSURANCES DU CHEF DE L'EXÉCUTIF, DES ADJOINTS ET DU PERSONNEL). (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua (Maître d'Ouvrage) lance une Consultation pour la souscription d'une police d'assurance maladie et individuelle accidents au titre de l'exercice budgétaire 2023,

### 2. Consistance des prestations

La consistance des prestations porte sur le remboursement et/ou la prise en charge, par le système de Tiers Payant, des frais de maladie définis ci-dessous :

- 1) Consultations et visites médicales ;
- 2) Hospitalisation ;
- 3) Soins médicaux ;
- 4) Auxiliaires médicaux ;
- 5) Matemité (visites pré et post natales, examens médicaux, hospitalisation, accouchement, produits pharmaceutiques, etc...) ;
- 6) Analyses biologiques médicales ;
- 7) Echographies, radiologie, imagerie médicale;
- 8) Electrodiagnostic (Scanners. IRM, etc..) ;
- 9) Actes de spécialité (chirurgie, etc...) ;
- 10) Dialyses;
- 11) Prothèses;
- 12) Trithérapie;
- 13) Rééducation, kinésithérapie et physiothérapie ;
- 14) frais pharmaceutiques (y compris vitamines et fortifiants prescrits dans le cadre d'une thérapie) ;
- 15) Lunetterie:
- 16) Soins dentaires, y compris prothèse et orthopédie ;
- 17) Transportée malade ;
- 18) Frais de sanatorium et préventorium ;
- 19) Evacuation sanitaire et rapatriement.

Ainsi que le paiement d'indemnités en cas de décès et invalidité suite à un accident.

### 3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente millions (30 000 000) francs CFA pour le lot 1 et de vingt millions (20 000 000) francs CFA pour le lot 2.**

### 4. Allotissement

Les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent deux lots répartis comme suit :

Lot 1 : Assurances des membres des organes délibérants ;

Lot 2 : Assurances du Chef de l'Exécutif, des adjoints et du personnel.

**NB : Les prestataires peuvent soumissionner les deux lots à la fois. Une entreprise peut être attributaire de plus d'un lot**

### 5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Compagnies d'Assurances installées au Cameroun.



## 6. Financement

Les prestations objet de la présente Consultation sont financées par les budgets du Conseil Régional de l'exercice 2023.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ngaoundéré Tel: 222 25 26 41) ; dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ngaoundéré Tel: 222 25 26 41); dès publication du présent avis, contre présentation de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA**, payable à la Recette du Conseil Régional de l'Adamaoua.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées chacune en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres Restreint, devront être déposées contre récépissé dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ngaoundéré Tel: 222 25 26 41), au plus tard **le 17 OCT 2023 à 14 heures**, heure locale. Les Offres déposées devront porter la mention suivante :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 014/AONO/CRA/SG/CIPM/2023 DU 18 SEPT 2023 RELATIF A LA SOUSCRIPRION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS PAR LE CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA. (Lot 1 : Assurances des membres des organes délibérants ; Lot 2 : Assurances du Chef de l'Exécutif, des adjoints et du personnel). (EN PROCEDURE D'URGENCE)  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Délai de Livraison

### Délais d'exécution

Le délai d'exécution prévu est de **douze (12) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, des cautions de soumission d'un montant de **six cent mille (600 000) francs CFA** pour le lot 1 et **quatre cent mille (400 000) francs CFA** pour le lot 2, délivrées par un établissement bancaire agréé par le MINFI (Cf. pièce n°10 du présent DC) et d'une durée de validité de **cent vingt (120) jours** à compter de la date de dépôt des offres.

Il sera libéré d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater d'au plus trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres Restreint. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres Restreint sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances ou tout autre établissement agréé ou habilité.



## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 17 OCT 2023 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion du Conseil Régional de l'Adamaoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concerne que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points sur 100.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels.

### 1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Avis Dossier d'Appel d'Offres sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

### 2- Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères suivants, par le soumissionnaire :

| Critères   | Notation (points) |
|--|-------------------|
| Présentation générale de l'offre   | 06                |
| Références du soumissionnaire. (Ancienneté de la comoacnie)  | 06                |
| Références générales du soumissionnaire dans les risques similaires dans les trois (03) dernières années | 14                |
| Compréhension et acceptation de la mission   | 20                |
| Capacité financière  | 27                |
| Couverture de la marge de solvabilité  | 14                |
| Couverture des engagements réglementés   | 13                |
| <b>TOTAL</b>   | <b>100</b>        |

## Méthode de sélection du Prestataire

Le prestataire sera choisi par la méthode qualité - coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent Dossier d'appel d'offres. La note finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$N = \frac{80 \times \text{Note technique (Nt)} + 20 \times \text{Note financière (Nf)}}{100}$$

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la mieux disante, sa note financière sera égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la mieux disante sera obtenue par la formule;

$$\underline{\text{Nf}} = \frac{100 \times \text{Fm}}{\text{F}}$$

**Fm** = le montant de la proposition la mieux disante

**F** = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

La méthode de sélection du prestataire est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPC



## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (bureau du Secrétaire Général, BP : 542 Ndéré Te! ; 222252641).

*NGAOUNDERE le 18 Septembre 2023*

*Le PRÉSIDENT*

***MOHAMADOU DEWA***



## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°23/23/DCO/SDCC/CIPM DU 18/09/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 4 000 BOBINES DE RUBAN ADHESIF A LA SODECOTON.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la **fourniture d'un lot de 4 000 bobines de ruban adhésif à la SODECOTON.**

### 2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture d'un lot de 4 000 bobines de ruban adhésif à la SODECOTON.

### 3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de **65 000 000 FCFA.**

### 4. Allotissement

lot unique

### 5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'accord de regroupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé à la présente Demande de Cotation.

### 6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2023

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **70 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.



## 9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 11/10/2023 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

### **DEMANDE DE COTATION N°23/23/DCO/SDCC/CIPM DU 18/09/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 4 000 BOBINES DE RUBAN ADHESIF A LA SODECOTON**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

## 10. Delai de Livraison

Les fournitures objet de la Demande de Cotation devront être livrées en position rendu Magasin Transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **120 jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 11/10/2023 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

### **DEMANDE DE COTATION N°23/23/DCO/SDCC/CIPM DU 18/09/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 4 000 BOBINES DE RUBAN ADHESIF A LA SODECOTON**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

## 13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 11/10/2023 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunions à la Direction Générale de la SODECOTON.

## 14. Critères d'évaluation

N/A

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande, au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de Demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de soixante (60) jours à compter de la date de remise des soumissions.



## 17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON  
Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax.  
222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 18 Septembre 2023

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MOURRAIN Henri Pierre***



## COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 3

**AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/CAYIII/CIPM/STADU/DU 08 SEPTEMBRE 2023 POUR L'ACQUISITION EN LOCATION DES ENGINS INDISPENSABLES A L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE DE CONSTRUCTION DES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES DE NSIMEYONG II AU LIEUDIT « NKONG BIBEGA » DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III FINANCEMENT : FONDS PROPRES DE LA CAYIII EXERCICE : 2023 IMPUTATION : AUTORISATION DE DÉPENSE N° :**

### **FINANCEMENT**

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution des projets liés à la décentralisation, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III envisage **L'ACQUISITION EN LOCATION DES ENGINS INDISPENSABLES A L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE DE CONSTRUCTION DES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES DE NSIMEYONG II AU LIEU-DIT « NKONG-BIBEGA » DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III.** Vous trouverez ci-joint le bordereau descriptif et quantitatif de ces prestations que vous voudrez bien chiffrer et retourner, pour le lot unique, au plus tard le **09 octobre 2023 à 15 heures** locale, sous enveloppe scellée et anonyme adressée au Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.

### **2. Cout Prévisionnel**

Le coût estimatif des prestations, objet de la présente consultation est de **trente millions (30 000 000) francs CFA**

### **3. Participation et origine**

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises installées sur le territoire national.

### **4. Financement**

Financement : **FONDS PROPRES DE LA CAYIII**

### **5. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Yaoundé III (**Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement urbain**) dès publication du présent avis.

### **6. Acquisition du Dossier**

**Technique Aménagement et Développement urbain)** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Quarante mille (40 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, au titre des frais d'acquisition du dossier de Demande de Cotation.



## 7. Remises des offres

L'Offre présentée en un seul volume et en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies dont un (01) original et six (06) copies devra être accompagnée des documents suivants :

### - Pièces administratives :

Une déclaration d'intention de soumissionner ;  
Une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Grande Instance du lieu du siège ;  
Une attestation de domiciliation bancaire ;  
Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP datant de moins de trois mois ;  
Une attestation de non redevance ;  
Une copie de la carte de contribuable ou une attestation d'immatriculation certifiée et datée en cours de validité ;

- Le Projet de Lettre-Commande dûment paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière page ;
  - Une quittance d'achat de la présente Demande Cotation d'un montant de **quarante mille (40 000) FCFA** ;
  - Une caution de soumission d'un montant **six cent mille (600 000 FCFA) francs CFA**
  - Une copie certifiée conforme du registre de commerce.

### - Spécifications techniques :

Le règlement de la Demande de Cotation paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière page ;

- Le contrat de Location des engins sollicités.

### - Offre financière :

La soumission sur papier timbré, signée cachetée et datée ;

Le bordereau des prix unitaires complété, paraphé à chaque page, et signé à la dernière.

L'Offre devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises, (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

Les Offres devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du **Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement urbain de la Mairie de Yaoundé III**, au plus tard le **09 octobre 2023 à 15 heures** et devront porter la mention :

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture des prestations est de **Quarante-cinq (45) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **09 octobre 2023 à 16 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la **Commune d'Arrondissement de Yaoundé III dans la salle des actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en un temps.

## 10. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III (**Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement urbain**).

**NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.**



YAOUNDE le 8 Septembre 2023

Le MAIRE

**OWONA LUC**

## UNIVERSITÉ DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000141/AONO/UDO-CIPM/2023 DU 14 SEPTEMBRE 2023  
EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU BÂTIMENT DE LA DIRECTION  
DES AFFAIRES ACADEMIQUES ET DE LA COOPERATION (DAAC) AU CAMPUS I DE L'UNIVERSITÉ DE  
DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA EXERCICE 2023.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
FS 461 390001 220101

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans la perspective de remettre en état certaines infrastructures et améliorer les conditions de travail des personnels administratifs et enseignants de l'institution dont il a la charge, le Recteur de l'Université de Douala lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux d'extension du bâtiment de la Direction des Affaires Académiques et de la Coopération (DAAC) au campus I de l'Université de Douala.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation comprennent l'extension, de l'ensemble des bâtiments concernés dans tous les corps d'état tels que défini dans la description technique du projet, suivant les domaines ci-dessous :

- Les travaux de maçonnerie ;
- Les travaux de menuiserie aluminium, métallique et bois ;
- Les travaux de carrelage et revêtements de sol et murs ;
- Les travaux de plomberie et installation sanitaire ;
- Les travaux d'installation électrique ;
- Les travaux de canalisations et faux plafonds ;
- Les travaux d'étanchéité ;
- Les travaux de peinture ;
- Prescriptions environnementales ;
- Modifications en cours d'exécution ;
- Coordination des travaux-Vérifications ;
- Protection des ouvrages ;
- Nettoyage-Propreté du chantier.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de soixante millions (60 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute entreprise installée au Cameroun et justifiant d'une expérience dans le domaine du génie civil.

### 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de l'Université de Douala dans la ligne **FS 461 390001 220101** :

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (C/DIEM) à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, téléphone 699 54 08 63/ 679 96 97 71/ 691 27 74 75 dès publication du présent avis.





## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (C/DIEM) à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante Mille (50 000 )Francs CFA** payée au compte spécial CAS-ARMP N°33598800001-89 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), ouvert à cet effet dans les agences BICEC du Cameroun.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies et une version numérique marqués comme tels, devra être déposée à la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), sise à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, Téléphone 699 54 08 63/ 679 96 97 71/ 691 27 74 75, au plus tard le **11 octobre 2023**, à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000141/AONO/UDo-CIPM/2023 DU 14 septembre 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU BÂTIMENT DE LA DIRECTION DES AFFAIRES ACADEMIQUES ET DE LA COOPERATION (DAAC) AU CAMPUS I DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA »**  
**?A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”.**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant d'un million deux cent mille (1 200 000) Francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Elle doit être valable pendant trente (30) jours après la date de validité des offres.

**L'absence de la caution entraînera le rejet de l'offre sans aucune possibilité de recours.**

Les autres pièces administratives et financières requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur et devront obligatoirement dater de **moins de trois (03) mois**.

## 11. Ouverture des Plis

l'ouverture des offres (administrative, technique et financière) se fera en un seul temps et aura lieu le **11 octobre 2023** à 14 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Douala, dans sa salle sise au bâtiment abritant les services de la DAAPA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 12. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du Dossier Administratif ou non-conformité au-delà de 48 heures ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence de documents justifiant une capacité financière supérieure ou égale à 50% du cout prévisionnel ;
- Non-respect d'au moins 17 (dix-sept) des 22 (vingt-deux) critères essentiels.;
- Absence de la déclaration sur l'honneur dans l'offre technique, de ne pas avoir abandonné un marché au cours des Trois (03) dernières années et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics.

### Critères essentiels

- La présentation de l'offre ;
- La conformité technique des prestations ;
- La Méthodologie d'exécution des prestations ;
- Le délai d'exécution ;
- Les références du soumissionnaire ;
- Capacité financière ;
- La disponibilité du personnel technique ;
- Le matériel d'exécution ;
- Les preuves d'acceptation des conditions du marché.

## 13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée est évaluée la moins disante. Sous réserve que ses prix ne soient pas anormalement bas, par rapport au référentiel du marché.  
Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Quatre Vingt Dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), sise à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, Téléphone 699 54 08 63/ 679 96 97 71/ 691 27 74 75

**NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

*DOUALA le 14 Septembre 2023*

*Le RRECTEUR*

***ONDOA MAGLOIRE***



## CONSEIL REGIONAL DE L'EST

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°004/AAMI/CR ES/2023 DU 02 JUIN 2023 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS/BUREAUX D'ETUDES POUR L'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION DU CONSEIL REGIONAL DE L'EST**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action régional pour la période 2023-2025 par le Conseil Régional de l'Est(GRE), il est envisagé le renforcement du système d'information, l'amélioration de la qualité de service et de la communication du CRE.

La diversité et la pluralité des missions qui sont conférées au GRE induit naturellement un volume d'informations très important à collecter, stocker, traiter et exploiter. Pour apporter de l'efficience dans la gestion de toutes ces données, l'utilisation des TIC serait une solution idoine. Par la mise en place de bases de données, d'applications métiers, d'architectures de partage et de communications sécurisées, un véritable système d'information cohérent et pertinent verrait le jour et améliorerait substantiellement la gestion des Informations.

Au stade actuel de son évolution le CRE a fait face à des difficultés, notamment l'absence d'un tableau de bord devant lui permettre par exemple d'avoir une vision à court et à moyen terme sur les besoins en investissements dans le domaine des TIC. Pour pallier à cette insuffisance, un Schéma Directeur Informatique doit être mis en place pour s'assurer de l'adéquation entre les Investissements et les besoins exprimés. Il permettra également de consigner tous ceux déjà consentis dans un document cadre devant servir de tableau de bord pour tout autre investissement dans ce domaine. C'est dans ce cadre que le CRE se propose de procéder à sa rédaction.

Aucune étude relative à l'élaboration du Schéma Directeur Informatique n'a encore été effectuée jusqu'à ce jour au CRE.

En effet, le Schéma Directeur Informatique (SDI) est un cadre stratégique de référence pour le développement à moyen terme de l'ensemble du système d'Information de toutes entreprise public ou privée. Ce canevas est un référentiel dans lequel des axes stratégiques sont consignés. Mais aussi et surtout un outil de planification et d'arbitrage qui, par différents moyens, permet de préparer les investissements informatiques sur la période concernée mais également de pouvoir réagir face à l'imprévu.

Ce référentiel est l'application de la stratégie de l'organisation aux systèmes d'information et informatique. Il décrit la révolution souhaitée des systèmes d'information et informatique et des ressources (logiciels, matériels, règles d'organisation) nécessaires pour réaliser cette stratégie.

### 2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des cabinets/bureaux d'études pour L'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION DU CONSEIL REGIONAL DE L'EST



### 3. Consistance des prestations

Le CRE à travers l'élaboration du schéma directeur informatique vise à atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- Inventorier les équipements et applications informatiques existants dans les différents services centraux et déconcentrés du CRE ;
- Inventorier les ressources informatiques sollicitées (besoins matériels et logiciels) pour le personnel des services centraux et déconcentrés ;
- Auditer les politiques d'acquisition, de distribution, de maintenance et de recyclage du matériel informatique ;
- Présenter le diagnostic de l'existant en matière de TIC du CRE (équipements infrastructures, applications métiers, etc.) ;
- Auditer les stratégies de sécurité et de confidentialité des informations du CRE ;
- Auditer la collaboration entre les services liés à l'informatique du CRE ;
- Auditer la collaboration entre les services informatiques et les directions techniques ;
- Auditer les contrats informatiques ;
- Planifier et définir la planification les axes prioritaires (fonctionnel, organisationnel ou technique) de développement informatique à court, moyen et long terme ;
  - Proposer un plan d'achat des équipements informatiques (matériels et logiciels) qui prend en compte les prescriptions de l'ANTIC ;
  - Proposer les applications métiers, les outils de gestion et d'administration du système d'information ;
  - Elaborer parmi les manuels de procédure listés ceux jugés prioritaires, notamment la gestion des stocks (acquisition, distribution, maintenance et recyclage) et le développement d'applications ;
  - Assurer l'appropriation du SOI au sein du CRE ;
- Budgétiser et évaluer les investissements nécessaires pour la mise en œuvre des propositions issues du SOI pour 2023-2025 ;
- Proposer la matrice d'action d'exécution du SDI ;
- Proposer des recommandations sur le système d'information existant pour sa prise en compte dans le nouveau SDI ;
- Présenter une vision actualisée sur les normes, standards et les bonnes pratiques et faire une proposition ;
- Définir les axes principaux de la stratégie en matière de l'Informatisation et de la modernisation du CRE ;
- Produire le Schéma Directeur Informatique ;
- Elaborer un plan de conduite du changement.

### 4. Participation et origine

Être une Entreprise de droit camerounais

### 5. Financement

N/A

### 6. Remises des offres

Les dossiers de candidatures comporteront les volumes 1 et 2, rédigés en Français ou en Anglais. Ils devront être remis en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, sous plis fermé et scellé à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél: (237) 222 24 28 28 au plus tard, le 19/06/2023 13 heures précises, (heure locale), avec la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N02/AAMI/CR ES/2023 DU 25 MAI 2023 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS/BUREAUX D'ETUDES POUR L'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION DU CONSEIL REGIONAL DE L'EST»  
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

Le dépouillement des offres se fera le 19/06/2023 à 14 heures dans la salle de réunion à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'EST sis au carrefour Teerenstra Nkolbikon



## 7. Composition du dossier

Les soumissionnaires qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes:

### V.1 Volume A(Pièces administratives)

Le « Volume A » comportera les pièces administratives suivantes et datées de moins de trois(03) mois à l'ouverture des plis :

- La déclaration de manifestation d'intérêt timbrée au tarif en vigueur du cabinet/bureau d'études faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social et les pouvoirs délégués aux signataires ;
- L'attestation de non redevance ;
- Le statut ou texte qui justifie l'existence du/des candidat(s) en cas de groupement ;
- Une attestation de non exclusion des MarchésPublics délivrée par la Directeur Général de l'ARMP ou son représentant.

**Nota bene:** l'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées après 48 heures entraînera l'élimination du candidat. En cas de groupement, les pièces administratives doivent être produites pour chaque entreprise et doivent dater de moins de trois(03)mois.

### V.2 Volume B(Dossier Technique)

#### V.2.1 Expérience du Cabinet

Le Cabinet devra :

- Disposer d'au moins cinq(05)ans d'expérience générale dans la réalisation des études de même type.

#### V.2.2 Références du Candidat

Le candidat qui doit avoir une existence établie depuis au moins cinq(05)ans, devra justifier ses références déclinées comme suit :

- Un(01)marché dans la réalisation des études de même type avec une structure publique ou privée d'un individuel d'un montantd'au moins 10 millions de FCFA. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque prestation devra être

justifiée par l'extrait du contrat comportant la première et la dernière page, les attestations de service fait ou les procès-verbaux de réception ou recettes techniques correspondants délivrés par les organes compétents (les documents devront être clairs et lisibles).

#### V.2.3 Profil du personnel

Le candidat fournira la liste de son personnel qu'il compte mobiliser pour la mission à savoir ;

- Un chef de mission H-F, un diplôme Master 2 en Télécoms et Systèmes d'Informations ou informatique ou autre domaine équivalent(BAC+5). Il doit, entre autres ; -J Justifier d'au moins quinze (15) ans d'expériences en matière de gestion des projets II et de développement de plans stratégiques II ; >/ Posséder une expérience professionnelle spécifique de pilotage d'au moins quatre (4) projets similaires (Elaboration des Schémas Directeurs informatiques) ces six (6) dernières années ; >/ Avoir de très bonnes connaissances du système de gestion bancaire ; y Avoir une bonne maîtrise d'au moins une des 2 langues (français, anglais)./ Avoir une excellente maîtrise d'un outil de Gestion de projets ;

- Expert en télécommunications et systèmes d'information Le spécialiste en Systèmes d'information doit posséder au moins un diplôme d'ingénieur (au moins BAC+3) ou une Licence professionnelleTélécommunications et Systèmes d'Information. Il doit, entre autres ; 10/15/ Avoir au moins sept(7)ans d'expérience

dans la mise en place des systèmes d'information complexes dans les administrations publiques ou internationales, notamment les systèmes de gestion des données de référence(MDM), les systèmes de gestion de règles métier(BRMS)et les systèmes

de gestion des processus métier(BPM), ainsi que l'architecture, l'urbanisation et la gouvernance des systèmes d'information etc. -J Avoir réalisé au moins trois (3) missions récentes durant les cinq dernières années, dans la définition des architectures complexes, urbanisation et gouvernance des systèmes d'information, développement d'interfaces pour l'interconnexion de systèmes ; ?/ Avoir réalisé au moins trois (3) projets d'intégration et de mise en place de progiciel de gestion intégrée (architecture réseaux, sécurité, base de données) ; y Connaissance des administrations publiques ou internationales et une expérience prouvée dans l'élaboration de schémas directeurs ; J Avoir une expérience professionnelle prouvée

et des compétences techniques en Génie logiciel, méthodes agiles, méthodes d'analyse et techniques de modélisation. Technologies Web et Internet, gestion des connaissances, etc.;

- Expert en sécurité des SI L'expert en Sécurité des SI doit posséder au moins un diplôme d'ingénieur (au moins BAC+3) ou une Licence Professionnelle en informatique, télécommunication ou en Technologies de l'Information et de dans la mise en place et l'implémentation des systèmes de sécurité complexes dans

une des administrations internationlales ou publiques ; -J Avoir réalisé au moins trois (3) missions récentes durant les cinq dernières années, dans la définition des architectures réseaux complexes, la mise en place d'un système de management de la sécurité ; -J Connaissance des administrations internationale ou publique et une

expérience prouvée dans l'élaboration de schémas directeurs ; Le spécialiste doit par ailleurs avoir des connaissances avérées et approfondies des réseaux, systèmes et sécurité des systèmes d'information : 11/15 y Réseaux : Protocoles de Routage, Commutations LAN, Pile TCP/IP BLR, Fibre Optique, VoIP ; Firewalls, proxy, etc.

y Systèmes ; systèmes de messagerie électronique, Groupware, intranet, annuaires

LDAP,Active Directory, Systèmes d'exploitation, Windows, Unix/linux, etc. y Sécurité : Méthodes d'évaluation des risques (EBIOS, MEHARI, OCTAVE), système de management de la sécurité de l'information (Famille ISO 27000). y Connaissance technique : systèmes de détection et de prévention d'intrusion (IDS/IPS), DLP, Pare

feux, VPN, PKI, Sauvegarde et restauration, Supervision, SIEM, Système de protection des équipements,

Datacenter, virtualisation, cloud Computing,etc;

- Expert en réseaux et systèmes Le spécialiste en Systèmes, Réseaux et Sécurité doit posséder au moins un diplôme d'ingénieur (au moins BAC+3)ou une Licence professionnelle en informatique, télécommunication ou en Technologies de l'Information et de Communication (TIC). Il doit, entre autres ; y Avoir au moins sept (7)ans d'expérience dans la mise en place des réseaux informatiques complexesdans une des administrations Internationales ou publiques ; y Avoir réalisé au moins trois (3) missions récentes durant les cinq dernières années, dans la définition des architectures réseaux complexes ; y Connaissance des administrations internationales ou publiques et une expérience prouvée dans l'élaboration de schémas directeurs. Le spécialiste doit par ailleurs avoir des connaissances avérées et approfondies des réseaux et systèmes : y Réseaux : Protocoles de Routage, Commutations LAN, Pile TCP/IP BLR. Fibre Optique, VoIP, Firewalls, proxy ; y Systèmes ; systèmes de messagerie électronique, Groupware, intranet, annuaires LDAP,Active Directory ; y Systèmes d'exploitation, Windows, Unix/linux,etc.

## V.2.4 Autorisation vérification des déclarations

Cette autorisation signée par le Directeur Général de l'entreprise ou du Mandataire du groupement devra permettre à Monsieur le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage,de procéder à toute vérification jugée nécessaire pour s'assurer de l'exactitude des informations et déclarations faites par le postulant dans le cadre de cet AAMI.

## V.2.5 Engagements sur l'honneur de la connaissance de l'environnement de travail

Le soumissionnaire devra remplir les critères ci-après Cet engagement,signée par le Directeur Général de l'entreprise ou du Mandataire du groupement, devra indiquer que le candidat maîtrise l'environnement dans lequel il sera appelé à exécuter cette prestation au cas où il serait adjudicataire du contrat y relatif ;

2. justifier des capacités administratives et techniques requises, notamment:

- Présenter un dossier administratif conforme ;
- Disposer du personnel conforme aux prescriptions du présent AAMI.

### IV.1. Critères éliminatoires

- Pièce du dossier administratif absente ou non conforme après 48 heures accordées ;
- fausse déclaration, pièces falsifiées ;
- note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- absence d'au moins une référence ;
- absence de l'engagement sur l'honneur de la connaissance de l'environnement de travail.

### IV.2. Critères essentiels

L'offre technique fera l'objet d'une évaluation sur 100 points suivant les critères ci-après:

- Expérience 20 points ;
- Personnel .75 points ;
- Présentation de l'offre 5 ponts.

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront retenus

## 9. Renseignements Complémentaires

N/A

## 10. Evaluation et publication des résultats

L'Avis d'Appel d'Offres tiendra lieu de publication des résultats de la pré- qualification.

Les entreprises retenues à l'issue du présent AAMI seront consultées dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint y afférent, lot unique conformément à l'article 76 du décret n°2018/366 portant code des Marchés Publics au Cameroun

BERTOUA le 2 Juin 2023

Le PRÉSIDENT

**WOUAMANE MBELE**



# **CONSEIL REGIONAL DE L'EST**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°02 /AAMI/CR ES/2023 DU 25 MAI 2023 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS/BUREAUX D'ETUDES POUR REALISER L'ETUDE DE FAISABILITE DES PROJETS DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE QUATRE (04) LYCEES PROFESSIONNELS DANS LA REGION DE L'EST**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **1. Contexte**

La professionnalisation autant que possible, des enseignements secondaires, adaptée aux potentialités des activités socioéconomiques de la Région de l'Est. Cette professionnalisation adaptée pourrait ainsi commencer par la mise en place des lycées professionnels dans la Région de l'Est, dont un dans chaque département territorial de la Région.

## **2. Objet**

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des cabinets/bureaux d'études pour l'étude de faisabilité des projets de construction et équipement de quatre(04)lycées professionnels dans la Région de l'Est.



### 3. Consistance des prestations

Il sera Consultant pour la réalisation des études Avant-Projet Détailé (APD) préalables à la mise en œuvre de quatre (04) infrastructures scolaires et établissements d'enseignement secondaire à caractère professionnel dans les quatre (04) Chefs-Lieux de Département, qu'il propose en complément des matières générales, un enseignement professionnel en relation avec des entreprises, afin d'acquérir les compétences des connaissances et dds savoir-faire dans un métier dans un corps de métiers, au rang desquelles : ragropastoral et les Mines. Cette démarche vise à améliorer le cadre et les conditions d'encadrement des élèves de la Région de l'Est par la mise sur place des infrastructures modernes et décentes propices à l'apprentissage périscolaire, afin qu'il puisse s'intégrer dans un environnement pédagogique galvanisant propice à stimuler une véritable culture de l'excellence chez les apprenants, voir améliorer l'environnement scolaire dans son ensemble.

L'objectif global de la mission est d'assurer, pour le compte du Maître d'Ouvrage, la réalisation des pré-études portant sur la conception architecturale et le dimensionnement des Lots techniques et technologiques des ouvrages retenus dans le cadre des requêtes de financement relatives à l'aménagement des formations scolaires et établissements d'enseignement secondaire à caractère professionnel dans les quatre(04)Chefs-Lieux de Département de la Région de l'Est. Ceci en vue de maîtriser le budget du projet en fixant tous les paramètres financiers inhérents à la mise en œuvre des infrastructures escomptées.

L'objectif spécifique de la mission est la réalisation des études préalables à l'implantation des bâtiments sus-évoqués, ainsi que les aménagements du périmètre immédiat des bâtiments annexes.

Les études requises comprennent également le raccordement de l'infrastructure construite aux réseaux en eau potable et en électricité partout où cela est possible ainsi que l'aménagement et l'assainissement du Périmètre immédiat dudit bâtiment. Le bureau d'études technique/consultance intéressé devra proposer les ajustements adaptés au terrain et à l'utilisation de l'espace et devra répondre aux normes de sécurité et d'hygiène selon le standard de la réglementation en vigueur (AFNOR).

L'objectif de cette étude est également de présenter aux constructeurs le cadre dans lequel ils vont réaliser leurs aménagements (environnement du projet, géologie des sous-sols). Le résultat de l'étude sera présenté au travers d'un rapport de mission où il est précisé la faisabilité technique et les contraintes admissibles du projet. Ce rapport indiquera clairement le toit d'assise (profondeur) des fondations du bâtiment à construire qui devra être scrupuleusement respecté par le constructeur. Ces études devront analyser les risques que présenterait l'implantation de l'ouvrage sur le site, spécifier et prévoir des mesures d'atténuation des conséquences

### 4. Période d'exécution

N/A

### 5. Participation et origine

Être une Entreprise de droit camerounais

### 6. Financement

N/A



## 7. Remises des offres

Les dossiers de candidatures comporteront les volumes 1 et 2, rédigés en Français ou en Anglais. Ils devront être remis en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, sous plis fermé et scellé à l'Annexe 3du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon,Tél:(237)222 24 28 28 au plus tard, le 16/06/2023 13 heures précises,(heure locale),avec la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N02/AAMI/CR ES/2023 DU 25 MAI 2023 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS/BUREAUX D'ETUDES POUR REALISER L'ETUDE DE FAISABILITEDES PROJETS DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE QUATRE(04) LYCEES PROFESSIONNELS DANS LA REGION DE L'EST»  
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

Le dépouillement des offres se fera le 16/06/2023 à 14 heures dans la salle de réunion à l'Annexe3du Conseil Régional de l'EST sis au carrefour Teerenstra Nkolbikon.



## 8. Composition du dossier

Les soumissionnaires qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes:

### V.1 Volume A(Pièces administratives)

Le « Volume A » comportera les pièces administratives suivantes et datées de moins de trois(03) mois à l'ouverture des plis :

- La déclaration de manifestation d'intérêt timbrée au tarif en vigueur du cabinet/bureau d'études faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social et les pouvoirs délégués aux signataires ;
- L'attestation de non redevance ;
- Le statut ou texte qui justifie l'existence du/des candidat(s) en cas de groupement;
- Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par la Directeur Général de l'ARMP ou son représentant.

**Nota bene:** l'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées après 48 heures entraînera l'élimination du candidat. En cas de groupement, les pièces administratives doivent être produites pour chaque entreprise et doivent dater de moins de trois(03) mois.

### V.2 Volume B(Dossier Technique)

#### V.2.1 Expérience du Cabinet

Le Cabinet devra :

- Disposer d'au moins cinq (05)ans d'expérience générale dans la réalisation des études de même type.

#### V.2.2 Références du Candidat

Le candidat qui doit avoir une existence établie depuis au moins cinq(05) ans, devra justifier ses références déclinées comme suit:

Un (01) marchés dans la réalisation des études de même type avec une structure publique ou privée d'un individuel d'au moins 10 millions de FCFA. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque prestation devra être justifiée par l'extrait du contrat comportant la première et la dernière page, les attestations de service fait ou les procès-verbaux de réception ou recettes techniques correspondants délivrés par les organes compétents (les documents devront être clairs et lisibles).

#### V.2.3 Profil du personnel

Le candidat fournira la liste de son personnel qu'il compte mobiliser pour la mission à savoir:

- Un chef de mission H-F, Diplôme d'école d'ingénieurs. Formation de niveau Bac +5 Master ou master professionnel spécialisé dans le domaine d'activité du bureau d'études : technique (mécanique, électronique, génie civil...) ou scientifique (physique, chimie, mathématiques, modélisation, conception, développement de produit...) : Ce poste requiert une expérience de cinq ans minimum, idéalement acquise au sein d'un bureau d'études dans la gestion d'un centre de profit. Une expérience avérée de management d'équipe en bureau d'études peut également être demandée ;
- 01 Ingénieur de génie civil de niveau Bac + 3 au moins « travaux publics spécialité technicien en calcul de structures » renforcé par une expérience de terrain est toutefois le plus recherché. Ce poste requiert une expérience de deux ans minimum ;
- 01 ingénieur en génie électrique de niveau Bac + 3 au moins, Ce poste requiert une expérience de deux ans minimum ;
- 01 ingénieur en fluides de niveau Bac + 3 au moins, Ce poste requiert une expérience de deux ans minimum ;
- 01 Architecte concepteur. Ce poste requiert une expérience de deux ans minimum.

#### V.2.4 Autorisation vérification des déclarations

Cette autorisation signée par le Directeur Général de l'entreprise ou du Mandataire du groupement devra permettre à Monsieur le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage, de procéder à toute vérification jugée nécessaire pour s'assurer de l'exactitude des informations et déclarations faites par le postulant dans le cadre de cet AAMI.

#### V.2.5 Engagement sur l'honneur de la connaissance de l'environnement de travail

Cet engagement,signée par le Directeur Général de l'entreprise ou du Mandataire du groupement, devra indiquer que le candidat maîtrise l'environnement dans lequel il sera appelé à exécuter cette prestation au cas où il serait l'adjudicataire du contrat y relatif.



## 9. Critères d'évaluation

La grille d'évaluation est composée des éléments ci-après:

a) Expérience et références de l'entreprise (sur 20 points)

- Ancienneté de l'entreprise dans la réalisation des études de même type supérieur ou égal 5ans:10 points ;
- Une référence justifiée d'un(01) marché dans la réalisation des études d'impact environnemental et social avec une structure publique ou privée d'un individuel d'au moins 10 millions de FCFA : 10 points.

b) Personnel (sur 70 points) basée sur le profil des personnels

1. Chef de Mission, (30 points)
2. Ingénieur de Génie Civil (10 points)
3. Ingénieur de Génie électrique(10 points)
4. Ingénieur en fluides (10 points)
5. Architecte (10 points)

## 10. Renseignements Complémentaires

N/A

## 11. Evaluation et publication des résultats

L'Avis d'Appel d'Offres tiendra lieu de publication des résultats de la pré- qualification.

Les entreprises retenues à l'issue du présent AAMI seront consultées dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint y afférent, lot unique conformément à l'article 76 du décret n°2018/366 portant code des Marchés Publics au Cameroun

*BERTOUA le 25 Mai 2023*

*Le PRÉSIDENT*

***WOUAMANE MBELE***



## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N° 077/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 028/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 RELATIF A L'AMENAGEMENT PAYSAGER SOMMAIRE DES SITES IDENTIFIES COMME DEPOT DE BUS DU PMUD EN VUE DE LEUR SECURISATION.FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2023 ET SUIVANT**

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° **063/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023** du **19/09/2023**, déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

| Lot | Soumissionnaire   | Montant (FCFA TTC)  | Délai<br>(en mois) |
|-----|---|---|--------------------|
|     | <b>SOCIETE AFRICAINE D'INGENIERIE ET DE SERVICES SARL (SAIS)</b><br><br>BP : 8171<br>Douala | <b>44 313 300</b><br>(quarante-quatre millions trois cent treize mille trois cents) | <b>12</b>          |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'*Immeuble SCI Bonanjo*, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5<sup>ème</sup> étage de l'immeuble dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de la lettre-commande.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

*DOUALA le 19 Septembre 2023*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***



## UNIVERSITÉ DE DSCHANG

**ADDITIFS AUX DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CIPM-UDS/2023 DU POUR L'ACQUISITION DE SEPT (07) VEHICULES DE TYPE PICK-UP 4X4 A L'UNIVERSITE DE DSCHANG (EN PROCEDURE D'URGENCE) AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CIPM-UDS/2023 DU 31 AOUT 2023 POUR L'ACQUISITION DE CINQ (05) VEHICULES DE TYPE SUV A L'UNIVERSITE DE DSCHANG (EN PROCEDURE D'URGENCE) APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/CIPM-UDS/2023 DU 31 AOUT 2023 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULES DE TYPE WAGON 4X4 A L'UNIVERSITE DE DSCHANG (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

| 1 Autres       |                         |
|----------------|-------------------------|
| Au lieu de ... | CCAP; VOIR PIECE JOINTZ |
| Lire plutot    | VOIR PIECE JOINTE       |

DSCHANG le 19 Septembre 2023

Le CHEF SERVICE DES MARCHES

**NGAPGUE FRANCOIS**



## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°109/23/AONO/SDCC/CIPM DU 13/09/2023 POUR LES TRAVAUX  
D'AGRANDISSEMENT DE LA CELLULE ÉLECTRIQUE + CONSTRUCTION DE DEUX BUREAUX AU  
DESSUS ET LE RENOUVELLEMENT PEINTURE DU BATIMENT USINE - GUIDER, EN DEUX (02) LOTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux d'agrandissement de la cellule électrique plus construction de deux bureaux au-dessus et du renouvellement de la peinture du bâtiment usine - Guider, en deux (02) lots.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- Les travaux préliminaires,
- Les fondations,
- Les maçonneries et élévations RDC,
- Les maçonneries et élévations ETAGE,
- La charpente et couverture,
- Les menuiseries bois et métallique,
- Les travaux d'électricité,
- La Peinture et le revêtement.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables pour chaque lot est de :

| N° Lot | Désignation des travaux  | Coût prévisionnel       |
|--------|--|-------------------------|
| 1      | Travaux d'agrandissement cellule électrique à l'usine de Guider + construction de deux bureaux au-dessus | <b>35 000 000 F CFA</b> |
| 2      | Travaux de renouvellement peinture bâtiment de l'usine de Guider   | <b>30 000 000 F CFA</b> |



## 4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en deux (02) lots, répartis comme suit :

- **Lot 1 : travaux d'agrandissement cellule électrique à l'usine de Guider + construction de deux bureaux au-dessus ;**

- **Lot 2 : travaux de renouvellement peinture bâtiment de l'usine de Guider**

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine de construction des bâtiments publics et ouvrages métalliques. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement soient clairement définies.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent d'Appel d'Offres sont financés par le budget de la SODECOTON, exercice 2023.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302, Tél. 222 27 10 80, E-mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222 27 20 68 ; à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304, Tél. 222 20 19 72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699, Tél. 233 42 46 03.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302, Tél. 222 27 10 80, E-mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222 27 20 68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304, Tél. 222 20 19 72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699, Tél. 233 42 46 03, contre présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **70 000 FRANCS CFA** sur le **Compte Spécial CAS-ARMP N° 97568660001-28** ouvert auprès des agences BICEC de Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buea, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.

## 9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (**06**) exemplaires dont un original et cinq (**05**) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 11/10/2023 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°109/23/AONO/SDCC/CIPM DU 13/09/2023 POUR LES TRAVAUX  
D'AGRANDISSEMENT DE LA CELLULE ÉLECTRIQUE + CONSTRUCTION DE DEUX BUREAUX AU DESSUS ET  
LE RENOUVELLEMENT PEINTURE DU BATIMENT USINE - GUIDER, EN DEUX (02) LOTS**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de :



| N° Lot | Désignation des travaux  | Délai d'exécution |
|--------|--|-------------------|
| 1      | Travaux d'agrandissement cellule électrique à l'usine de Guider + construction de deux bureaux au-dessus | <b>04 mois</b>    |
| 2      | Travaux de renouvellement peinture bâtiment de l'usine de Guider   | <b>04 mois</b>    |

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **700 000 FCFA** pour le lot 1 et **600 000 FCFA** pour le lot 2, établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 11/10/2023 à partir de 16 heures**.

Seuls les soumissionnaires peuvent prendre part à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.



## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé durant la séance d'ouverture des plis ;
- De l'absence le cas échéant d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré;
- De l'absence de la caution de soumission ;
- Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Capacité financière inférieure à 50 % du coût prévisionnel pour chacun des lots ;
- Délai d'exécution supérieure à 4 mois pour chacun des lots ;
- Obtention de moins de 70% de oui à l'évaluation des critères essentiels.

### Critères essentiels

- |   |            |           |    |
|---|------------|-----------|----|
| - l'entreprise.....   | Références | générales | de |
|   |            | Oui/Non   |    |
| - Personnel de chantier .....   | Oui/Non    |           |    |
| - Chiffre d'affaires moyen des trois (03) derniers exercices (2022, 2021, 2020), supérieur ou égal au coût prévisionnel de 35 000 000 FCFA pour le lot 1 et de 30 000 000 FCFA pour le lot 2..... | Oui/Non    |           |    |
| - Déclaration sur l'honneur de la visite du site .....  | Oui/Non    |           |    |
| - Présence d'un rapport de visite du site.....  | Oui/Non    |           |    |
| - Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations .....   | Oui/Non    |           |    |
| - Absence ou insuffisance des moyens permanents ou mobilisables .....   | Oui/Non    |           |    |

## 15. Attribution

Le marché sera attribué, lot par lot, au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée recevable sur le plan administratif, techniquement qualifiée conformément aux critères essentiels ci-dessus, et dont la proposition financière aura été évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots**



## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON B.P.302, Tél. : 222 27 10 80, Email : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm) ; à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 13 Septembre 2023

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MOURRAIN Henri Pierre***



## **MINISTERE DES FINANCES**

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00035/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP—ACEFA) POUR LES EXERCICES 2023 A 2024 ET CLOTUREFINANCEMENT : CONVENTION CCM 1278 01 S, LIGNE « AUDITS SUPERVISION, COMMUNICATION, CONSULTANTS ».**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



## 1. Contexte

### Le cadre juridique

Le Programme de Consolidation et de Pérennisation du conseil agropastoral (PCP—ACEFA) est mis en œuvre depuis 2017 pour une durée de 60 mois suivant la convention d'affectation n° CCM 1397 03 W signée le 14 juillet 2017 pour montant de 62,3 milliards de FCFA. Un avenant signé du 03 Août 2022 proroge la date limite d'utilisation des fonds au 31 décembre 2024. Après les deux phases successives ayant permis de tester son dispositif à une échelle pilote, puis à une échelle nationale, le PCP- ACEFA constitue une opportunité de transition cohérente, avec l'évolution institutionnelle du Cameroun et la nécessaire transformation du dispositif existant, vers une véritable modernisation du secteur agricole dans ses axes fondamentaux de conseil aux Exploitants Familiaux Agricoles et d'appui aux projets productifs.

Le Programme est mis en œuvre par une Coordination Nationale, placée sous la tutelle conjointe du MINADER et du MINEPIA et sous la supervision technique et budgétaire d'un Comité de Pilotage. Les activités du Programme sont organisées autour de quatre composantes dont trois composantes techniques.

La mise en œuvre des activités du Programme se traduit en exécution budgétaire dont les comptes doivent être arrêtés et certifiés au terme de chaque exercice budgétaire conformément aux engagements pris par le Gouvernement du Cameroun à travers la Convention d'Affectation sus citée.

Dans ce cadre, un cabinet d'experts comptables agréé par l'ONECCA sera sélectionné aux fins de réaliser la mission d'audit comptable et financier du Programme. C'est pourquoi un appel d'offre restreint sera lancé pour recruter le cabinet d'audit chargé de réaliser cette mission.

### Résumé des objectifs du Programme

**Finalité** : améliorer durablement la productivité et le revenu d'un million d'exploitations agricoles familiales à l'horizon 2035, 500 000 à l'horizon 2025, 350 000 à l'horizon 2022.

**Objectif général** : institutionnaliser le dispositif de conseil mis en place par ACEFA, cogéré et cofinancé par la Profession, l'Etat et les bailleurs de fonds, capable d'offrir un service de conseil technico-économique adapté aux besoins des exploitations familiales et des organisations de producteurs.

### Objectifs spécifiques sur la période 2017-2022 :

Améliorer la gestion technique et économique de 350 000 exploitations (individuelles et organisées) et les capacités des organisations de producteurs (OP) à rendre des services à leurs membres ;

Promouvoir l'entrepreneuriat agricole et augmenter la production et la transformation dans les filières ;

Mobiliser la profession et les filières agricoles dans la gouvernance et le financement du conseil pour, à l'horizon 2022, a) créer une Agence de conseil, b) poursuivre et élargir la cogestion en intégrant de nouveaux acteurs tels que les filières organisées, c) rééquilibrer le financement du service de conseil entre l'Etat et ses bénéficiaires.

### La Coordination du programme

#### Composante 1 : Consolidation et amélioration du dispositif national de conseil agropastoral

Il s'agit de maintenir le **service de conseil** mis en place par ACEFA tout en effectuant les changements nécessaires à l'amélioration de l'impact en termes de nombre de bénéficiaires et de résultats économiques (productivité, revenus). Pour le service de conseil il s'agit d'apporter : aux exploitations familiales et aux organisations de producteurs un accompagnement de type « aide à la décision » leur permettant, respectivement, de mieux maîtriser la conduite de leurs exploitations et de rendre des services à leurs membres (approvisionnement, transformation, commercialisation, etc.).

#### Composante 2 : Financement des projets d'entrepreneuriat agricole et approvisionnement des filières

Il s'agit d'apporter un soutien financier sous forme de **subventions aux projets d'investissements** portés par les organisations de producteurs ayant un impact direct sur les revenus des EFA et leur compétitivité, et sur les filières.

#### Composante 3 : Préparation de l'institutionnalisation du dispositif, de l'élargissement de sa cogestion et de son cofinancement

Il s'agit de :

Réaliser la faisabilité technique, institutionnelle, juridique de la mise en place d'une « agence nationale du conseil agropastoral » et préparer sa création ;

Mobiliser les principales filières pour participer à la gouvernance et au financement de cette nouvelle structure ;

- Poursuivre le renforcement de la profession agricole.

#### Composante 4 : Coordination, gestion et suivi-évaluation

Le Programme sera réalisé par une Coordination nationale <sup>11</sup> chargée d'assurer la supervision générale, la gestion administrative, financière et comptable, le suivi et l'évaluation ; ainsi que la conduite de toute étude commanditée par lui-même.

#### Le circuit financier :

La gestion administrative et financière est décentralisée dans les Coordinations régionales pour assurer une meilleure efficacité. La passation des marchés publics et l'acquisition des équipements est assurée par la Coordination nationale.

Les fonds transitent par quatre comptes spéciaux ouverts dans une banque commerciale sous le contrôle de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA). Ces comptes permettent de régler les dépenses engagées au niveau de la Coordination nationale du Programme et l'approvisionnement des comptes auxiliaires ouverts dans des banques commerciales au niveau de chacune des régions concernées par le Programme

Indiquer les conditions de lancement de cet audit. Il convient ici de rappeler les termes de la convention relatifs à la réalisation d'audits et d'inspections et de préciser sur quelle base se déroule cet audit : audit prévu dans la convention

## JOURNAL DES MARCHES PUBLICS

de financement, audit complémentaire suite à un évènement, soupçons de fraude ou de corruption (avec validation en amont de DCO pour préserver la conduite des investigations), etc...



## 2. Objet

Le Ministre des Finances, Maître d’Ouvrage du volet Pilotage, lance un Appel à Manifestation d’Intérêt auprès des cabinets inscrits à l’Ordre National des Experts Comptables du Cameroun en vue de la présélection des prestataires spécialisés en prévision d’un Appel d’Offres sur liste restreinte pour le recrutement d’un auditeur indépendant en vue de mener un audit comptable et financier du Programme de Consolidation et de Pérennisation du Conseil Agropastorale « PCP – ACEFA » pour les exercices 2023 à 2024 et Clôture.

L’appel d’offres ultérieur sera organisé dès l’adoption de la liste restreinte et conduira à la sélection du cabinet de consultants pour la réalisation des prestations suscitées.

Les groupements comprenant des cabinets dont au moins l’un d’eux est inscrit à l’ONECCA, sont autorisés.

## 3. Participation et origine

La participation au présent Avis est ouverte aux structures de prestation de services spécialisées dans la réalisation des audits des projets et programmes de développement.

Cette consultation est ouverte aux candidats ayant une bonne connaissance de l’administration camerounaise, du contexte de l’allégement de la dette et disposant de :

- une expertise confirmée et d’excellentes références en matière d’audit/évaluation projets et programmes dans les pays du sud et en particulier en Afrique Sub-Saharienne ;
- personnel nécessaire ou s’engager à en recruter pour les prestations à exécuter.

## 4. Financement

Les prestations, objet du présent avis, sont financées par la Convention de financement (CCM 1278 01S), ligne « Audits, Supervision, Communication, Consultants ».

## 5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais seront déposés en quatre (04) copies dont (01) original et trois (03) copies marquées comme tels (« copie ») sous pli fermé et scellé au STADE-C2D s/c du Ministère des Finances sis à Nlongkak face OMS au RDC de l’immeuble OYILI, au plus tard le **23 Octobre 2023 à 15 heures**. Le dossier de candidature comportera également une **version numérique de l’offre**, déposée sur une clé USB ou un CD-rom. Les dossiers de candidature devront porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00035/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP—ACEFA) POUR LES EXERCICES 2023 A 2024 ET CLOTURE.**

**NB : A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**



## 6. Composition du dossier

Les candidats intéressés par cet Appel à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes:

### Volume 1 (Pièces administratives)

- Une lettre de motivation dûment signée, datée et timbrée au taux en vigueur par le candidat ;
- L'original de l'attestation de non redevance délivrée par le service des impôts compétent ;
- L'original de l'attestation de non faillite établie par l'autorité compétente du domicile du consultant datant de moins de trois (3) mois à la date de remise des offres ;
- L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou par un responsable ;
- La déclaration d'intégrité signé (disponible dans sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>) ;
- l'accord de groupement (en cas de groupement) ;
- les pouvoirs du mandataire (en cas de groupement).

*NB : Tous les cabinets constituant un groupement devront fournir individuellement les pièces citées ci-dessus.*

### Volume 2 (Dossier technique)

#### a. La liste du personnel d'encadrement

Pour la réalisation de cette mission d'audit, le cabinet devra présenter six experts donc un chef de mission et trois séniors et 2 juniors présentant les compétences en matière d'audit comptable.

Le personnel clé de la mission permanente d'audit comptable et financier doit comprendre au moins :

- Un chef de mission, Expert-comptable, ayant au minimum le Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures niveau BAC + 5 en comptabilité, justifiant d'au moins 10 ans d'expérience en matière d'audit comptable et financier des programmes et projets. Il disposera d'une bonne connaissance des procédures de gestion des programmes et projets financés par des bailleurs internationaux, et des procédures de passation et de réalisation des marchés publics.
  - Trois (3) auditeurs séniors, ayant au moins un niveau BAC + 5 en comptabilité, contrôle et audit, et justifiant d'une expérience en audit financier et comptable. Une bonne connaissance des procédures camerounaises de passation et de réalisation des marchés publics sera un atout.
  - Deux auditeurs juniors d'un niveau minimum de BAC plus 4 en comptabilité, contrôle et audit et et justifiant d'une expérience en audit financier et comptable.

D'une manière générale, les experts devront avoir une bonne maîtrise orale et écrite de l'une des langues officielles (Anglais ou/et français) de l'Etat du Cameroun et des aptitudes dans la seconde.

Le Cabinet fournira la liste du personnel d'encadrement, accompagnée de la pièce suivante, pour chaque expert, datées de moins de trois (03) mois :

- attestation de disponibilité signée sur l'honneur par l'expert concerné.

#### b. Les références du Candidat

Les cabinets présenteront au moins dix références dans les prestations d'audit des projets ou programme public ou privé réalisées en Afrique sub-saharienne au cours des trois dernières années.

*N.B. : Pour être validée, chaque référence en prestation d'audit devra être justifiée par la photocopie du procès-verbal de réception finale, ou du certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou ses services ou l'attestation de main levée de la caution de bonne fin.*

*Seront privilégiées, les références provenant des administrations publiques ou concessionnaires (ministères, communautés urbaines, organismes parapublics etc).*



## 7. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des dossiers porteront sur :

### Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de candidature ;
- Note technique inférieure à 80 pts/100.

### Critères essentiels

- Références du Cabinet dans la réalisation des prestations similaires d'audit dans les pays du Sub-sahariens au cours des trois (03) dernières années - 60 pts (06 pts/référence, soit 10 références distinctes au total) :
- Profil des experts permanents du Cabinet correspondant au domaine de la mission (40 pts) :

ü Un chef de mission, Expert-comptable, ayant au minimum le Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures niveau BAC + 5 en comptabilité, justifiant d'au moins 10 ans d'expérience en matière d'audit comptable et financier des programmes et projets. Il disposera d'une bonne connaissance des procédures de gestion des programmes et projets financés par des bailleurs internationaux, et des procédures de passation et de réalisation des marchés publics (15 points).

ü Trois (3) auditeurs séniors, ayant au moins un niveau BAC + 5 en comptabilité, contrôle et audit, et justifiant d'une expérience en audit financier et comptable. Une bonne connaissance des procédures camerounaises de passation et de réalisation des marchés publics sera un atout (5 points chacun).

ü Deux auditeurs juniors d'un niveau minimum de BAC plus 4 en comptabilité, contrôle et audit et et justifiant d'une expérience en audit financier et comptable (5 points chacun)

*NB : les cabinets de consultants qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) sur cent (100) seront retenus pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint (AONR). Si plus de six cabinets obtenaient une note supérieure à 80 sur 100, seuls les six premiers seront sélectionnés pour l'AONR.*

## 8. Renseignements Complémentaires

Les dossiers enregistrés seront examinés par une commission technique mise en place par le MINFI.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Finances – STADE- C2D, sis à Nlongkak face OMS au RDC de l'immeuble OYILI, BP : 33232 Yaoundé, Tél. : (237) 22 20 30 58, Email : [minfi\\_ctb\\_stadec2d@yahoo.com](mailto:minfi_ctb_stadec2d@yahoo.com).

YAOUNDE le 12 Septembre 2023

Le MINISTRE

**MOTAZE Louis Paul**



## CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

**COMMUNIQUE N°001/CES/CPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CES/SG/2023 DU 26 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES MATÉRIELS DE SÉCURISATION DU SYSTÈME INFORMATIQUE AU COMPLEXE SIÈGE DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

**Le Président du Conseil Economique et Social communique :**

L'Etablissement SKYLOG SARL BP 2182 Douala, tél : 673 762 424, est attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, pour un montant TTC de FCFA Vingt-Huit Millions Six Cent Quarante-Un Mille Quatre Cent Un (28 641 401) et un délai d'exécution des prestations de deux (02) mois.

Cette Entreprise est invitée à se présenter au Secrétariat Général du Conseil Economique et Social pour finalisation du marché correspondant.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à passer sous quinzaine retirer leurs Offres au Secrétariat Général du Conseil Economique et Social, faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires dont les Offres n'ont pas été retenues.

YAOUNDE le 13 Septembre 2023

*Le PRÉSIDENT*

**AYANG LUC**



## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSECOMMUNIQUE N°1335/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 DU 14 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 033/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 03/04/2023, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LA ROUTE NATIONALE N°3 BEKOKO-LIMBE- IDENAU, DANS LA REGION DU SUD-OUEST. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET 2024.**

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

**Le Ministre des Travaux Publics communique :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 033/AONO/ MINTP/CIPM-TCRI/2023 du 03/04/2023, pour l'exécution des travaux de reconstruction des ouvrages d'assainissement sur la route nationale N°3 Bekoko- Limbe- Idenau, dans la Région du Sud-Ouest, le résultat de l'évaluation des offres des soumissionnaires se présente comme suit :

| SOUMIS SIONNAIRE RETENU |           |   |                                 |                       |                                     |  |              |
|-------------------------|-----------|---|---------------------------------|-----------------------|-------------------------------------|--|--------------|
| N° du lot               | Région    | Soumis sionnaire                            | Budget prévisi onnel TTC (FCFA) | Montant TTC (FCFA) lu | Montant TTC (FCFA) après correction | Montant TTC (FCFA) après correction  | Délai (mois) |
| UNIQUE                  | SUD-OUEST | EST GROUPEMENT SORCHIPRAM/ UNION ENTERPRISE | 2 200 000 000                   | 1 827 754 906         | 1 947 004 892                       | Un milliard neuf cent quarante-sept millions quatre mille huit cent quatre-vingt douze | 10           |
| <b>TOTAL</b>            |           |   |                                 | 1 827 754 906         | 1 947 004 892                       |  |              |

| Soumissionnaires non Retenus |  |
|------------------------------|--|
| Soumissionnaires             | Motifs d'Elimination   |
| ETS ENESKAY                  | -le soumissionnaire ne satisfait pas à tous les critères éliminatoires. Il est éliminé. -Absence d'un marché de construction de route contenant des dalots d'un montant ? 1 milliard ;<br>-absence de la justification d'un bulldozer et d'un pelle excavatrice en propre. |
| GROUPEMENT ZUIDAF/ ALTACOR   | - non satisfaction de tous les critères éliminatoires<br>- Absence de la justification en propre du camion benne et du compacteur  |



|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| GROUPEMENT ZCCC<br>CAM/ ZCCC LTD | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Absence de la Quitus fiscal et Quitus social de ZCCC LTD</li> <li>-le conducteur des travaux NKOA NDONGO ITGC1992 au diplôme non requis, un ingénieur ouvrage d'art KEKO Simplice Olive IGC2010 dont le code QR de l'ONIGC correspond à celui NKOA NDONGO, le géotechnicien BOPDA K. Alain Serge ITGC2007 n'a pas d'ONIGC - le matériel roulant est justifié par des factures en chinois contrairement aux dispositions du DAO stipulant que la justification de matériel roulant se fait sur présentation d'une carte grise certifiée par les services des transports. Il n'a justifié de la possession en propre de matériels roulants relatifs aux critères éliminatoires- la justification des références n'obéit pas aux exigences du RPAO</li> </ul> |
| SWIN COMPANY                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- A produit une attestation de non redevance non conforme</li> <li>- Absence d'un compacteur en propre - L'attestation de capacité financière n'est pas conforme au modèle du DAO</li> </ul>  |
| BUNS SARL                        | <p>Note technique obtenu de 25/48 inférieur a la note minimale de 34/48 - une capacité financière non conforme au modèle du DAO:</p>   |
| YAWEH JIREH<br>CONSTRUCTION      | <p>Production d'une carte grise NON-CONFORME.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une capacité financière non conforme au modèle du DAO.</li> </ul>   |

Le mandataire de l'Entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché et la notification de sa Décision d'attribution.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.



# JOURNAL DES MARCHES PUBLICS

YAOUNDE le 14 Septembre 2023

*Le MINISTRE*

***NGANOU DJOUMESSI Emmanuel***



## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°060/AONR/CUD/CIPM N°2/2023 DU 19/09/2023  
RELATIF AUX ETUDES EN VUE DE L'AMENAGEMENT DU PONT DU QUARTIER 105 RELIANT SODIKO ET  
BONAMATOUMBE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
612 106.

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Ville, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), un Appel d'Offres National Restreint, pour la sélection d'une entreprise pour exécuter les Etudes en vue de l'aménagement pour les études en vue de l'aménagement du pont du quartier 105 reliant Sodiko et Bonamatoumbe **Phase 1 : Etudes APS.**

### 2. Consistance des prestations

Les prestations regroupées en un seul lot unique, comprennent :

- **Mission 1** : Etudes préalables ;
- **Mission 2** : Etudes de faisabilité/APS ;

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût des prestations s'élève à **trente millions (30 000 000) Francs CFA TTC.**

### 4. Allotissement

Les prestations sont regroupées en un seul lot.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises pré-qualifiées inscrites sur la liste ci-après à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°011/ASMI/CUD/SG/DECI/2023 du 23 Avril 2023.

**Par ailleurs, les candidats de la liste restreinte peuvent s'associer en groupement pour soumissionner.**

### 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la CUD de l'exercice 2023 et suivants, imputation 612 106.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à l'adresse suivante, dès publication du présent avis : **Communauté Urbaine de Douala Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics Sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5ème étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêts, BP : 43 Douala, Tél : 223 42 15 09 Douala-Cameroun.**

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics Sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5ème étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêts, BP : 43 Douala, Tél : 223 42 15 09 Douala-Cameroun**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** au Compte Spécial CAS-ARMP N° 33598800001-89 ouvert auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des régions et des villes de Dschang et Limbé.



## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels et une (01) copie numérique, devra parvenir à la Direction de la Passation des Marchés Publics Sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5ème étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêts, BP : 43 Douala, Tél : 223 42 15 09 Cameroun au plus tard le **17/10/2023 à 12 heures 00**, heure locale, et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**  
**N°060/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 19/09/2023**  
**RELATIF AUX ETUDES EN VUE DE L'AMENAGEMENT DU PONT DU QUARTIER 105 RELIANT SODIKO ET**  
**BONAMATOUMBE**  
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

**Délai de réalisation de l'étude par le Prestataire** Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Ce délai est fixé ainsi qu'il suit :

- **Mission 1 : trois semaines ; A compter de la notification de l'OS ;**
- **Mission 2 : un mois, une semaine ; A compter de l'approbation définitive de la mission 1**

**Délai d'approbation des études par le Maître d'Ouvrage**

Le délai maximal dans lequel le Maître d'Ouvrage devra procéder à l'approbation des documents d'études, assorti d'un PV d'approbation, est fixée à :

- Deux (2) semaines pour le rapport de la mission 1 ;
- Deux (2) semaines pour le rapport de la mission 2

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances (voir pièce n° 10 d'un montant de **six cent (600 000) Francs FCFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **17/10/2023 à 13 heures 00**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal Multimédia de Douala.

L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure par la Commission de Passation des Marchés et communiqués aux soumissionnaires techniquement qualifiés.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent y assister.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des plis ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères suivants :



| N° | Critères   | Points |
|----|--|--------|
| 1  | Références du BET                                | 20     |
| 2  | Personnel affecté à la mission                   | 40     |
| 3  | Moyens techniques et matériels à mettre en place | 10     |
| 4  | Note méthodologique                              | 10     |
| 5  | Présentation de l'offre                          | 10     |
| 6  | Planning et délai                                | 10     |

Cette évaluation a pour but de faire ressortir les offres admises à l'analyse financière, c'est-à-dire, celles dont les notes sont **supérieures ou égales à 70 points sur 100**.

## 15. Attribution

### Méthode de sélection du Consultant

Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection « qualité - coût», soit : **Ng = 0,7 x Note Technique + 0,3 x Note Financière**

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :  
**Communauté Urbaine de Douala Direction de la Passation des Marchés Publics Sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5ème étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêts, BP : 43 Douala, Tél : 223 42 15 09 Douala-Cameroun** Avec copie à la Direction des Grands Travaux sise au 620 à la rue du gouverneur carras, à la voirie municipale.

**N.B: Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: (+237) 673 20 57 25 / 699 37 07 48 / et ou la Cellule Anti-Corruption de la CUD aux numéros (+237) 679 888 026/695 298 115**

DOUALA le 19 Septembre 2023

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**



## CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

**COMMUNIQUE N°002/CES/CPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/SG/CPM/2023 DU 05 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ENTRETIEN, DE NETTOYAGE DES LOCAUX ET AUTRES ESPACES INTÉRIEURS AU SIÈGE DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL SIS À MBALLA II-YAOUNDÉ.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

**Le Président du Conseil Economique et Social communique :**

L'Etablissement NURIM SERVICES BP 11568 Yaoundé, tél : 678 765 938, est attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, pour un montant TTC de FCFA Soixante-Quatorze Millions Cinq Cent Mille (74 500 000) et un délai d'exécution des prestations de douze (12) mois.

Cette Entreprise est invitée à se présenter au Secrétariat Général du Conseil Economique et Social pour finalisation du marché correspondant.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à passer sous quinzaine retirer leurs Offres au Secrétariat Général du Conseil Economique et Social, faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires dont les Offres

YAOUNDE le 13 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

**AYANG LUC**



## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°25/23/DCO/SDCC/CIPM DU 18/09/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PALANS MANUELS A CHAÎNE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour **la fourniture d'un lot de palans manuels à chaîne**

### 2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture d'un lot de palans manuels à chaîne

### 3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de **40 000 000 FCFA.**

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé à la présente DCO.

### 6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2023

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **50 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.



## 9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 19/10/2023 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

### **DEMANDE DE COTATION N°25/DCO/SDCC/CIPM DU 18/09/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PALANS MANUELS A CHAINE**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

## 10. Delai de Livraison

Les fournitures objet de la Demande de Cotation devront être livrées en position rendu Magasin Transit de la SODECOTON à Garoua II dans un délai de **90 jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 19/10/2023 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

### **DEMANDE DE COTATION N°25/DCO/SDCC/CIPM DU 18/09/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PALANS MANUELS A CHAINE**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

## 13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 19/10/2023 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunionsise à la Direction Générale de la SODECOTON.

## 14. Critères d'évaluation

N/A

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande, au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de Demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de soixante (60) jours à compter de la date de remise des soumissions.

## 17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.



GAROUA le 18 Septembre 2023

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MOURRAIN Henri Pierre***



## HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**AVIS DE CONSULTATION N°004/DC/HGOPED/CIPM/2023 DU 19/09/2023 RELATIVE A LA FOURNITURE ET  
INSTALLATION DES EQUIPEMENTS ET DU GENIE CIVIL (POSTE DE LIVRAISON H59) DE L'HOPITAL  
GYNÉCO-OBSTÉRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED). FINANCEMENT : BUDGET DE  
L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED)- EXERCICE 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala, Autorité Contractante, lance une consultation relative à la fourniture et installation des équipements et du génie civil (poste de livraison h59) de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED).

### 2. Consistance des prestations

La prestation consiste essentiellement en la fourniture et installation des équipements et du génie civil (poste de livraison h59) dont les spécifications techniques détaillées sont contenus dans la pièce N°4 relative aux spécificités techniques.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) de la fourniture est de **quarante-cinq millions (45 000 000) F CFA**. Ce montant sera supporté par la ligne budgétaire **N°202304810730067222701** de l'HGOPED.

### 4. Allotissement

La fourniture est repartie en un(01) lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux entreprises installées au Cameroun et disposant d'un agrément ENEO.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED ) Sise à Yassa , BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309 Douala-Cameroun, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **cinquante**



## 7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED ) au plus tard **09/10/2023 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

**CONSULTATION N°004/DC/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 19/09/2023**

## RELATIVE A LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS ET DU GENIE CIVIL (POSTE DE LIVRAISON H59) DE L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).

**« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 8. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les livraisons.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la présente DC. Le montant est fixé à **neuf-cent mille F CFA (900 000)**. Ladite caution devra être valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

## 10. Ouverture des Plis

Ces offres seront dépouillées au plus tard le **09/10/2023 à 13 heures précises**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) dans la salle de réunion de la Direction Général. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres dont ils ont la charge.

## 11. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Pour la comparaison des offres, les critères éliminatoires ci-après seront pris en compte :

- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après 48 heures ;
- Absence d'agrément ENEO ;
- Présence de documents falsifiés ou de fausses déclarations ;
- Non-intégralité des produits à livrer ;
- Absence du CV du chef de projet avec minimum 10 ans d'expérience en ingénierie électrique;
- De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture tel que décrite dans la partie description des fournitures ;
- L'absence ou la non-conformité de la garantie et du service après-vente ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié;
- L'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- Descriptif des fournitures non signé, non paraphé, non daté et cacheté à la dernière page ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non-abandon de l'exécution d'un marché antérieur sur les trois dernières années ;
- CCAP non paraphé à chaque page et non daté, non cacheté, non signé à la dernière page ;
- Le DQE non paraphé, non signé, non daté et non cacheté, à la dernière page ;
- Absence d'un sous détail des prix unitaire ;
- Absence d'attestation de visite de site ;
- N'avoir pas obtenu au moins deux (02) oui sur les trois (03) critères essentiels

### Critères essentiels

L'évaluation des offres sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

| Critères   | Nbre de OUI |
|--|-------------|
| Présentation de l'offre                                      | 03          |
| Expérience du soumissionnaire dans des livraisons similaires | 01          |
| Délai de livraison   | 01          |
| <b>TOTAL</b>   | <b>05</b>   |

DOUALA le 19 Septembre 2023

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT*

***NGABA Guy Pascal***



## COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
007/AONO/CAD3/CIPM/2023 DU 18/09/2023 POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES A LA  
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III.FINANCEMENT : FONDS PROPRES BUDGET  
COMMUNAL CAD3 ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal Exercice 2023, le Maire de la Commune de Douala III, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert Pour L'ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III.,

### 2. Cout Prévisionnel

La prestation du présent Appel d'Offres dont le montant TTC est de 90.000.000 (Quatre vingt dix millions) F CFA est composée de :

| N°               | Désignation                 | QTE | PRIX U.    | Prix T.           | Délai    |
|------------------|-----------------------------|-----|------------|-------------------|----------|
| 1                | véhicule de type pickup 4x4 | 02  | 35.000.000 | 70.000.000        | 60 jours |
| 2                | véhicule de tourisme        |     | 20.000.000 | 20.000.000        |          |
| <b>TOTAL TTC</b> |                             |     |            | <b>90.000.000</b> |          |

### 3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tous les Concessionnaires agréés installés au Cameroun.

### 4. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget Communal Exercice 2023.

### 5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Service des Marchés Publics) CIPM sis au 1er étage dès publication du présent avis.

### 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables, à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Service des Marchés Publics) CIPM sis au 1er étage dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de deux mille) francs CFA payable à la recette Municipale de Douala 3e



## 7. Remises des offres

Toutes les offres rédigées en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général (Secrétariat de la commission Interne de Passation de Marchés Publics) CIPM plus tard le **11/10/2023 à 14 heures** (heure limite) et devront porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**N° 07/AONO/CAD3/CIPM/2023 DU 18/09/2023 POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES A LA COMMUNE**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 8. Delai de Livraison

*Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des équipements est de DEUX (02) mois.*

## 9. Cautionnement Provisoire

*Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumissionnée par le Ministère chargé des Finances d'un montant de 1.800.000 (Un million Huit Cent Mille Fancs CFA)*

*Cette caution est valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date limite de remise des offres.*

## 10. Recevabilité des Offres

*Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou électroniques conformes aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.*

*Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de dépôt des offres.*

*Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment par une banque de premier ordre, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.*

## 11. Ouverture des Plis

*L'ouverture des plis aura lieu le **11/10/2023 à 15 heures** et se fera en un (01) temps par la Commission Interne de Passation de Marchés Publics dans l'hôtel de ville de Douala III, au 1er étage.*

*Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dans le cadre du dossier.*



## 12. Critères d'évaluation

### Critères d'évaluation des Offres

*L'évaluation des Offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires, puis selon les critères essentiels par le système binaire (Oui/Non).*

#### Principaux critères éliminatoires

- *Absence d'une pièce de l'offre Administrative ;*
- *Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;*
- *Omission d'un prix pour un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif ;*
- *Omission, dans le Bordereau des Prix Unitaires d'un prix ayant des quantités ;*
- *CCAP non paraphé et non signé*
- . *Absence de l'autorisation du fabricant*
- . *Absence du certificat d'origine*
- . *Absence du certificat de garantie et de tropicalisation du véhicule*
- . *Non disposition d'un contrat d'entretien avec le fabricant ou le représentant*
- . *Le non respect de l'un des sous critères essentiels de la fiche technique du véhicule de type pickup 4x4 suivant : la garde au sol*
- . *Le non respect de l'un des sous critères essentiels de la fiche technique du véhicule de type berline (véhicule de tourisme)*
- . *Avoir moins de 90% des critères d'évaluation.*

*Les Principaux Critères essentiels :*

*Les critères de qualifications des candidats porteront sur :*

- *Le chiffre d'affaires.....Oui/Non ;*
- *L'accès à une ligne de crédit ou autre ressource financement.....Oui/Non ;*
- *Les références du Fournisseur.....Oui/Non ;*
- *La disponibilité du matériel et des équipements essentiels.....Oui/Non ;*
- *Garantie et service après vente.....Oui/Non ;*
- *Présentation de l'offre.....Oui/Non.*

*Le non-respect de plus d'un critère entraîne l'élimination de l'offre.*

## 13. Attribution

*Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été Administrativement et Techniquement qualifiée.*

## 14. Durée Validité des Offres

*Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite de remise des offres.*

## 15. Renseignements Complémentaires

*Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat de la Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1<sup>er</sup> étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 6 99 79 57 55*



## CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 015/AONO/CRA-AD/SG/CIPM/2023 DU 18 SEPT 2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE, DES MOTOCYCLES (LOT1) ET ENGIN GENIE CIVIL (LOT2) DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA. (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Président du Conseil régional de l'Adamaoua. Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres pour la souscription d'une police d'assurance automobile, motocyclettes et engin de génie civil au titre de l'exercice budgétaire 2023.

### 2. Consistance des prestations

La consistance des prestations porte sur la couverture tous risques des véhicules motocyclettes et engins de génie civil du Conseil régional (souscription d'une police d'assurance de quatorze (14) véhicules de dix (10) motocyclettes (lot1) et cinq (5) engins de génie civil (lot2).

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quinze millions (15 000 000) FCFA** pour le (lot1) et **dix millions (10 000 000) FCFA** pour le (lot2).

### 4. Allotissement

n/a

### 5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Compagnies d'Assurances installées au Cameroun,

### 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Conseil régional de l'Adamaoua. exercice 2023.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication auprès des Services du Conseil Régional de l'Adamaoua (bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ndéré Tel. 222 25 26 41).

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les Services du Conseil Régional de l'Adamaoua (bureau du Secrétaire Général. BP: 542 Ndéré Tel: 222 25 26 41) dès publication du présent avis contre présentation de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA**.



## 9. Remises des offres

Les offres rédigées chacune en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres restreint devront être déposées contre récépissé au Secrétariat Général du Conseil régional de l'Adamaoua au plus tard **le 17 OCT 2023 à 14 Heures**, heure locale. Les offres déposées devront porter la mention suivante:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 015/AONO/CRA-AD/SG/CIPM/2023 DU 18 SEPT 2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE, DES MOTOCYCLES (lot1) ET ENGIN GENIE CIVIL (lot2) DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA. (EN PROCEDURE D'URGENCE) »  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 10. Delai de Livraison

### Délais d'exécution

Le délai d'exécution prévu est d'une (01) année.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à son offre, un cautionnement de soumission de **trois cent mille (300 000) Francs CFA**. pour le (lot1) et **deux cent mille (200 000) Francs CFA** pour le (lot2) délivré par un établissement Financier agréé par le Ministère en charge des Finances (Cf. pièce n°10 du présent DAO), d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Il sera libéré d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater d'au plus trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances ou tout autre établissement agréé ou habilité.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimal remise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 17 OCT 2023 à 15 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Conseil Régional de l'Adamaoua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points sur 100.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels.

### 1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Avis de Consultation sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

### 2- Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères suivants :



| Critères   | Notation (points) |
|--|-------------------|
| Présentation générale de l'offre   | <b>06</b>         |
| Références du soumissionnaire, (Ancienneté de la compagnie)  | <b>06</b>         |
| Références générales du soumissionnaire dans les risques similaires dans les trois (03) dernières années | <b>14</b>         |
| Compréhension et acceptation de la mission   | <b>20</b>         |
| Capacité financière  | <b>27</b>         |
| Couverture de la marge de solvabilité  | <b>14</b>         |
| Couverture des engagements réglementés   | <b>13</b>         |
| <b>TOTAL</b>   | <b>100</b>        |

Le prestataire sera choisi par la méthode qualité - coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après ;

$$N = \frac{80 \times \text{Note technique (Nt)} + 20 \times \text{Note financière (Nf)}}{100}$$

## Méthode de sélection du Prestataire

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la mieux disante, sa note financière sera égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la mieux disante sera obtenue par la formule :

$$Nf = \frac{100 \times Fm}{F}$$

**Fm** = le montant de la proposition la mieux disante

**F** = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

La méthode de sélection du prestataire est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** a partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Conseil Régional de l'Adamaoua (bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ndéré Tel: 222 25 26 41)

NGAOUNDERE le 18 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

**MOHAMADOU DEWA**



## COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 3

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°001/AONO/CAYIII/CIPM/STADU DU 08 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION  
D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE MATERNELLE D'OLEZOA GROUPE A &B DANS  
LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Yaoundé III, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un appel d'offres pour **POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE MATERNELLE D'OLEZOA GROUPE A &B DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III.**

### 2- Consistance des travaux

- Travaux préparatoires – Etudes ;
- Terrassement ;
- Maçonnerie- élévation ;
- Charpente - Couverture – Plafonnage ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

**NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement en technique de l'approche « Haute Intensité de Main d'Œuvre » (HIMO).**

### 2. Consistance des prestations

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

### 3. Cout Prévisionnel

Le montant fixé pour la réalisation du projet est de **25 000 000 (Vingt-cinq millions) FCFA**

### 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

### 5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par les crédits transférés du **MINEDUB, Exercice : BIP 2023 ; LIGNE D'IMPUTATION BUDGETAIRE : \_\_\_\_\_ AUTORISATION DE DEPENSE : \_\_\_\_\_**



## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol ancien bâtiment, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail [mairieyde3@yahoo.fr](mailto:mairieyde3@yahoo.fr).**

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable **de Quarante-cinq mille (45 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail [mairieyde3@yahoo.fr](mailto:mairieyde3@yahoo.fr), au plus tard **le 09 octobre 2023 à 14 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offre est fixé à **trois (03) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances, dont le montant est **cinq cent mille (500 000) FCFA**.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité des administrations concernées, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et financière aura lieu **le 09 octobre 2023 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dans la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la



## 13. Critères d'évaluation

### Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées 48H après l'ouverture ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Absence dans l'Offre technique de l'Attestation de visite des lieux et du rapport de visite de site signés sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- e) Absence d'une note méthodologique et d'un planning d'exécution des travaux ;
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Non satisfaction d'au moins 80% des critères essentiels

### 15.2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A – Références ;
- B - Personnel d'encadrement ;
- C – Matériel ;
- D-Prouve d'acceptation des conditions du marché ;
- E- présentation de l'offre.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

## 14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

## 16. Renseignements Complémentaires

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

YAOUNDE le 8 Septembre 2023

Le MAIRE

OWONA LUC



## COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)

**COMMUNIQUE N°002/DMMONO/CADAER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DU PROLONGEMENT DE LA RUE MOUDOUROU A BONATEKI-DEIDO (PHASE I) OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/CIPM/CAD1E112023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA LE' - FINANCEMENT : BIP MINTP - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE N° : IY05258 -IMPUTATION :57 36 126 01 641408 523511 - AE/CP : 27 000 000 FCFA**

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

**Monsieur LENGUE MALAPA, MAIRE DE DOUALA 1<sup>ER</sup>, COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR, COMMUNIQUE :**

Les TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DU PROLONGEMENT DE LA RUE MOUDOUROU A BONATEKI-DEIDO (PHASE I) OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/CIPM/CAD1"/2023 DU 31/03/2023 sont définitivement attribués à l'entreprise : **JO.EK.FE. Sarl B.P : 853 Douala —Tel : 6 94 76 79 04 — 6 92 66 23 11 Représentée par Mlle MANDJOLE Ange Audrée, sa Gérante N° RC/DLA/2022/B/894 -N° Contribuable : M022217053400U** rattaché au CIME - Régime fiscal : RSI - CNPS : 351-0124268-000-w Compte bancaire N° 10035 01170 40014289011 45 Domicile à BGFIBank — AGENCE QUARTZ (DOUALA) Travaux pour lesquels les Montants d'adjudication sont ainsi établis :

|                   | Montant HTVA  | TVA 19,25%  | AIR 5,5 %   | Montant TTC   | NAP   |
|-------------------|---|---|---|---|---|
| <b>En chiffre</b> | <b>21 258 000</b>                                   | <b>4 092 165</b>  | <b>1 169 190</b>  | <b>25 350 165</b>   | <b>20 088 810</b>                                     |
| En lettre         | Vingt et un millions deux cent cinquante-huit mille | Quatre millions quatre vingt douze mille cent soixante cinq | Un million cent soixante-neuf mille cent quatre-vingt dix | Vingt-cinq millions trois cent cinquante mille cent soixante cinq | Vingt millions quatre? vingt-huit mille huit cent dix |

Et les délais d'exécution physique sont fixés à QUATRE (04) MOIS pour compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrer lesdits travaux.

Entreprise dont l'analyse de l'offre enregistrée pour ledit Avis d'Appel d'Offres a révélé ce qui suit :

- son dossier administratif a été déclaré conforme en tous points,
- sa proposition technique a été jugée pertinente et atteste que sa capacité, son expérience et la qualification de son personnel technique sont suffisamment avérées par la réalisation des travaux de référence,
- et son offre financière a été évaluée la moins-disant.

Par ailleurs, ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter dès publication du présent communiqué dans les Services Techniques, de la Planification et du Développement Urbain de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics, sis au Se étage, porte 502 du CITY HALL, immeuble siège de la Mairie de Douala 1er dans la vallée de la Besseke, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur contrat.

Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler ladite attribution.

Enfin, le ou les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer retirer leurs soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Faute de quoi, ces offres seront détruites. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler ladite attribution. ?

*DOUALA le 31 Aout 2023*

*Le MAIRE*

***LENGUE MALAPA***



## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N° 076/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 EN VUE DU SUPPORT ET HEBERGEMENT DU NUMERO COURT ET SMS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023 ET SUIVANT**

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° **064/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023** du **19/09/2023**, déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

| <b>Lot</b> | <b>Soumissionnaire</b>                                | <b>Montant (FCFA TTC)</b>   | <b>Délai (en Jours)</b> |
|------------|---|---|-------------------------|
|            | <b>ETS TORI</b><br><b>BP : 13109</b><br><b>Douala</b> | <b>9 569 250</b><br>(Neuf millions cinq cent soixante-neuf mille deux cent cinquante) | <b>90</b>               |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'*Immeuble SCI Bonanjo*, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5<sup>ème</sup> étage de l'immeuble dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de la lettre-commande.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

*DOUALA le 19 Septembre 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NAMME LUMA HENRY**



# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°24/23/DCO/SDCC/CIPM DU 18/09/2023 POUR LA FOURNITURE DE 15 000 000 D'ETIQUETTES POUR LE CONDITIONNEMENT DE DIAMAOR A LA SODECOTON.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la **fourniture de 15 000 000 d'étiquettes pour le conditionnement du Diamaor à la SODECOTON.**

## 2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture de 15 000 000 d'étiquettes pour le conditionnement du Diamaor à la SODECOTON.

## 3. Cout Prévisionnel

et le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de **75 000 000 FCFA.**

## 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé à la présente Demande de Cotation.

## 6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2023

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03



## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **75 000 FCFA** non remboursable sur le compte n°**97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

## 9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 12/10/2023 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

### **DEMANDE DE COTATION N°24/23/DCO/SDCC/CIPM DU 18/09/2023 POUR LA FOURNITURE DE 15 000 000 D'ETIQUETTES POUR LE CONDITIONNEMENT DE DIAMAOR A LA SODECOTON**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

## 10. Delai de Livraison

Les fournitures objet de la Demande de Cotation devront être livrées en position rendu Magasin Transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **120 jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 12/10/2023 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

### **DEMANDE DE COTATION N°24/23/DCO/SDCC/CIPM DU 18/09/2023 POUR LA FOURNITURE DE 15 000 000 D'ETIQUETTES POUR LE CONDITIONNEMENT DE DIAMAOR A LA SODECOTON**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

## 13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 12/10/2023 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunionsise à la Direction Générale de la SODECOTON.



## 14. Critères d'évaluation

N/A

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande, au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de Demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de soixante (60) jours à compter de la date de remise des soumissions.

## 17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 18 Septembre 2023

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MOURRAIN Henri Pierre***



## COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ CUG /SG/ DST /CIPM/AG/2023 DU 15/09/2023  
POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE ET D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 POUR LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
222 100

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la ville de Garoua, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert, pour **l'Acquisition d'un camion benne et d'un véhicule Pick up 4x4 pour la direction des services techniques de la communauté urbaine de Garoua, en procédure d'urgence.**

### 2. Consistance des prestations

Les véhicules objet du présent Appel d'Offre doivent répondre aux spécifications ci-après :

#### 3.0L COUNTRY DOUBLE CAB 5-MT 4X4

| Rubriques                      |                    |
|--------------------------------|--------------------|
| Code constructeur              | LAN 125L-DNMLEN 2L |
| v <b>MOTEUR</b>                | -                  |
| Carburant                      | Diesel             |
| Nombre de cylindres            | 4                  |
| Type de moteur                 | En ligne           |
| Cylindrée (cm3)                | 2986               |
| Puissance maxi (KW) à (tr/min) | 70/4000            |
| Puissance maxi (ch) à tr/mn    | 95/4000            |
| Couple maxi Nm/ (tr/min)       | 197/2200           |
|                                |                    |



| Rubriques            |                       |
|----------------------|-----------------------|
| <b>v CARROSSERIE</b> |                       |
| Silhouette           | Pick up double cabine |
| Nombre de portes     | 4 portes              |

| Rubriques                          |                |
|------------------------------------|----------------|
| <b>v DIMENSIONS</b>                |                |
| Lxlxh en mm                        | 5325x1800x1815 |
| Empattement mm                     | 3085           |
| Garde au sol en mm                 | 310            |
| Croie avant en mm                  | 1510           |
| Croie arrière en mm                | 1520           |
| Angle d'attaque (degrés)           | 29             |
| Angle de sortie (degrés)           | 26             |
| Dimension du plateau (LXIXH) en mm | 1525x1540x480  |

| Rubriques             |                               |
|-----------------------|-------------------------------|
| <b>v TRANSMISSION</b> |                               |
| Transmission          | 4x4 enclenchable manuellement |
| Boite de vitesses     | Manuelle                      |



| Rubriques                              |      |
|--|------|
| v POIDS/CAPACITES                      |      |
| Capacité total autorisé en charge (kg) | 2820 |
| Poids à vide (kg)                      | 1070 |
| Charge utile (kg)                      | 850  |
| Nombre de places                       | 6    |
| Capacité réservoir carburant (L)       | 80   |
| Poids tractable freine (kg)            | 1500 |

| Rubriques        |                 |
|------------------|-----------------|
| v FREINS         |                 |
| Frein avant      | Disque ventilés |
| Frein arrière    | Tambours        |
| Frein de parking | Manuel          |

| Rubriques           |                 |
|---------------------|-----------------|
| v SUSPENSIONS       |                 |
| Suspensions avant   | Double triangle |
| Suspensions arrière | Lames           |

| Rubriques      |         |
|----------------|---------|
| v Pneus        |         |
| Dimension pneu | 205R16C |

| Rubriques                           |                       |
|-------------------------------------|-----------------------|
| <b>v EXTERIEUR</b>                  |                       |
| Bouclier avant                      | Noires                |
| Bouclier arrière                    | Ton caisse            |
| Jantes                              | Tôle avec enjoliveurs |
| Calandre                            | Noire                 |
| Poignées de portes extérieures      | Noires                |
| Rétroviseurs extérieures            | Noirs                 |
| Rétroviseurs Extérieurs rabattables | Manuels               |
| Rétroviseurs Extérieurs réglables   | Manuels               |
| Garde boue                          | Avant, Arrière        |
| Bâche et arceaux                    | Oui                   |



| Rubriques                        |                          |
|----------------------------------|--------------------------|
| <b>✓ INTERIEUR &amp; CONFORT</b> |                          |
| Ecran tactile                    | Oui                      |
| Radio                            | Radio CD/mp3             |
| Connectique                      | USB, Bluetooth           |
| Commandes radio au volant        | Oui                      |
| Haut -parleurs                   | 2                        |
| Prise 12V                        | Une prise                |
| Climatisation                    | Manuelle                 |
| Accoudoir central                | Avant                    |
| Porte gobelets                   | Avant                    |
| Vitres électriques               | Oui                      |
| Fermeture                        | Centralisée              |
| Volant                           | Uréthane                 |
| Volant réglable                  | En hauteur et profondeur |
| Sellerie et garnissage           | Vinyle                   |
| Siégé avant                      | 3                        |
| Siégé conducteur réglable        | En profondeur            |
| Direction                        | Assistée                 |
| Tapis au sol                     | Oui                      |



| Rubriques                             |                        |
|---------------------------------------|------------------------|
| <b>v SECURITE PASSIVE</b>             |                        |
| Airbags                               | Conducteur, Passager   |
| Alarme anti vols                      | Oui                    |
| Ceintures de sécurité avant           | 2x3 points +1x2 points |
| Ceinture de sécurité 2ème rangée      | 3x3 points             |
| Prétentionneurs ceintures de sécurité | Avant                  |
| Roue de secours                       | Tôle                   |
| Appui-têtes                           | Avant/ arrière         |
| Nombre de roue de secours             | 1                      |
| Extincteur                            | Oui                    |

| Rubriques                     |          |
|-------------------------------|----------|
| <b>v SECURITE ACTIVE</b>      |          |
| Anti démarrage électronique   | oui      |
| Alerte sonore ceinture        | Oui      |
| Alerte des portes mal fermée  | Oui      |
| Pare                          | Halogène |
| 3 -ème feu stop               | Oui      |
| ABS                           | OUI      |
| Triangle de présignalisations | Oui      |
| Clignotants latéraux          | Oui      |

| Rubriques   |  |
|---|--|
| Livré avec vignette, carte grise et plaque d'immatriculation au nom de la Communauté Urbaine de Garoua. |  |

- Camion benne



| Critères              | Caractéristiques   |
|-----------------------|--|
| Moteur                | Moteur Diesel 4 temps injection directe  |
|                       | Type moteur WD615.47   |
|                       | 6 cylindres en ligne avec refroidissement liquide turbocompressé + intercooler   |
|                       | Puissance maximale : 371 ch (273 kw) à 2200 tpm  |
|                       | Couple 1500 Nm à 1100-1600 tpm   |
|                       | Cylindrée : 9726 cc  |
| Embrayages            | Mono-disque à ressort, 430 mm de diamètre, commande hydraulique avec assistance d'air                                  |
| Boite à vitesse       | Système de transmission à égrenage constant modèle HW 19710, 10 rapports avant/2 rapports arrière                      |
| Arbre de transmission | Arbre muni d'un joint universel double avec bride de raccordement  |
| Essieu Avant          | 9.50 tonnes  |
| Essieu arrière        | Frein sur essieu, pont double réduction et blocage de différentiel inter- roues, rapport de réduction 5.73 ; 32 tonnes |
| Châssis               | Cadre deux longerons emboutis 300x80x (8+8) mm assemblé à froid par soudure, largeur du cadre, 940 mm                  |
|                       | Suspension AV : ressort semi elliptiques (10 pièces) avec double amortisseurs de choc et barre stabilisatrice          |
|                       | Suspension AR : avec bogie de suspension (12 pièces) et barre stabilisatrice   |
|                       | Réservoir de carburant de 400 litres acier avec bouchon à clé  |
| Direction             | Hydraulique et assistée, type ZF   |
| Freinage              | Frein principal : à double circuit d'air comprimé  |
|                       | Frein de parage (frein de secours) ; à ressort et à air comprimé agissant sur les roues                                |
|                       | Frein auxiliaire : agissant sur l'échappement du moteur  |
| Roues et pneus        | Roues 13 R22.50 (tubeless)   |
| Cabine                | Cabine simple  |
| Dimensions            | Empattement : 3600+1350 mm   |
|                       | Porte à faux avant : 1550 mm   |
|                       | Porte à faux arrière : 1804 mm   |
|                       | Dimension totale : 8700x 2500x 3450  |



|       |   |
|-------|---|
| Benne | Dimensions : 5400x 2300x 1600                 |
|       | Volume : 20 m3                                |
|       | Epaisseur du fond de la benne : 8             |
|       | Epaisseur de la tôle latérale de la benne : 6 |
|       | Matière : MN-STEEL                            |
|       | Marque du système de levage : HYVA            |

Livré avec vignette, carte grise et plaque d'immatriculation au nom de la Communauté Urbaine de Garoua.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Cent vingt Cinq Millions (125 000 000) francs CFA soit :**

-lot1: 35 000 000 FCFA TTC,

-Lot2: 90 000 000 FCFA TTC.

### 4. Allotissement

Deux lots :

-lot1 :L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 POUR LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

-lot 2 :L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE POUR LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de droit camerounais ayant une expérience de prestation.

### 6. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financé par la Communauté Urbaine de Garoua au titre du budget de l'exercice

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, **auprès du Secrétariat du Maire de la ville de Garoua**

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat du Maire de la ville de Garoua** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offre, en quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition payable à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine Garoua, ou en cas d'indisponibilité ou de refus de délivrance par la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Garoua, auprès du trésor Public.



## 9. Remises des offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment la soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un (01) l'original et six **(06)** copies et une **(01)** l'Offre financière marquées comme telles, devra parvenir au **Secrétariat du Maire de la ville de Garouau** plus tard le **10/10/2023**.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant

## AVIS d'APPEL d'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°004/AONO/ CUG /SG/ DST /CIPM/AG/2023 du 15/09/2023

### POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE ET D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 POUR LA DIRECTION DES SER

#### EN PROCEDURE D'URGENCE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour les livraisons objet du présent Appel d'Offres est de **Trois (03) mois** à compter de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **Sept Cent Sixties Francs CFA pour le lot 1 et un Million Huit cent mille (1 800 000) francs CFA pour le lot 2**, valable pendant trente (30) jours à compter de la date de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par la personne habilitée ou autorité administrative, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment la soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des conditions générales du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 10/10/2023 à la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la Communauté Urbaine de Garoua sis au bâtiment annexé au siège social.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix connaisseur parfait de ses offres.



## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque Soumissionnaire.
- **2e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants

### **16-Principaux critères éliminatoires :**

#### **Pièces administratives**

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.

#### **Offre technique**

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70% soit 26/37 critères essentiels) ;
- Surface financière inférieure à :
  - lot1 :**12 000 000 F CFA.**
  - lot 2 :**30 000 000 F CFA.**

#### **Offre financière**

- Pièces non conformes aux modèles contenus dans le DAO
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires

#### **Principaux critères essentiels**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Présentation générale de l'offre (04 critères) ;
- Références de l'entreprise (03 critères) ;
- Capacité de financement (1 critère) ;
- Disponibilité des pièces de recharge et service après –vente (01 critère) ;
- CCAP : (01 critères)
- Spécification technique (01 critères) ;
- Planning et délai (02 critères) ;
- Conformité technique, sécurité et outillages des équipements (24 critères) ;

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 37 critères

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI soit 26 /37 critères essentiels seront qualifiés pour la suite Offre financière analysée.

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les conditions administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugées conforme pour l'essentiel au Document

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise de

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Maire de la ville au numéro suivant : 699 50 04 95



## PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

**DEMANDE DE COTATIONS N° 019/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/09-2023 DU 18/09/2023, RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ET DES FOURNITURES DE BUREAU POUR L'APPUI À LA COMMISSION NATIONALE DE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MANUEL.**

**FINANCEMENT**  
BANQUE MONDIALE (BM)

[Télécharger la pièce d'origine](#) [Affichage Web](#)

### 1. Objet

J'ai l'honneur de solliciter par la présente, vos propositions les plus avantageuses relatives à « l'acquisition du matériel et des fournitures de bureaux pour l'appui à la commission nationale de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la politique du manuel ».

### 2. Participation et origine

- 1) ETS ESPOIR BUSINESS, Tél : 656 723 071 ; Email : [jeanclaudetanga@yahoo.com](mailto:jeanclaudetanga@yahoo.com) ;
- 2) ETS DONQUIET SERVICES, Tél : 675 192 470 ; Email : [Donquiet\\_services@yahoo.com](mailto:Donquiet_services@yahoo.com) ;
- 3) ETS BEDINE, Tél : 676 025 821 ; Email : [fotetoh@yahoo.com](mailto:fotetoh@yahoo.com) ;
- 4) ETS ELVICES, Tél : 695 516 141 ; Email : [tchoussarnold@gmail.com](mailto:tchoussarnold@gmail.com)

### 3. Financement

Le financement relatif à ce marché est assuré à 100% par les ressources de la Banque mondiale.

### 4. Remises des offres

Vous trouverez ci-joint dans la Demande de Cotations, le Bordereau Descriptif et Quantitatif de ces fournitures que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard **le 18 Octobre 2023, à 14 h**, sous enveloppe cachetée, adressée à **l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC**, située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, BP : 35 450, Yaoundé-CAMEROUN, Tél : (+237) 243 00 66 75, et portant la mention :

« Demande de Cotations N° 019/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/09-2023 du 18/09/2023, relative à l'acquisition du matériel et des fournitures de bureau pour l'appui à la commission nationale de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la politique du manuel.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres ».

### 5. Delai de Livraison

Les fournitures sont à livrer, dans les Services du Premier Ministre, dans un délai maximum de **quinze (15) jours** suivant la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

### 6. Ouverture des Plis

L'ouverture des Cotations aura lieu à l'adresse sus-indiquée, **le 18 Octobre 2023, à 15 heures précises**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

### 7. Durée Validité des Offres

Les offres resteront valides pour une durée de 45 jours à compter de la date d'ouverture des plis.



# JOURNAL DES MARCHES PUBLICS

YAOUNDE le 18 Septembre 2023

*Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL PAR ORDRE*

**MBASSI TSALLA BERTIN BARNABE**



## COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)

**COMMUNIQUE N°006/DM/AONO/CADAER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE BONAPRISO OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/CIPM/CAD1ER/2023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1" - FINANCEMENT BIP MINSANTE - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE N° : IY06155 -IMPUTATION : 57 40 047 06 641408 524412**

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

**Monsieur LENGUE MALAPA, MAIRE DE DOUALA 1<sup>ER</sup>, COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR, COMMUNIQUE :**

Les TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE BONAPRISO, OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/CIPM/CAD1eT/2023 DU 31/03/2023 sont définitivement attribués à l'entreprise :

**MAINTENANCE FOURNITURES SERVICES SARL (MFS SARL) B.P : . --Tel : + 237 6 96 25 06 50 —677 09 20 22**  
 Représentée par Monsieur Jean Marie OMBE EDONGO, son Gérant - N° RC : RC/YAE/2021/B/2120 DU 04/05/2021  
 N° Contribuable M052116074614S rattaché au CDI YAOUNDE 2 - Régime fiscal : RSI - CNPS 326-0115986-000-Z  
 Compte bancaire N° 10005 00002 08159381001 12 Domicilié à Afriland First Bank Agence de BONANJO - DIA

Travaux pour lesquels les **Montants d'adjudication** sont ainsi établis :

|            | <b>Montant HTVA</b>  | <b>TVA 19,25%</b>   | <b>AIR 5,5 %</b>                                | <b>Montant TTC</b>                                       | <b>NAP</b>   |
|------------|--|---|---|--|--|
| En chiffre | 14 293 632   | 2 751 524   | 786 150   | 17 045 156   | 13 507 482   |
| En lettre  | Quatorze millions deux cent quatre-vingt-treize mille six cent trente deux | Deux millions sept cent cinquante un mille cinq cent vingt quatre | Sept cent quatre-vingt-six mille cent cinquante | Dix-sept millions quarante-cinq mille cent cinquante six | Treize millions cinq cent sept mille quatre cent quatre-vingt deux |

Et les délais d'exécution physique sont fixés à QUATRE (04) MOIS pour compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrer lesdits travaux.

Entreprise dont l'analyse de l'offre enregistrée pour ledit Avis d'Appel d'Offres a révélé ce qui suit :

- son dossier administratif a été déclaré conforme en tous points,
- sa proposition technique a été jugée pertinente et atteste que sa capacité, son expérience et la qualification de son personnel technique sont suffisamment avérées par la réalisation des travaux de référence,
- et son offre financière a été évaluée la moins-disant.

Par ailleurs, ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter dès publication du présent communiqué dans les Services Techniques, de la Planification et du Développement Urbain de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics, sis au Se étage, porte 502 du CITY HALL, immeuble siège de la Mairie de Douala 1er dans la vallée de la Besseke, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur contrat.

Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler ladite attribution.

Enfin, le ou les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer retirer leurs soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Faute de quoi, ces offres seront détruites. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler ladite attribution. ?





## COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)

**COMMUNIQUE N°004/LOT1/DM/AONO/CAD/1ER/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (LOT N°1 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE TROIS SALLES DE CLASSE A L'EP DEIDO), OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/CIPM/CAD1ER/2023 DU 31/03/2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1<sup>er</sup> - FINANCEMENT : BIR) MINDEVEL - EXERCICE 2023AUTORISATION DE DEPENSE N° : IY02866 -IMPUTATION : 57 27 100 02 641408 523318**

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

**Monsieur LENGUE MALAPA, MAIRE DE DOUALA 1<sup>er</sup>, COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR, COMMUNIQUE :**

Les TRAVAUX DE REHABILITATION DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1er (LOT N°1 TRAVAUX DE REHABILITATION DE TROIS SALLES DE CLASSE A L'EP DEIDO), OBJETS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/CIPM/CAD1e/2023 DU 31/03/2023 sont définitivement attribués au groupement :

**ETS ESCO & FILS/MMG Sarl**

B.P : 4075 Douala -Tel : 6 77 80 27 74 Représentés par Monsieur MONO Conrad, son Mandataire.

N° Registre du commerce RC/DLA/2008/A/1970 du 17.11.2008 N° Contribuable : P116200436703M rattaché au CIME DOUALA BONANJO

Régime fiscal : REEL CNPS : 351-0124268-000-w

Compte bancaire N° 10029 00002 30245016228 77 Domicile à ECOBANK - AGENCE DE BONANJO (DOUALA)

Travaux pour lesquels les **Montants d'adjudication** sont ainsi établis :

|            | <b>Montant HTVA</b>  | <b>TVA 19,25%</b>  | <b>AIR 2,2%</b>                           | <b>Montant TTC</b>  | <b>NAP</b>  |
|------------|--|--|---|---|---|
| En chiffre | 20 932 128   | 4 029 435  | 460 507                                   | 24 961 562  | 20 471 621  |
| En lettre  | Vingt millions neuf cent trente-deux mille cent vingt huit | Quatre millions vingt neuf mille quatre cent trente cinq | Quatre cent soixante mille cinq cent sept | Vingt-quatre millions neuf cent soixante et mille cinq cent soixante-deux | Vingt millions quatre cent soixante-onze mille six cent vingt et un |

Et les délais d'exécution physique sont fixés à QUATRE (04) MOIS pour compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrer lesdits travaux.

Entreprise dont l'analyse de l'offre enregistrée pour ledit Avis d'Appel d'Offres a révélé ce qui suit :

- son dossier administratif a été déclaré conforme en tous points,
- sa proposition technique a été jugée pertinente et atteste que sa capacité, son expérience et la qualification de son personnel technique sont suffisamment avérées par la réalisation des travaux de référence,
- et son offre financière a été évaluée la moins-disant.

Par ailleurs, ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter dès publication du présent communiqué dans les Services Techniques, de la Planification et du Développement Urbain de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics, sis au Se étage, porte 502 du CITY HALL, immeuble siège de la Mairie de Douala 1er dans la vallée de la Besseke, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur contrat.

Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler ladite attribution.

Enfin, le ou les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer retirer leurs soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Faute de quoi, ces offres seront détruites. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler ladite attribution. ?



# JOURNAL DES MARCHES PUBLICS

DOUALA le 31 Aout 2023

Le MAIRE

**LENGUE MALAPA**

## PRÉFECTURE DU HAUT NYONG

**DEMANDE DE COTATION N°09/DC/RE/B13/CDPM/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ELEVAGE ET DE L'INDUSTRIE ANIMALE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST, LOT UNIQUE.**

**FINANCEMENT**

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

**IMPUTATION**

57 31 059 01 451210 524211 951

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement de l'Exercice 2023, le Préfet du Département du Haut-Nyong, Autorité Contractante, lance une consultation pour une demande de cotation relative à la fourniture des équipements de la Délégation Départementale de l'élevage et de l'Industrie Animale d'Abong-Mbang, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, lot unique.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente demande de cotation, comprennent la fourniture des équipements de la Délégation Départementale de l'élevage et de l'Industrie Animale d'Abong-Mbang, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, lot unique.

### 3. Cout Prévisionnel

Montantprévisionnel **5 000 000(cinqmillions)FCFA**

### 4. Allotissement

**LOT UNIQUE**

### 5. Participation et origine

La participationàcetteconsultationestouverteauxsociétésdedroit Camerounais

### 6. Financement

Les prestations, objet du présent dossier de consultation, seront financées par le **BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023**

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Préfecture d'Abong-Mbang, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale d'Abong-Mbang d'une somme non remboursable de **Vingt mille (20.000) Francs CFA**.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Préfecture d'Abong-Mbang, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale d'Abong-Mbang d'une somme non remboursable de **Vingt mille (20.000) Francs CFA**.



## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, seront déposées sous pli fermé à Préfecture d'Abong-Mbang au plus tard **le 05 Octobre 2023 à 10 heures**, et devront porter la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°009/DC/RE/B13/CDPM/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ELEVAGE ET DE L'INDUSTRIE ANIMALE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST, LOT UNIQUE. »**

**FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2023**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

## 10. Délai de Livraison

Le délai de livraison maximum des équipements est de **deux (02) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service d'exécuter la livraison.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou par une compagnie d'assurances agréées par le Ministère des Finances d'un **montant de 1% du montant prévisionnel soit 50 000 (cinquante mille) Francs CFA**.

## 12. Recevabilité des Offres

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émis les pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un **temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 05 Octobre 2023 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Départementale de passation des marchés d'Abong-Mbang siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, dans la Salle de Conférence de la préfecture d'Aong-Mbang



## 14. Critères d'évaluation

### 10.1. Critères éliminatoires :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Pièces administrative falsifiée
3. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaires, à l'exception de la caution de soumission ;
4. Spécifications techniques et photos non-conformes ;
5. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
6. N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification ;
7. Sous détail des prix unitaires non conforme au modèle du dossier de consultation.

### 10.2. Critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'offre ..... Oui/non
2. Chiffre d'affaire des exercices 2021, 2022..... Oui/non
3. Références dans le domaine..... Oui/non
4. Solvabilité financière (Attestation de solvabilité, par lot sollicité délivrée par une banque de 1er ordre ou compagnie d'assurance agréée par le MINFI)..... Oui/non
5. Conformité des fournitures aux spécifications techniques ..... Oui/non
6. Planning de livraison ..... Oui/non

**Seuls les soumissionnaires qui auront rempli au moins 100% des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.**



## 15. Attribution

A l'issue de la comparaison des offres financières, la lettre-commande à élaborer sera proposée à l'attribution aux soumissionnaires dont :

1. Les pièces administratives seront jugées complètes ;
2. Les propositions techniques + photos des équipements seront jugées conformes et auront reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 100% ;
3. La proposition financière après correction, conformément aux dispositions du règlement de la consultation, des sous-délais des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs offres pendant **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès la préfecture d'Abong-Mbang, Tél : **673 553 718**

ABONG-MBANG le 15 Septembre 2023

Le PRÉFET

**MACHE NJOUONWET JOSEPH BERTRAND**



## COMMUNE DE FOUMBAN

**ADDITIF N°04 N°002/DC/RG-OU/C.FBAN/CIPM-AG/2023 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN**

[Télécharger la piece d'origine](#)    [Affichage Web](#)

| 1 | Autres   |
|---|--|
|   | <b>Au lieu de ...</b><br><br>PORTANT MODIFICATION DU DEVIS QUANTITATIF |
|   | <b>Lire plutot</b><br><br>Voir pièce jointe                            |

FOUMBAN le 18 Septembre 2023

Le MAIRE

**NDAM NJOYA ADAMOU**



## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

# FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics #

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

Civilité :  Mme  Mr

ou

Point Focal

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail(\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail(\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- |                          |             |                 |
|--------------------------|-------------|-----------------|
| <input type="checkbox"/> | Annuel      | 49.000 FCFA TTC |
| <input type="checkbox"/> | Semestriel  | 25.000 FCFA TTC |
| <input type="checkbox"/> | Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| <input type="checkbox"/> | Mensuel     | 10.000 FCFA TTC |

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
 Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
 SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
 EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
 CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



**www.armp.cm**



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...  
La meilleure information sur les Marchés Publics !**